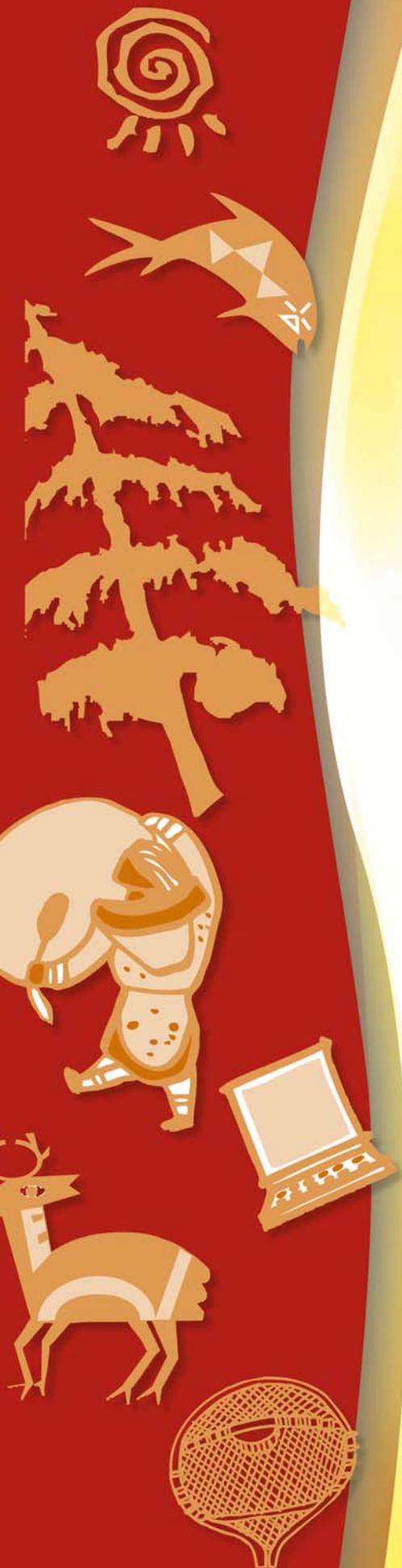


Forum socioéconomique
des Premières Nations



Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations

Agir maintenant...pour l'avenir



Tenu à Mashteuiatsh les 25,26 et 27 octobre 2006



Table des matières

Note aux lectrices et aux lecteurs	4
------------------------------------------	---

Partie 1

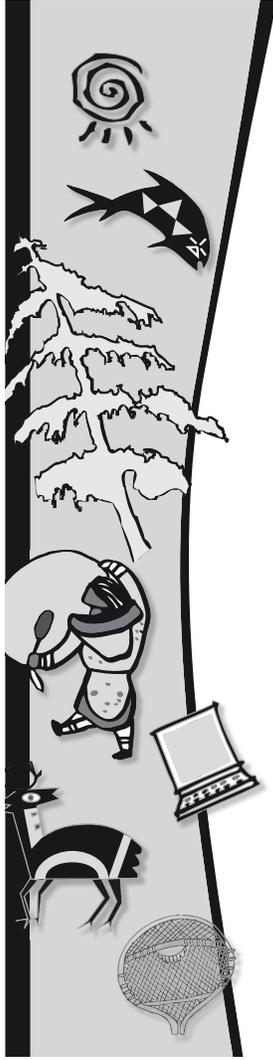
Sommaire du déroulement du Forum

1. Introduction	1.1
1.1 Présentation	1.1
1.2 Orchestrer des changements structurels	1.1
1.3 L'organisation du Forum	1.1
1.4 APNQL : l'instance politique des Premières Nations	1.2
2. Le Forum	1.2
2.1 Les participants	1.2
2.2 Le déroulement des séances de travail	1.3
2.3 L'objectif de se rencontrer et d'échanger	1.3
2.4 Les points saillants	1.4
2.5 Le suivi du Forum	1.6
3. Mécanisme de suivi	1.7
3.1 Proposition de suivi	1.7

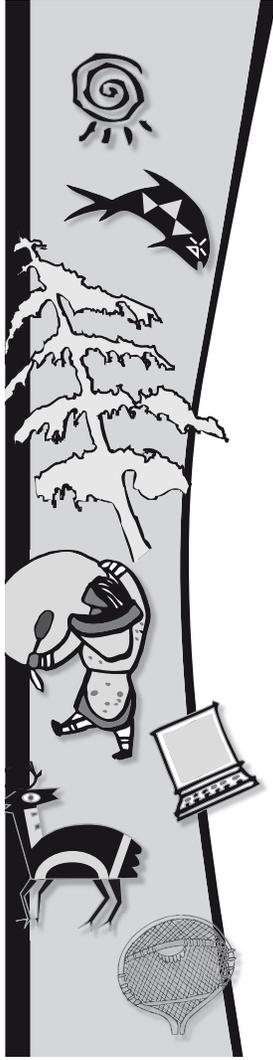
Partie 2

Synthèse des discussions et Plan d'action du Forum

4. Volet Économie	2.1
4.1 Sommaire des problématiques existantes en Économie	2.2
4.2 Orientation stratégique en Économie	2.2
4.3 Objectifs de finalité en Économie	2.3
4.4 Objectifs de moyen en Économie	2.3
4.5 Synthèse du contenu des échanges en Économie	2.4
4.6 Plan d'action en Économie	2.6
5. Volet Emploi et Sécurité du revenu	2.13
5.1 Sommaire des problématiques existantes en Emploi et Sécurité du revenu	2.14



5.2	Orientation stratégique en Emploi et Sécurité du revenu	2.14
5.3	Objectifs de finalité en Emploi et Sécurité du revenu	2.15
5.4	Objectifs de moyen en Emploi et Sécurité du revenu	2.15
5.5	Synthèse du contenu des échanges en Économie	2.16
5.6	Plan d'action en Emploi et Sécurité du revenu	2.18
6.	Volet Éducation/Culture et Langues	2.27
6.1	Sommaire des problématiques existantes en Éducation/Culture et Langues. .	2.28
6.2	Orientation stratégique en Éducation/Culture et Langues	2.28
6.3	Objectifs de finalité en Éducation/Culture et Langues	2.29
6.4	Objectifs de moyen en Éducation/Culture et Langues	2.29
6.5	Synthèse du contenu des échanges en Éducation/Culture et Langues	2.30
6.6	Plan d'action en Éducation/Culture et Langues	2.34
7.	Volet Santé	2.43
7.1	Sommaire des problématiques existantes en Santé	2.44
7.2	Orientation stratégique en Santé	2.44
7.3	Objectifs de finalité en Santé	2.45
7.4	Objectifs de moyen en Santé	2.45
7.5	Synthèse du contenu des échanges en Santé	2.46
7.6	Plan d'action en Santé	2.48
8.	Volet Services sociaux/Services à la petite enfance	2.53
8.1	Sommaire des problématiques existantes en Services sociaux/ Services à la petite enfance	2.54
8.2	Orientation stratégique en Services sociaux/ Services à la petite enfance	2.54
8.3	Objectifs de finalité en Services sociaux/Services à la petite enfance	2.55
8.4	Objectifs de moyen en Services sociaux/Services à la petite enfance	2.55
8.5	Synthèse du contenu des échanges en Services sociaux/ Services à la petite enfance	2.58
8.6	Plan d'action en Services sociaux/Services à la petite enfance	2.60
9.	Volet Infrastructures	2.67
9.1	Sommaire des problématiques existantes en Infrastructures	2.68



9.2	Orientation stratégique en Infrastructures	2.68
9.3	Objectifs finaux en Infrastructures	2.69
9.4	Objectifs de moyen en Infrastructures	2.69
9.5	Synthèse du contenu des échanges en Infrastructures	2.70
9.6	Plan d'action en Infrastructures	2.72
10.	Volet Logement	2.77
10.1	Sommaire des problématiques existantes en Logement	2.78
10.2	Orientation stratégique en Logement	2.78
10.3	Objectifs de finalité en Logement	2.79
10.4	Objectifs de moyen en Logement	2.79
10.5	Synthèse du contenu des échanges en Logement	2.80
10.6	Plan d'action en Logement	2.82
11.	Volet Développement communautaire durable et engagements Jeunesse ...	2.85
	Mise en contexte	2.86
11.1	Sommaire des problématiques existantes en Développement communautaire durable	2.86
11.2	Orientation stratégique en Développement communautaire durable	2.87
11.3	Objectifs de finalité en Développement communautaire durable	2.87
11.4	Objectifs de moyen en Développement communautaire durable	2.88
11.5	Synthèse du contenu des échanges en Développement communautaire durable	2.88
11.6	Plan d'action en Développement communautaire durable	2.90
11.7	Plan d'action engagements Jeunesse	2.96
 Annexes		
	Annexe 1 : Lexique des acronymes	3.2
	Annexe 2 : Discours d'ouverture des coprésidents	3.3
	Annexe 3 : Discours de fermeture des coprésidents	3.18

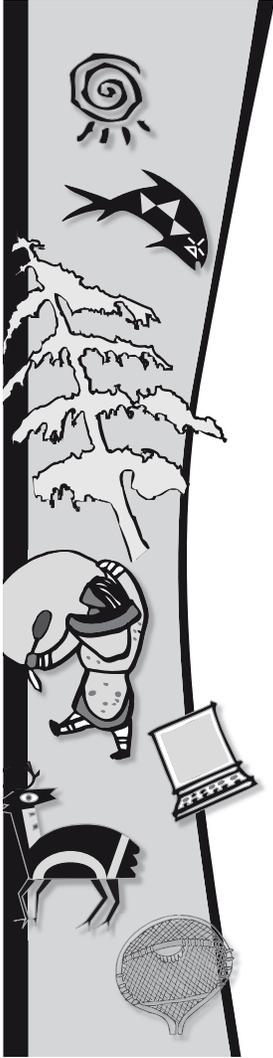


NOTE AUX LECTRICES ET AUX LECTEURS

Il est important de noter que les objectifs et priorités présentés dans ce document ne reflètent pas l'intégralité des plans d'action des diverses commissions et organismes associés de l'APNQL. Ils n'en constituent qu'une partie. Ceux qui sont ici présentés sont des priorités qui s'inscrivent dans le processus actuel de l'action des organismes dans un travail de longue haleine.

Pour chacun des thèmes abordés dans ce document, les questions touchant les jeunes, les femmes et les membres des Premières Nations vivant en milieu urbain ont généralement été traitées de manière transversale, c'est-à-dire qu'elles ont été intégrées à l'intérieur des thèmes présentés. Cependant, le lecteur trouvera un volet additionnel, par rapport au document de travail initial, dans lequel sont groupés des engagements relatifs au thème Jeunesse, engagements qui ont été traités de manière spécifique à la fin du Forum de Mashteuiatsh.

Dans le présent document de travail, le masculin est utilisé sans discrimination, à seule fin d'alléger le texte.



PARTIE 1

Sommaire du déroulement du Forum



1. INTRODUCTION

1.1 Présentation

Le Forum de Mashteuiatsh des 25, 26 et 27 octobre dernier –premier Forum socioéconomique des Premières Nations— voulait être un forum de rencontres et d'échanges rassemblant autour d'une même table les Premières Nations et les Inuits, la société civile, les gouvernements du Québec et du Canada. Le Forum cherchait notamment à rassembler toutes les parties concernées par les questions de développement social et économique des Premières Nations du Québec. Il désirait aussi clarifier les enjeux liés au développement des Premières Nations ainsi que dégager des propositions et définir des actions concrètes pour améliorer les conditions sociales et économiques des Premières Nations. Il souhaitait enfin mettre sur pied une structure permettant la mise en œuvre rapide et le suivi efficace des actions décidées, le tout en maintenant des relations harmonieuses et respectueuses.

1.2 Orchestrer des changements structurels

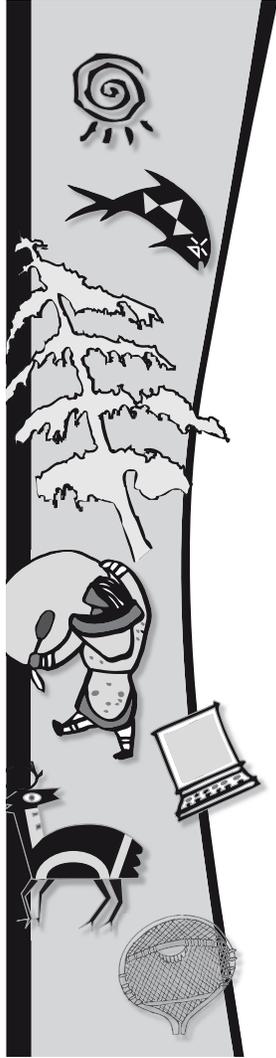
De fait, le Forum visait d'abord à être un outil capable d'orchestrer -sur la base d'engagements- des changements structurels permettant l'amélioration des conditions d'existence des Premières Nations au Québec.

1.3 L'organisation du Forum

À partir d'octobre 2005 fut véritablement mis en branle un vaste processus de consultation visant à faire le tour des besoins des membres des Premières Nations du Québec.

Le secrétariat du Forum a mis en place une table de travail impliquant les commissions et organismes régionaux de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, ainsi que le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCCAQ) et Femmes Autochtones du Québec (FAQ) avec lesquels l'APNQL a signé des ententes de relations. Le secrétariat a organisé une vaste consultation auprès des communautés des Premières Nations du Québec. La consultation portait sur les besoins des gens autour de quatre grands thèmes : Économie et Emploi ; Éducation et Culture ; Santé et Services sociaux; Infrastructures et Développement communautaire durable.

Par la suite, pour en arriver à des engagements concrets, ont été planifiés le support et l'implication de toutes les parties concernées. Par le biais de rencontres, les différents organismes et commissions des Premières Nations du Québec ont pu mener des séances de discussion préparatoires avec les ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec la société civile.



1.4 APNQL : l'instance politique des Premières Nations du Québec et du Labrador

Il faut rappeler que l'instance politique suprême des Premières Nations au Québec est l'Assemblée des Chefs. C'est elle qui donne les orientations des approches à prendre sur les questions communes au niveau régional, notamment en ce qui concerne les questions sociales, économiques, politiques, culturelles et les questions affectant l'autonomie gouvernementale, les relations internationales ainsi que les relations nationales avec les gouvernements. C'est donc l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) qui a donné le mandat au Chef régional, Ghislain Picard, d'organiser un forum socioéconomique et qui a donné son aval quant à sa tenue à Mashteuiatsh.

2. LE FORUM

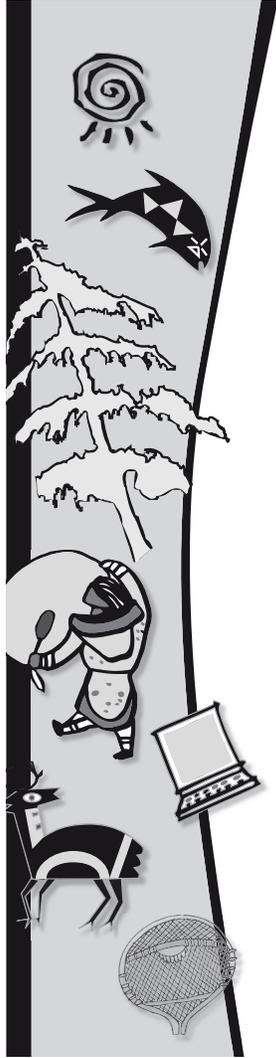
2.1 Les participants

Le Forum regroupait initialement 250 participants dont faisaient partie les délégations des Premières Nations et Inuits du Québec, des organismes de la société civile, des représentants des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des Communes auxquels il faut ajouter 450 observateurs, une centaine de membres de la presse écrite et télévisée et plus de 200 visiteurs.

Un salon des exposants réunissant une cinquantaine d'exposants et artistes a été organisé parallèlement au Forum sous un chapiteau installé à proximité. En tout, l'événement Forum a attiré plus de 1100 personnes.

Le Forum comportait aussi un volet environnemental important. Le service Patrimoine, Culture et Territoire du Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean, en partenariat avec le Comité de l'environnement de Chicoutimi et l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, en a fait un événement « zéro déchet ».

Le Chef régional, Ghislain Picard, le Chef Gilbert Dominique de Mashteuiatsh, le président de la Société Makivik, Pita Aatami, le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Jim Prentice et le Premier Ministre du Québec, Jean Charest, coprésidaient le Forum. Vous trouverez en annexe les discours qu'ils ont prononcés en ouverture et en fermeture.



2.2 Le déroulement des séances de travail

Le mercredi soir 25 octobre, après des cérémonies traditionnelles animées par des aînés de chacune des nations, les allocutions d'ouverture permettaient d'ouvrir la discussion sur les enjeux et défis reliés au développement socioéconomique des Premières Nations du Québec, et furent suivies d'une séance de travail consacrée à l'Économie et à l'Emploi/Sécurité du revenu.

La journée du 26 octobre a été consacrée à des séances de travail sur les thèmes Éducation et Culture, et Santé, Services sociaux/Services à la petite enfance. L'ordre du jour de la matinée du 27 octobre incluait la discussion sur les Infrastructures et le Logement. Pour le thème Développement communautaire durable, la question n'a pas nécessairement été abordée tel que prévu et a été modifiée à la suite d'interventions faites par plusieurs chefs.

Ainsi, un échange de niveau politique a eu lieu, touchant des questions fondamentales relatives au développement socioéconomique des Premières Nations, à l'accès au territoire et aux ressources, à la cogestion et à la nécessité de la consultation en amont de toute décision concernant les Premières Nations du Québec.

En ce qui a trait aux questions touchant les jeunes, les femmes et les membres des Premières Nations vivant milieu urbain et hors communautés, celles-ci ont été présentées tout au long du Forum, de manière transversale, par les représentantes officielles de ces groupes respectifs, soit les représentants des jeunes, la présidente de Femmes Autochtones du Québec et la présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

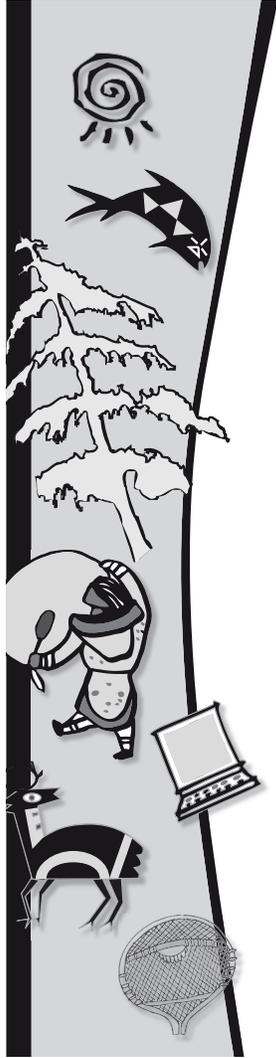
Bref, pendant les trois jours qu'a duré le Forum, les participants ont été appelés à présenter, sur chacun des thèmes concernés, des constats, des actions proposées et des engagements souhaités. Chacun des chefs porteurs de dossier initiait l'échange en présentant un état de la situation et en présentant les priorités d'actions des Premières Nations en fonction des thèmes abordés.

À la clôture de l'événement, un bref bilan des résultats a été présenté, concluant avec une proposition de mécanisme de suivi du Forum par le Premier Ministre Jean Charest.

2.3 L'objectif de se rencontrer et d'échanger

Sur chacun des thèmes, les parties en présence au Forum ont pu exposer leurs points de vue ainsi que les engagements auxquels ils étaient prêts à souscrire.

Par le biais des chefs porteurs de dossiers, appuyés par le travail des commissions et des organismes régionaux de l'APNQL, les Premières Nations du Québec ont rappelé aux intervenants des divers milieux l'importance de l'économie pour améliorer nos conditions sociales et pour répondre aux besoins d'emploi des jeunes. Elles ont aussi indiqué en termes de culture et d'éducation que le système actuel ne répond pas aux aspirations des jeunes (puisque 66 % des jeunes Autochtones abandonnent leur cheminement académique), ni ne respecte les traditions et valeurs autochtones.



Au niveau de la santé et des services sociaux, les Premières Nations ont souligné plus particulièrement les problèmes endémiques de suicide et d'obésité, celui du placement des jeunes — d'autant plus important que les Premières Nations au Québec comptent plus de 6000 enfants âgés de moins de 6 ans. Elles ont enfin mis en lumière que, dans une perspective de développement durable, les territoires et les ressources sont au cœur de l'identité des Premières Nations.

2.4 Les points saillants du Forum

Le Chef Gilbert Dominique de Mashteuiatsh, M. Pita Aatami, président de la Société Makivik et M. Ghislain Picard, Chef régional de l'APNQL, ont ouvert le Forum et en ont fait ressortir les grands enjeux.

Le chef hôte, M. Gilbert Dominique, a souhaité, qu'à l'image de Mashteuiatsh « lieu de rassemblement traditionnel des Innus », le Forum permette « de nous mettre tous ensemble à la recherche de solutions concrètes pour le mieux-être des Premières Nations (...) », car « comme pour passer les rapides d'une rivière (...) nous avons avantage à ramer dans la même direction (...) ».

Ensuite, M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, a rappelé que « les sociétés autochtones en général et inuites en particulier font face à des dynamiques différentes de celles des allochtones », notamment parce qu'elles sont « beaucoup plus jeunes » et « affectées » plus directement par les problèmes de « réchauffement climatique ».

Ce fut enfin au tour du Chef régional de l'APNQL, M. Ghislain Picard, de faire état des actions souhaitées par les Premières Nations du Québec, notamment en décrivant les enjeux fondamentaux touchant le développement socioéconomique des Premières Nations : « Cette rencontre est sans précédent, mais elle n'est pas encore historique. Pour qu'elle le soit, il faudra que les gestes posés et les retombées prennent un sens historique (...) ».

Il rappela les objectifs de créer 10 000 nouveaux emplois sur 10 ans ainsi que ceux de permettre le rattachement scolaire de 10 000 jeunes décrocheurs d'ici 5 ans et de mener la construction de 10 000 nouveaux logements pour les membres des Premières Nations au Québec. « Si ce Forum ne nous permet pas de nous engager dans cette mission des 10 000 possibilités, ce sera un échec (...) Mais pour vraiment que les choses changent, il faudra une volonté politique qui n'a pas toujours réussi à se manifester (...) À défaut de s'attaquer aux problèmes politiques, il sera impossible de livrer une bataille aux différents fléaux qui affectent nos peuples (...) ».





Tour à tour, les représentants des gouvernements fédéral et provincial ont pris la parole à la suite des interventions des porte-parole des Premières Nations. L'Honorable Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, a insisté sur le fait que c'est « ensemble que nous devons trouver des moyens pour les gens de vos communautés ». M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec, pour sa part, a rappelé que : « De tout temps, les transformations sociales réussies sont nées d'une volonté commune de vivre ensemble. Pour vivre ensemble il faut dialoguer et surtout écouter. Il faut mobiliser nos forces et passer à l'action (...) Nous sommes ici pour que les uns et les autres se comprennent mieux (...) Nous sommes ici pour que ce soit tout le Québec qui s'en ressorte grandi (...) Nous sommes ici parce qu'habitant sur un même territoire, nous voulons développer une solidarité nouvelle (...) ».

Le mercredi soir et le jeudi, les participants ont échangé sur les thèmes Économie; Emploi et Sécurité du revenu; Éducation et Culture; Santé, Services sociaux et Services à la petite enfance. Le vendredi, l'attention des participants s'est tournée, dans un premier temps, vers les thèmes des Infrastructures et du Logement pour ensuite se poursuivre avec le Développement communautaire durable.

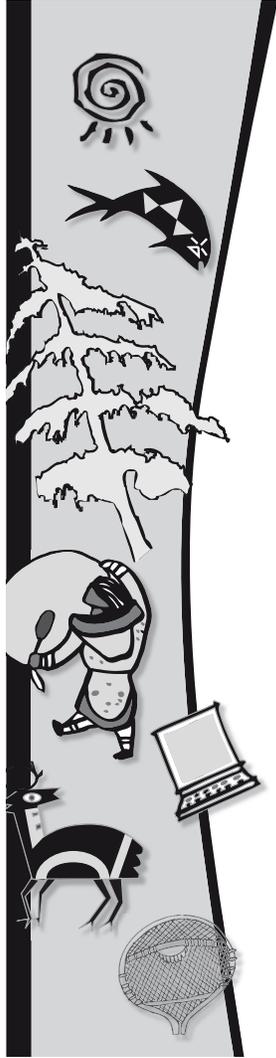
Au début de la dernière séance, et particulièrement en matière de logement, les présentations ont démontré l'ampleur des besoins vitaux non satisfaits touchant toutes les nations : « 85% des besoins en terme de construction se sont pas réalisés », a indiqué le Chef Lance Haymond. Cette situation exacerbe toutes les problématiques sociales : violence, abus, consommation, etc.). Le gouvernement fédéral, responsable en matière de logement pour les Premières Nations, a reconnu l'importance du problème mais sans apporter de contributions nouvelles à sa solution.

Le Premier Ministre Charest a fait écho à l'importance de cette question : « Si on avait à choisir un enjeu, je crois que c'est la question du logement... parce que c'est en lien direct avec... les jeunes en détresse... en lien direct avec la promiscuité... la santé mentale et physique (...) C'est au cœur de plusieurs enjeux (...) Le logement ce sera la première priorité à l'avenir... ».

L'exemple de la communauté de Kitcisakik, rappelée par son Chef Edmond Brazeau, a, dans ce contexte, été particulièrement éclairant. Ne voulant pas céder ses droits territoriaux, cette communauté se retrouve dans des conditions d'existence dignes d'un « camp de réfugiés ». « Pour les gens de Kitcisakik, tous les beaux discours (...) les belles promesses (...) de ce Forum sonnent faux parce qu'ils sont affamés. Ils ont faim d'un endroit qu'ils pourront appeler « mon chez-nous », qui sera construit à leur image grâce à leurs efforts. »

Il reste que sur certains dossiers —et notamment celui des jeunes, des femmes et des Autochtones hors communautés— les partenaires des Premières Nations (gouvernements provincial, fédéral et société civile) ont fait des propositions correspondant à certaines attentes, par exemple en terme d'appui à l'économie sociale, à la formation, aux infrastructures éducatives ainsi qu'au soutien aux maisons d'hébergement.





Pour connaître plus en détails les partenariats souhaités et réalisés, il faut se référer à la Partie 2 du document qui présente l'ensemble des engagements et des partenariats établis au cours des séances de travail.

Le vendredi matin, en deuxième partie, la discussion a porté sur le thème Développement communautaire durable. L'échange s'est ouvert en laissant voir le malaise de plusieurs chefs quant à l'impact réel des résultats du Forum sur leurs communautés.

Ces interrogations ont amené différents chefs à réagir en proposant notamment que le Premier Ministre, Jean Charest, s'engage avec les Premières Nations dans un plan pour « renouveler le partage des richesses du territoire du Québec, avant tout le territoire de nos ancêtres » (Chef Gilbert Dominique), ou alors en faisant remarquer que « le fédéral n'a pas répondu » (Chef Daniel Pien) ou qu'il y a eu une « très grande déception au niveau fédéral, et que c'est regrettable » (Chef Harry McDougall).

C'est au cours de ces échanges que le Premier Ministre a proposé un mécanisme de suivi du Forum sous forme d'une table tripartite qui, présidée par le ministre délégué aux Affaires autochtones, rassemblera le provincial, le fédéral, les Premières Nations et les Inuits. Selon la proposition, la table devrait se réunir d'ici 6 mois.

Cette table — dont il reste encore à confirmer la mise en place et les mécanismes de fonctionnement — permettrait de faire le suivi de la mise en œuvre des engagements découlant du Forum et d'avoir des échanges sur tout autre sujet convenu entre les participants présents à la table.

Le Chef régional, M. Ghislain Picard, tout en remerciant chaleureusement tous les participants, a conclu en rappelant que ce qui est au cœur des revendications des Premières Nations en terme de développement socioéconomique est l'accès aux ressources et aux territoires : « Pour nous, il est clair que le développement socioéconomique des Premières Nations passe par l'accès aux territoires et aux ressources. Notre horizon, c'est la cogestion (...) ». En remerciant particulièrement le gouvernement du Québec, il a cependant rappelé que « (...) le Québec détient actuellement les clefs de l'accès aux ressources qui représente l'unique voie de solution pour nos peuples. »

2.5 Le suivi du Forum

Le Forum n'est pas le point final de l'exercice entrepris. Il n'en est que le point de départ et le catalyseur. Une démarche de suivi du Forum sera discutée avec l'Assemblée des Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador. Il y aura donc lieu de discuter de la mise en place de mécanismes structurels qui permettront de combler les besoins en termes de suivi et d'évaluation du Forum.



3. MÉCANISME DE SUIVI

3.1 Proposition

Cette proposition a été faite au Forum par le Premier Ministre Jean Charest.

Mise en place d'une Table Québec – Fédéral – Premières Nations

Présidée (ou coprésidée) par le ministre délégué aux Affaires autochtones (représentation fédérale à déterminer). Le Premier Ministre du Québec y participera. Première rencontre dans les six mois suivant le Forum, soit au plus tard en avril 2007.

Mandats de la Table :

- Suivi de la mise en œuvre des engagements découlant du Forum socioéconomique des Premières Nations
- Échanges sur tout autre sujet convenu entre les participants à la Table

Composition :

Pour le gouvernement du Québec

- Le ministre délégué aux Affaires autochtones à titre de président
- Le Premier Ministre
- Un nombre prédéterminé de ministres concernés par les sujets abordés lors du Forum comme noyau de base de la Table
- Tout autre ministre requis pour aborder un sujet à l'ordre du jour d'une rencontre

Pour les Premières Nations

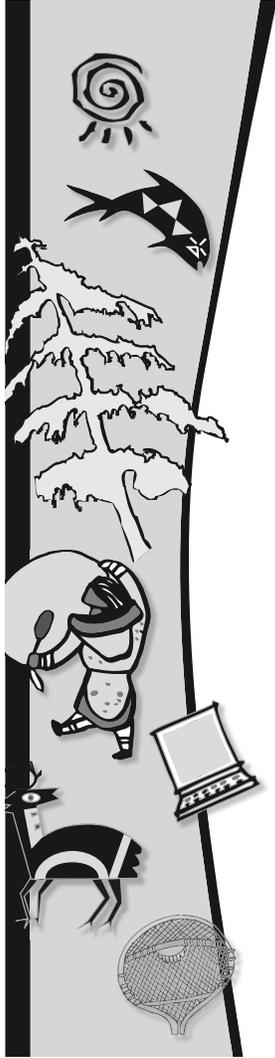
- Le Chef régional de l'APNQL
- Un nombre prédéterminé de chefs équivalent au nombre de ministres prévus à la Table, et identifiés par l'APNQL
- Tout autre chef requis pour aborder un sujet à l'ordre du jour d'une rencontre
- Le président de la Société Makivik et la présidente de l'Administration régionale Kativik et tout autre représentant inuit requis pour aborder un sujet à l'ordre du jour d'une rencontre

Pour le gouvernement fédéral

- À déterminer

Fréquence des rencontres de la Table :

- Une première rencontre dans 6 mois (avril 2007)
- Par la suite, une rencontre annuelle (minimum)



Comité technique

- Mise en place d'un comité technique pour assurer le suivi des engagements du Forum et préparer la rencontre annuelle de la Table
- Le comité technique est composé de représentants du ministère du Conseil exécutif, du SAA, de l'APNQL, (de Makivik et de l'ARK), des ministères correspondants aux ministres membres de la Table, de représentants du gouvernement fédéral et, le cas échéant, de toute autre personne provenant d'un autre ministère ou de la société civile
- Le comité technique se rencontre au besoin pour assurer le suivi du Forum et aussi pour préparer la rencontre annuelle de la Table

Modalités de fonctionnement

- Les modalités de la Table seront déterminées lors de la première rencontre de la Table sur la base d'une proposition préparée par le comité technique



PARTIE 2

Synthèse des discussions et Plan d'action du Forum



4

VOLET ÉCONOMIE



PLAN DE DÉVELOPPEMENT





4.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN ÉCONOMIE

- Peu d'accès au marché des emplois pour les membres des Premières Nations, notamment pour les femmes sur et hors communautés.
- Des « règles de jeu » qui sont sources de relations conflictuelles avec les compagnies forestières.
- Peu de coopératives de travail dans d'autres secteurs d'activités économiques.
- Manque d'information et d'accès quant aux outils financiers.
- Absence de relations entre gens d'affaires comparables à ceux qui existent dans la société civile.
- Pas ou peu de prise en compte des réalités, défis et enjeux socioéconomiques des communautés des Premières Nations (sur et hors communautés) dans l'élaboration par les gouvernements de stratégies économiques et de programmes, par exemple dans la foresterie.
- Perte considérable d'intérêts cumulés sur la non-capitalisation des sommes perçues.
- Loi sur les Indiens et règles fiscales contraignantes et limitatives en regard du développement économique des Premières Nations.
- Érosion de l'exemption prévue à l'article 87 de la Loi sur les Indiens.

4.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN ÉCONOMIE



Le développement économique doit passer par la lutte contre la pauvreté et conduire à la création d'emplois. Il ne doit pas être restreint à une économie de survie. Ce développement est fondé sur l'accès aux marchés mondial, national et régionaux et sur la création de marchés propres aux Premières Nations. Il repose sur une économie diversifiée de types social, coopératif et conventionnel. Il mise sur l'accès aux ressources naturelles et requiert : des capacités entrepreneuriales, de l'innovation technologique, des moyens financiers et de la formation. Ce processus se déroule sur la base d'une démarche d'autonomie et de prise en charge respectant les principes du développement durable des Premières Nations.



4.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN ÉCONOMIE



- La diversification des secteurs d'activités économiques.
 - Le développement de marchés pour les Premières Nations.
 - Le développement de projets d'entreprises.
 - La création d'emplois en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes.
-

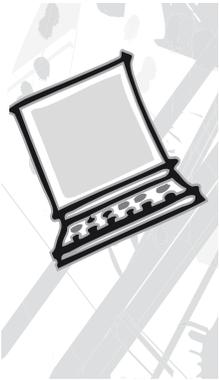
4.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN ÉCONOMIE

- L'accès aux ressources naturelles et aux territoires, en tenant compte de la conservation des activités traditionnelles.
- La prise en compte des Premières Nations en amont des décisions à caractère économique notamment, en matière de foresterie.
- Des outils financiers adaptés aux besoins spécifiques des membres des Premières Nations dont un programme de prêts et de garanties aux entrepreneurs pour contrer les éléments restrictifs et contraignants de la Loi sur les Indiens.
- Des services conseils spécifiques aux projets entrepreneuriaux, notamment en matière de démarrage, d'innovation technologique, de recherche de marchés.
- La facilitation de partenariats d'affaires.
- La création d'un marché intercommunauté fondé sur le modèle de Marché équitable (Fair Trade) où les entrepreneurs et artisans des Premières Nations font le commerce de leurs produits.
- Le développement d'entreprises touristiques des Premières Nations.
- L'établissement de règles de jeu quant à l'accès aux corps de métiers et à la mobilité des travailleurs des Premières Nations.
- Des règles de fiscalité qui favorisent la participation des individus et des entreprises au développement économique.



4.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN ÉCONOMIE

Introduction



Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Économie.

Le chef porteur du dossier Économie pendant le Forum a été Chef Gilbert Dominique de Mashteuiatsh.

Les principaux messages en Économie

- Un mot synthèse : PARTENARIAT.
- L'ouverture vers un meilleur accès aux territoires et à ses ressources est un enjeu important pour les Premières Nations et l'ouverture des partenaires à des discussions sérieuses est encourageante.
- L'élaboration d'un cadre fiscal favorable au développement économique est un autre enjeu, complexe, mais fondamental pour les Premières Nations.
- On souhaite que ces discussions permettent aux Premières Nations de s'insérer dans des projets d'envergure.

Contenu des échanges

Tous les participants s'entendent sur le fait que l'économie est à la base du développement des communautés des Premières Nations et que le développement est un moteur à la création d'entreprise et, de surcroît, d'emplois.

(...) « L'économie est un élément clé dans le défi pour améliorer nos conditions sociales. » Chef Gilbert Dominique, Mashteuiatsh

La nécessité de créer des entreprises et des emplois par et pour les membres des Premières Nations est d'autant plus importante que les jeunes forment la majeure partie de la population. Les Premières Nations veulent un développement qui soit plus qu'une économie de survie.

Il est aussi reconnu que le développement des ressources au Québec touche le territoire des Premières Nations. Le cadre défini par la Loi sur les Indiens est par ailleurs identifié, par les Premières Nations, comme un carcan nuisant au développement.

(...) « Le développement économique est cependant rendu plus difficile par le carcan que constitue la Loi sur les Indiens. » À cela s'ajoute le fait « qu'il y a peu de prise en compte des enjeux des Premières Nations dans le développement des stratégies gouvernementales. » Chef Gilbert Dominique, Mashteuiatsh

Les Inuits qui sont intervenus soulignent que la situation géographique du Nunavik a un impact direct sur leur situation socioéconomique, et ce en terme d'opportunité de travail et de formation, de coûts de la vie et de développement communautaire et social.

Cette situation engendre la nécessité de mettre en place des mécanismes pour partager les ressources naturelles dans une optique de développement durable pour tous. Les grands projets de développement sur les territoires autochtones doivent inclure, à toutes les étapes, les communautés des Premières Nations sur lesquelles ils auront des retombées.

(...) « Nous sommes laissés de côté comme si nous n'existions pas. Cela doit cesser, nous partageons le territoire. Il doit y avoir une consultation spécifique. » Chef Steeve Mathias, Winneway

(...) « Un souhait souvent exprimé par la jeunesse des Premières Nations est que le développement économique, y compris celui des Québécois, ne soit plus en contradiction avec la protection de notre mère la terre (...) Le vrai développement durable est primordial pour la survie des peuples autochtones et de tous les humains. » Alexis Wawanoloath, Conseil des jeunes des Premières Nations



Le Chef Dominique rappelle la définition du développement durable pour les Premières Nations:

(...) « Respect de la terre, de l'environnement (...) Il doit répondre aussi à nos besoins actuels et à ceux des 7 prochaines générations » (...) [Dans ce sens,] « les Premières Nations ont développé des orientations stratégiques. »

Les partenaires s'entendent sur l'importance de l'entrepreneuriat pour créer de la richesse dans les communautés. Ils l'encouragent en offrant des outils financiers comme un accès au capital de risque et des outils de réseautage qui inciteront au dynamisme et à la solidification des entrepreneurs autochtones.

Sera aussi encouragé l'outil coopératif qui convient bien à la culture des Premières Nations, et ce, non seulement moralement, mais aussi financièrement par des partenaires gouvernementaux aussi bien que par la société civile.

En parallèle, les Premières Nations constatent que certaines règles et législations doivent être modifiées pour en venir à favoriser le développement économique des Premières Nations.

(...) « [Nous avons l'] intention d'arriver à un accord fiscal qui pourrait être adaptable aux besoins et aux intentions de chacune des Premières Nations. » Chef Gilbert Dominique, Mashteuiaitsh

Dans le cours des discussions, beaucoup des engagements prennent la forme de partenariats afin de tenter de prendre en compte les besoins propres aux communautés des Premières Nations. Ainsi, il y a eu des propos mettant l'emphase sur le parrainage, le mentorat et le réseautage, autant de bases du développement durable de l'entrepreneuriat autochtone.

Membre de la société civile, madame Hélène Simard du Conseil de la coopération du Québec a émis d'autres commentaires touchant les expertises dans la recherche des solutions et elle a offert son soutien en ce sens.

De la même manière, madame Nancy Neamtan, représentante du Chantier de l'économie sociale, a pris l'engagement de travailler en partenariat avec le RCAAQ afin de promouvoir le développement de l'économie sociale dans les communautés.

D'ailleurs, l'économie sociale a amené plusieurs interventions de la part des jeunes, des femmes et du RCAAQ.

(...) [Nous avons] « espoir que l'économie sociale ait une grande place dans le développement de nos nations. » Alexis Wawanoloath, Conseil des jeunes des Premières Nations

D'autres représentants de la société civile sont intervenus sur différents points pour souligner leur compréhension des difficultés éprouvées par les Premières Nations et pour manifester leur soutien ou pour offrir un appui technique. Ce fut le cas de monsieur René Babin de la Fédération des coopératives forestières du Québec et de monsieur Guy Chevrette du Conseil de l'industrie forestière du Québec.

Enfin, on a souligné que la situation des femmes autochtones était préoccupante à plusieurs niveaux. Il devient alors important de mettre en place des initiatives qui répondront à leurs besoins spécifiques et qui permettront d'améliorer leurs conditions de vie.

(...) « On fait beaucoup d'affaires informelles, spécialement dans le cas des femmes, nous devons élargir nos affaires et les initiatives afin d'en explorer de nouvelles et voir aux besoins des femmes. » Ellen Gabriel, présidente de FAQ

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Économie**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>4.6.1 Création d'une structure ayant le mandat de représenter, de favoriser le réseautage et d'assister au développement de l'entrepreneurship auprès des promoteurs privés des Premières Nations</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribution financière du MAINC pour une étude de besoins visant l'implantation d'une structure propre aux entrepreneurs des Premières Nations 2. Partenariat d'aide technique et financier avec le gouvernement du Québec 3. Partenariat avec la Fondation de l'entrepreneurship pour développer un service de mentorat
<p>4.6.2 Mise en place d'une coopérative forestière des Premières Nations au sein de la Fédération</p>	<p>Contribution financière des gouvernements du Canada (MAINC, DEC) et du Québec (MRNF, MDEIE) pour l'entente avec la Fédération des coopératives forestières Collaboration de la Fédération québécoise des coopératives forestières Collaboration du Conseil de l'industrie forestière du Québec Collaboration de la Fédération québécoise des municipalités Collaboration de l'Union des municipalités du Québec</p>

4.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : ÉCONOMIE

actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
<p>1. Contribution financière : d'ici à 2007</p> <p>2. Partenariat technique et financier à partir de 2006</p> <p>3. Partenariat avec la Fondation : décembre 2006</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de 50 000 \$ octroyé par le MAINC pour développer une étude de besoins pouvant conduire à la création d'une structure ayant comme objectif de favoriser le développement des compétences des entrepreneurs et mettre en place des modèles de réussites autochtones. • Le gouvernement du Québec offrira l'aide technique spécialisée et la formation pour les entreprises provenant des Premières Nations, à travers toutes les régions du Québec. Par la suite, les projets d'entreprise qui émergeraient de cette initiative pourraient être supportés financièrement par le MDEIE. • Le gouvernement du Québec participera financièrement pour supporter les projets d'entreprises qui émergeront de cette initiative. • Partenariat avec la Fondation de l'entrepreneurship pour la définition d'un service de mentorat en matière de développement de l'entrepreneurship auprès des communautés.
<p>1. Entente avec la Fédération : 2006</p> <p>2. Mise en œuvre du partenariat avec la Fédération : printemps 2007</p> <p>3. Mise en place de la coopérative : 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deux contributions : MAINC 30 000 \$, DEC 33 480 \$, pour un total 66 480 \$, pour une recherche sur les possibilités de partenariat dans le domaine forestier dans le but de mettre sur pied une coopérative forestière. • Le MRNF confirme l'attribution de 50 000 \$ pour soutenir le projet pilote de coopérative forestière des Premières Nations en coopération avec la Fédération québécoise des coopératives forestières. • Le MDEIE contribue pour une somme de 50 000 \$, pour aider à financer la mise sur pied d'une coopérative forestière des Premières Nations. • La Fédération québécoise des coopératives forestières annonce sa collaboration avec les Premières Nations. • Le Conseil de l'industrie forestière du Québec favorisera le partenariat ainsi que les ententes de toute nature à l'intérieur des opérations de tout ordre menées en forêt par la Fédération. • L'UMQ sera partenaire dans tout ce qui concernera les projets forestiers des Premières Nations. • La Fédération québécoise des municipalités s'engage à définir et à convenir de la nécessité des partenariats.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>4.6.3 Création d'un fonds d'investissement de type FIER-région spécifique aux Premières Nations, sur et hors communautés</p>	<p>Participations financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement du Québec (MDEIE, SAA) • Gouvernement du Canada (MAINC et d'autres)
<p>4.6.4 Création d'un fonds de garantie de prêts (projet pilote Mashteuiahtsh), accessible aux membres des Premières Nations sur et hors communautés</p>	<p>1. Entente avec le Mouvement Desjardins</p>
<p>4.6.5 Développement projets d'économie sociale sur et hors communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux programmes et aux leviers économiques conventionnels de démarrage d'entreprises 	<p>1. Participation financière du gouvernement du Québec (SAA)</p> <p>2. Soutien d'expertise de la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Chantier de l'économie sociale du Québec b. Conseil de la coopération du Québec
<p>4.6.6 Implication des Premières Nations comme partenaire majeur dans le développement de l'énergie renouvelable au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet « regroupé » de développement de l'énergie éolienne • Projets de mini-centrales hydroélectriques 	<p>1. Entente avec le MRNF sur le type et les modalités de participation des Premières Nations au projet d'éoliennes</p> <p>2. Ententes avec le MRNF et les instances municipales régionales sur le type et les modalités de participation à des projets de mini-centrales hydroélectriques</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
En 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le MDEIE s'engage à poursuivre les discussions avec les représentants des Premières Nations, dont la capitalisation pourrait atteindre 30 millions \$ d'ici la première moitié de 2007. • Le MAINC et d'autres ministères concernés s'engagent à participer aux discussions et aux analyses pour évaluer la possibilité de mettre sur pied un fond d'investissement dédiés à l'entrepreneurship des Premières Nations.
En 2006	Partenariat souhaité
À partir de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Le SAA annonce une première enveloppe du Fonds d'Initiatives Autochtones au montant de 55 millions \$ sur 5 ans dédié pour soutenir les projets de développement économique, la création d'emplois dans les communautés incluant les projets d'économie sociale, proposés par les entrepreneurs et organismes autochtones. Une partie de cette enveloppe sera réservée pour des projets ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique sur l'ensemble des communautés autochtones. Cette enveloppe comprendra un volet réservé aux jeunes et aux femmes autochtones. Il y aura une enveloppe pour chaque communauté. <ul style="list-style-type: none"> - En plus de cette somme, une deuxième enveloppe d'un montant de 5M\$ destinée à la garantie de prêt consentis aux promoteurs autochtones par les institutions financières privées. • Un comité aviseur sera créé pour assurer la gestion efficace et rencontrer les besoins des Premières Nations. • Le Chantier de l'économie sociale prend l'engagement de travailler en partenariat avec le RCAAQ afin de promouvoir le développement de l'économie sociale dans les communautés autochtones. • Le Conseil de la coopération du Québec offre de l'expertise en partenariat dans la recherche de solutions.
<p>1. Entente projet d'éoliennes : en 2007</p> <p>2. Ententes mini-centrales : en 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MRNF convient qu'une table de discussion sur l'énergie éolienne sera mise en place pour prendre en compte les préoccupations des Premières Nations. Cette table aura pour mandat de faire connaître les intérêts des Premières Nations qui sont pris en compte lors de l'appel d'offres de 250 MW effectué par Hydro-Québec et réservé aux Premières Nations. • Un guide de référence est en préparation pour les communautés désirant développer des projets de mini-centrales hydroélectriques, les Premières Nations seront consultées dans l'élaboration de ce guide. • Le MRNF favorise les partenariats entre les Premières Nations et les instances municipales et régionales.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>4.6.7 Finalisation du Cadre d'accord fiscal entre les Premières Nations, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral de manière à simplifier et harmoniser les règles et conventions fiscales des individus et des entreprises</p>	<p>Entente de participation avec le</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement du Québec
<p>4.6.8 Soutien au développement et à la promotion d'entreprises locales fondées sur les métiers traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de modèles permettant l'apprentissage et le partage de connaissance • Ateliers sur le démarrage d'entreprise • Accès à des réseaux d'affaires et d'exportation 	<p>Soutien financier et d'expertises (groupe de travail) du gouvernement du Québec pour le développement d'un marché interne</p>
<p>4.6.9 Développement d'une offre de services touristiques, écotouristiques et d'aventure misant sur la différence culturelle et l'authenticité des produits des Premières Nations</p>	<p>Partenariat : STAQ Partenariats : associations touristiques régionales, MAPA, FPQ, SEPAQ, AEQ, Archéo-Québec, ODEC, les CLD, les municipalités et communautés des Premières Nations</p>
<p>4.6.10 Création d'un marché intercommunautaire des Premières Nations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une recherche sur la situation et les besoins des Premières Nations, notamment les femmes (sur et hors communautés), en matière de création et de consolidation d'entreprises ainsi que d'échanges intercommunautaires • Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour le développement d'un marché intercommunautaire 	<p>Le MAINC</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
<p>1. Entente de participation : 2006 2. Entente sur protocole cadre : 2007 3. Accord fiscal : 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère du Revenu prévoit entreprendre des travaux sur la portée d'une éventuelle entente fiscale afin de permettre à tous les intervenants de mieux décider de l'opportunité de s'engager dans un processus de négociation formel.
<p>D'ici 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MDEIE annonce que la demande de soutien financier adressée au gouvernement pour aider à créer des ateliers sur le démarrage d'entreprises et accéder à des réseaux d'affaires et d'exportation sera traitée lors d'une rencontre d'ici 2 semaines. À ce moment on établira la nature de la participation dans l'élaboration de ce projet. • Le MAINC est disposé à analyser ces initiatives car elles cadrent dans le programme d'opportunités économiques des communautés.
<p>À partir de 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC est disposé à analyser ces initiatives car elles cadrent dans le programme d'opportunités économiques des communautés.
<p>1. Réalisation de l'étude : 2006-2007 2. Mise en œuvre du plan : 2008-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC s'engage à ce que l'analyse du projet de création d'un marché intercommunautaire soit complétée d'ici la fin novembre 2006.



5

VOLET EMPLOI/ SÉCURITÉ DU REVENU



PLAN DE DÉVELOPPEMENT





5.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU

- Selon les statistiques disponibles, 52 % de la population des Premières Nations en âge de travailler demeure aujourd'hui sans emploi.
- Le taux de chômage des jeunes des Premières Nations est de 32 % soit le triple de celui des allochtones de la province.
- Quelque 60 % des adultes ont un revenu annuel de 20 000 \$ et moins. D'autre part, 61,8 % des femmes des Premières Nations déclarent un revenu inférieur à 10 000 \$.
- La structure démographique des Premières Nations, sur et hors communauté, composée dans une forte proportion de jeunes qui sont déjà ou seront sous peu en âge de travailler, laisse présager à court terme une hausse substantielle de la population à la recherche d'un emploi.
- Les obstacles à l'éducation et au développement économique contribuent, avec les obstacles à l'emploi, à une faible participation au marché du travail.
- Les membres des Premières Nations rencontrent difficilement les critères d'inscription aux programmes de formation technique et professionnelle et éprouvent des difficultés à compléter ces mêmes programmes.
- Le manque d'outils d'intervention, de formation continue et d'information sur le marché du travail des conseillers en emploi.
- Le phénomène de migration, qui met en jeu la notion de « résidence », engendre un déséquilibre financier pour les communautés d'accueil dans le cadre de la gestion des programmes de sécurité du revenu.
- Une absence de données statistiques à jour concernant les Premières Nations du Québec dans pratiquement tous les secteurs.
- La technologie du système d'information employée par le MAINC s'avère trop coûteuse et désuète dans une optique de prise en charge par les Premières Nations.

5.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU



Le développement socioéconomique des Premières Nations passe par un renforcement des capacités et compétences des membres des Premières Nations, sur et hors communautés, menant à l'accès à des emplois permanents de qualité. Cela passe par l'acquisition par les Premières Nations d'une autonomie dans la mise sur pied d'un système de formation complet supportant le développement des compétences en emploi et la réinsertion au travail des membres des Premières Nations bénéficiaires de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, sur et hors communautés.



5.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU



L'accroissement du taux d'emploi, d'ici 15 ans, pour atteindre la parité avec la population générale du Québec, et notamment pour les jeunes et les femmes. L'objectif est de 11 000 emplois créés pour atteindre cette parité. L'objectif minimal est de maintenir le taux d'emploi actuel, ce qui implique la création de 6 800 emplois. (Ces nombres correspondent à une augmentation de 40 % à 70 % du nombre de citoyens des Premières Nations présentement à l'emploi que nous estimons à environ 16 000.)

5.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU

- L'accroissement du niveau de compétence de la main-d'œuvre des Premières Nations dans les métiers de la formation technique et professionnelle, sur et hors communautés.
- La promotion des métiers techniques et professionnels auprès des membres des Premières Nations, sur et hors communautés.
- La promotion des métiers non traditionnels auprès des femmes.
- L'incitation au retour aux études des membres des Premières Nations sur et hors communautés en tenant compte, notamment, des obstacles spécifiques aux femmes.
- L'établissement de règles de jeu quant à l'accès aux corps de métiers et à la mobilité des travailleurs des Premières Nations.
- La mobilité de la main-d'œuvre des membres Premières Nations.
- Le développement de services de première ligne et d'information sur le marché du travail.
- L'implantation de nouveaux centres de services d'emploi et de formation, sur et hors communautés.
- L'augmentation des capacités personnelles et professionnelles des ressources humaines des communautés et des conseils de bande.
- Le soutien des communautés dans la lutte contre la dépendance à l'égard de la sécurité du revenu et le sous-emploi.
- Le développement de programmes sociaux et de mesures actives à l'emploi.
- Le développement de compétences relatives à l'insertion socioprofessionnelle.
- Le transfert de compétences en matière de gestion de sécurité du revenu vers les Premières Nations.
- Le développement d'un système de gestion de l'information sur la sécurité du revenu par et pour les Premières Nations.
- L'accès à l'ensemble des informations nécessaires à la gestion des programmes de sécurité du revenu des Premières Nations.
- Le développement d'une démarche de lutte contre la pauvreté spécifique aux Premières Nations.
- L'identification d'axes de développement favorables à l'atténuation de la pauvreté.



5.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Emploi/Sécurité du revenu.

Le chef porteur du dossier Emploi pendant le Forum a été la vice-chef Marjolaine Étienne de Mashteuiatsh.

Le chef porteur du dossier Sécurité du revenu pendant le Forum a été Chef Georges Bacon d'Unamen Shipu.

Les principaux messages en Emploi/Sécurité du revenu

- Nécessité d'augmenter l'accès à l'emploi des membres des Premières Nations.
- Nécessité de partenariats pour ce faire.
- Nécessité d'augmenter l'implication des instances gouvernementales et le financement de mesures de développement des ressources humaines chez les membres des Premières Nations.
- Objectif à terme pour les Premières Nations d'obtenir le contrôle de leurs outils de développement de l'emploi.
- En matière de sécurité du revenu, nécessité de mieux comprendre les conditions régissant l'application des règles de sécurité du revenu dans les communautés des Premières Nations.
- Établissement d'un dialogue tripartite pouvant mener au transfert de responsabilités du système de la sécurité du revenu vers les institutions des Premières Nations.

Contenu des échanges en Emploi

Alors que la société québécoise a connu un « baby-boom » dans les décennies d'après-guerre, c'est aujourd'hui que les communautés des Premières Nations connaissent le leur. C'est donc un défi particulier qu'ont à relever les Premières Nations car, déjà soumises au sous-emploi, elles ont à répondre au défi posé par le profil démographique particulier des Premières Nations.

*(...) « Dans 10-15 ans, nos jeunes seront sur le marché du travail. Nous devons répondre à leurs besoins. »
Chef John Martin, Gesgapegiag*

La nécessité de créer de nouveaux emplois et de former une main-d'œuvre autochtone compétente fait l'unanimité des intervenants. C'est en créant des emplois accessibles aux membres des Premières Nations que ceux-ci pourront être motivés à poursuivre ou à reprendre des études interrompues, acquérant ainsi autonomie et estime de soi.

Les femmes et les jeunes ont exprimé de manière particulièrement soutenue la nécessité du développement de l'emploi pour les leurs.

De plus, certaines barrières freinent l'intégration en emploi de travailleurs autochtones compétents et qualifiés qui ne sont pas capables de se conformer aux processus d'accréditation établis. Cet état de fait conduit à la recherche de solutions nouvelles et à l'innovation dans les méthodes de formation de la main-d'œuvre autochtone.



L'objectif ultime sera alors d'obtenir pour les Premières Nations la parité de services avec la population canadienne et québécoise en général. La nécessité que les processus de décision et d'application des politiques de formation et d'emploi soient transférés entre les mains des Premières Nations elles-mêmes est présentée comme une voie incontournable. Ce transfert doit cependant être précédé ou accompagné d'un transfert d'expertise vers des services à l'emploi des Premières Nations suffisamment pourvus en ressources, humaines autant que financières.

La création ou le renforcement de partenariats paraissent ainsi un chemin incontournable à suivre pour parvenir à atteindre les objectifs élaborés de création d'emplois et de formation de la main-d'œuvre autochtone.

À l'idée d'avoir une main-d'œuvre compétente se greffe celle d'avoir les moyens de conserver les emplois.

En réponse, les partenaires gouvernementaux, et particulièrement le Québec, acceptent de s'impliquer dans les défis posés par l'intégration des jeunes à l'emploi, la formation continue, la formation des adultes, la qualification de la main-d'œuvre et l'accréditation. De plus, ils proposent des ouvertures face aux ressources et aux financements nécessaires à la définition de nouvelles manières d'aborder le problème de l'emploi.

L'implication gouvernementale semble, à plusieurs, insuffisante pour corriger le problème mais l'effort est apprécié par la majorité des intervenants des Premières Nations.

La société civile aussi a manifesté sa volonté de participer à cet effort. Des participants ont ainsi suggéré qu'ils pouvaient contribuer à la formation d'une main-d'œuvre autochtone en utilisant les possibilités d'apprentissage offertes dans l'entreprise privée. D'autant plus que la société québécoise dominante vit une pénurie de main-d'œuvre qualifiée qu'on croit qu'elle sera prête à intégrer.

Le sujet paraît en lien direct avec la pauvreté et l'exclusion existantes dans la population des Premières Nations.

Contenu des échanges en Sécurité du revenu

Les dépenses en sécurité du revenu accaparent 55 millions \$ au Québec pour les Premières Nations.

(...) « L'amélioration de la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain est conditionnelle au déploiement d'efforts pour lutter contre la pauvreté et de l'exclusion sociale en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes autochtones en milieu urbain qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail ». Édith Cloutier, présidente RCAAQ

Préjugés, racisme et discrimination sont d'autres obstacles amenant pauvreté et exclusion sociale.

Conscients de la situation, les gouvernements canadien et québécois s'engagent à collaborer à des discussions pouvant mener au transfert du contrôle du système actuellement en place.

Dans cette perspective, certains irritants tel l'échange de renseignements devront être abordés et résolus. Le phénomène de la migration des membres des Premières Nations est un autre aspect non négligeable de la problématique de la sécurité du revenu. Des études sont requises pour éclaircir les tenants et aboutissants de celle-ci, car plusieurs communautés se disent lésées par la désuétude des règles régissant l'application des programmes relatifs à la sécurité du revenu.

Les gouvernements favorisent l'établissement de tables de discussion afin d'évaluer l'ampleur du problème et la faisabilité de mesures qui seraient prises dans l'éventualité d'une transformation du cadre de gestion de la sécurité du revenu par les Premières Nations.

5.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Emploi/Sécurité du revenu**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

PRIORITÉS D'ACTION	PARTENARIATS
EMPLOI	
<p>5.6.1</p> <p>Développement d'une stratégie d'intégration à l'emploi, particulièrement pour les jeunes, de manière à accroître le nombre d'emplois disponibles sur et hors communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'initiatives liées à l'économie sociale • Stratégie pour faciliter la mobilité des travailleurs des Premières Nations • Implantation d'entreprises d'insertion 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement d'un mécanisme de relation continue avec le MESS afin d'identifier les obstacles à l'emploi des Premières Nations 2. Développement de partenariats financiers et techniques (société civile, Service Canada, RHDSC, CCQ, syndicats, conseils sectoriels, entreprises privées, entreprises d'économie sociale, etc.)
<p>5.6.2</p> <p>Accroissement du nombre de travailleurs accrédités sur le marché du travail (secteurs de la construction, des mines, des forêts, etc.)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariats financiers pour la formation d'appoint (MESS, CCQ, etc.) 2. Entente avec CCQ (accréditation construction) 3. Ententes avec les syndicats et avec les conseils sectoriels pour les autres domaines d'accréditation
<p>5.6.3</p> <p>Développement des capacités organisationnelles en matière de services conseil et d'information sur le marché du travail (IMT), sur et hors communautés</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat avec le MESS (EQ) sur l'élaboration d'un plan de formation continue des conseillers en emploi 2. Partenariat avec le MESS pour l'élaboration d'un profil d'information sur le marché du travail 3. Plan financier avec le MESS 4. Partage d'expertises entre les CLE et les services d'emploi et de formation des Premières Nations 5. Participation du MTQ

5.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : EMPLOI/SÉCURITÉ DU REVENU

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
EMPLOI	
<p>1. Développement des partenariats : d'ici 2008</p> <p>2. Mise en œuvre de la stratégie : 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le MESS s'engage à poursuivre son implication en matière d'employabilité par le biais d'Emploi-Québec au sein d'une table regroupant les communautés couvertes par l'Entente fédérale de développement des ressources humaines de l'APNQL, Services Canada, d'autres ministères et comités sectoriels. Cette table pourra contribuer à la mise en œuvre d'engagements pris au Forum.
<p>1. Partenariats financiers : en 2007</p> <p>2. Entente avec CCQ : d'ici à 2008</p> <p>3. Ententes avec syndicats et conseils sectoriels : d'ici à 2008</p> <p>4. Accréditation des travailleurs : d'ici 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> Emploi-Québec s'engage à mettre sur pied un comité tripartite (CDRHPNQ-EQ-CCQ) afin d'examiner les contraintes et la possibilité de mise en place de programmes de formations d'appoint en vue de l'obtention de cartes de compétences reconnues. Engagement pris par le Conseil de l'industrie forestière du Québec : Il faut faire appel à l'entreprise privée pour former la main-d'œuvre. L'industrie forestière doit offrir ses usines comme lieu de formation pratique. Le président de la FTQ a exprimé son intérêt à collaborer à l'élaboration et à la livraison de projets de formation professionnelle adaptée.
<p>1. Partenariat MESS et Service Canada, définition du plan de formation continue : d'ici 2007 Mise en œuvre du plan d'action avec guide de formation : pour 2009</p> <p>2. Partenariat MESS et Service Canada, définition du plan d'action IMT : d'ici 2007 Mise en œuvre du plan d'action et du guide IMT : pour 2009</p> <p>3. Plan financier : d'ici 2007</p> <p>4. Partage avec CLE et Service Canada : d'ici 2009</p>	<ul style="list-style-type: none"> Emploi-Québec s'engage à procéder à un transfert d'expertise et à participer à des groupes de travail sur ces points : la formation des conseillers en emploi et l'information sur le marché du travail. Étant donné que ce transfert d'expertise se fera par de l'accès à des formations, il n'est pas nécessaire de quantifier les ressources humaines. Le ministre du Travail du Québec prend l'engagement de participer au prochain forum sur Les métiers de l'apprentissage (la productivité et l'emploi) au printemps 2007 et d'intégrer les suivis des engagements dans les suivis du Forum sur la productivité. La CCQ s'engage à participer à l'étude de faisabilité d'un centre de formation professionnelle virtuelle pour autochtone. Ce centre assurera la coordination de cohortes autochtones qui seraient dirigées vers les écoles de métier.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
EMPLOI	
<p>5.6.4 Création de nouveaux centres de services et ajout de ressources pour les centres de services existants</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entente avec le MESS pour le financement continu de mesures d'emploi et de formation 2. Contribution du gouvernement du Canada
<p>5.6.5 Diffusion accrue de l'information concernant les services existants et à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication et d'information, sur et hors communautés • Outils de support pour la diffusion de l'information : CLPN, centres de services urbains, CLE, kiosques itinérants 	<p>Partenariat avec le MESS pour développer une offre de services en matière de diffusion de l'information pour et par les Premières Nations</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
EMPLOI	
<p>1. Entente avec le MESS : 2007 Nouveaux centres implantés : 2008</p> <p>2. Constitution du comité PN – Québec – Canada : 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MESS s’engage à accompagner la CDRHPNQ dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin d’obtenir un financement pour les nouveaux centres urbains. • De plus, Emploi-Québec conclura une entente de services avec un organisme externe de Sept-Îles pour une durée de deux ans, dans le but d’offrir une prestation de services destinés aux Autochtones. L’organisme sera identifié par Emploi-Québec en concertation avec la CDRHPNQ. Les divers éléments de l’entente, ainsi que les budgets, seront à convenir entre les parties, et ce, pour la prochaine année financière. Le coût sera le même que pour l’entente avec la CDRHPNQ, le nombre de clients est à déterminer. • Emploi-Québec signera une entente à coût forfaitaire (de type groupe 4, soutien structuré à l’intégration en emploi) pour le 1er avril 2007 avec la CDRHPNQ au montant de 220 500 \$ (300 clients au coût de 735 \$) visant à bonifier les services déjà existants et ainsi s’assurer que plus de clients notamment des jeunes et des femmes recevront des services et y accoler une reddition de comptes qui devra nous démontrer la plus-value pour la clientèle en nombre et en qualité de suivi. Ces clients sont en sus des clients déjà desservis par l’organisme (environ 1 200). Une réserve de budget additionnelle pour 200 clients, représentant 147 000 \$, est prévue dans l’éventualité où les besoins seraient plus importants. • Emploi-Québec signera une entente pour le 1er avril 2007 avec la CDRHPNQ au montant de 150 000 \$ visant l’embauche de 3 agents de suivi afin de supporter la clientèle dans la résolution de ses problèmes personnels empêchant son intégration en emploi (un engagement sur 3 ans de 450 000 dollars). • Un processus opérationnel facilitant l’accès pour les Premières Nations sur et hors communautés aux services d’orientation, d’entrepreneurship et aux formations achetées par Emploi-Québec sera mis en place ainsi que l’octroi aux allocations de participation et ce dans le respect des critères d’Emploi-Québec. • Le gouvernement du Canada (Service Canada) s’engage à mettre en place deux projets pilotes dans 2 communautés des Premières Nations, l’une francophone, l’autre anglophone, sur l’ensemble des services du gouvernement du Canada, poursuivant ainsi la nouvelle approche de services offerts à la population canadienne.
<p>1. Partenariats : 2006</p> <p>2. Élaboration de la stratégie : 2007</p> <p>3. Mise en œuvre de la stratégie (incluant outils de support) : 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi-Québec s’engage à faire connaître les services de la CDRHPNQ au sein de son réseau. Une rencontre a déjà eu lieu avec les directions de soutien aux opérations, et la CDRHPNQ s’assurera qu’un suivi sera fait afin que l’information soit bien transmise.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
SÉCURITÉ DU REVENU	
<p>5.6.6 Analyse du phénomène de migration afin que la notion de résidence soit réévaluée dans le contexte des ententes de financement reliées aux programmes de la Sécurité du revenu</p>	<p>Partenariats avec le MAINC et le MESS pour l'analyse et la résolution des problèmes engendrés par le phénomène de migration</p>
<p>5.6.7 Création d'un nouveau système de gestion de la Sécurité du revenu des Premières Nations comportant un système informatisé de gestion et des mécanismes de contrôle des programmes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entente avec le MAINC sur le transfert de compétences et d'autorité et avec tout autre organisme impliqué 2. Partenariat avec les gouvernements en matière de ressources humaines et financières pour créer le nouveau système de gestion 3. Ententes avec les conseils de bande sur la communication des informations liées à la sécurité du revenu
<p>5.6.8 Élaboration de solutions permettant un meilleur contrôle des programmes de la sécurité du revenu notamment par des pouvoirs d'enquête et des échanges d'informations entre les conseils de bande et le MESS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et recherche de solutions • Entente cadre sur les échanges fédérales-provinciales-Premières 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comité de travail portant sur l'analyse et la résolution des problématiques : le MESS et le MAINC 2. Comité de travail pour l'élaboration d'une entente cadre tripartite sur les interactions fédérales-provinciales-Premières Nations en matière de sécurité : le MAINC et le MESS



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
SÉCURITÉ DU REVENU	
Partenariat : 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le MESS participera à la mise sur pied, en collaboration avec le MAINC et la CSSSPNQL, d'un comité de travail tripartite. • Le MAINC collaborera à la mise sur pied d'un comité de travail tripartite qui aurait le mandat d'élaborer une entente cadre.
<p>1. Entente MAINC sur transfert : 2007</p> <p>2. Partenariat avec les gouvernements : 2007</p> <p>Développement du système : 2009</p> <p>3. Ententes avec les conseils de bande : d'ici à 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement fédéral s'engage à poursuivre les travaux pour exécuter le transfert du SGBDSPN, module sécurité du revenu. S'engage à assumer les coûts reliés au transfert, en plus pour le développement des compétences nécessaires au projet. • Le MESS est prêt à collaborer au besoin de formation du système informatisé de gestion.
<p>1. Comité analyse-résolution de problèmes : en 2006-2007, dans un délai de 9 mois</p> <p>2. Comité entente cadre : en 2006-2007, dans un délai de 6 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MESS collaborera à l'établissement d'un comité tripartite afin de résoudre les problèmes de nature : renseignement échangé, contrôle des programmes, phénomènes de migration. Il est aussi prêt à participer à l'élaboration d'une entente cadre avec annexes. Cette entente cadre balisera les échanges d'expertises et d'information, besoins en formation. • Le gouvernement du Canada s'engage à mettre sur pied un comité de travail tripartite qui aura le mandat d'analyser et de rechercher des solutions aux problématiques soulevées. Aussi, il s'engage à élaborer un projet d'entente cadre pour prévoir les interactions entre les parties prenantes, avec un échéancier de 9 mois. • Le MESS souhaite participer à la mise sur pied, en collaboration avec le MAINC et la CSSSPNQL, d'un comité de travail tripartite, initiative qui est présentement en développement à la CSSSPNQL.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
SÉCURITÉ DU REVENU	
<p>5.6.9 Développement de mesures spécifiques aux membres des Premières Nations sur et hors communautés dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégation de la gestion du Plan de lutte aux Premières Nations • Études sur les comportements non fonctionnels et autres effets de la pauvreté • Création d'outils de développement de capacités individuelles et communautaires 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat financier avec le gouvernement du Québec (MESS) 2. Partenariat avec le gouvernement du Canada 3. Partenariat avec la Fondation Chagnon 4. Support de la CSN



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
SÉCURITÉ DU REVENU	
Dès 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement fédéral participera à un comité de travail conjoint. Ce comité aura pour mandat le développement de projets structurants visant à améliorer les conditions de vie des Premières Nations et à lutter contre la pauvreté chez ces dernières. • Le MESS s'engage dans le même sens que le gouvernement fédéral (poursuivre les discussions afin de mettre sur pied un comité multipartite -MESS, MAINC, CSSSPNQL, Fondation Chagnon) et collaborera à la démarche d'un comité de travail conjoint sur la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. • Le MESS s'engage à poursuivre la démarche de délégation de gestion de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur réserve au Bureau de développement social dans le cadre de l'approche territoriale intégrée. • Emploi-Québec s'engage à signer des ententes dans le cadre d'un programme d'aide et d'accompagnement social avec les centres d'amitié autochtones. • En complémentarité avec ce programme, Emploi-Québec s'engage à examiner les possibilités de signatures d'ententes de collaboration et de partenariat avec les centres d'amitié autochtones en fonction des besoins de la clientèle des jeunes hors réserve. (18-24 ans) (sur trois ans : un montant de 200 000 \$). • Une déclaration d'amitié de la CSN pour lutter contre les préjugés et la discrimination. Une déclaration d'amitié qui favorise le rapprochement entre Autochtones et non-Autochtones.



6

VOLET ÉDUCATION/ CULTURE ET LANGUES



PLAN DE DÉVELOPPEMENT





6.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN ÉDUCATION/CULTURE & LANGUES

- Écart important et en croissance entre les Premières Nations et les allochtones en matière d'éducation.
- Taux importants de décrochage et d'échec scolaire à tous les ordres d'enseignement. Plus de 48 % des membres des Premières Nations hors réserve n'ont pas complété leurs études secondaires comparativement à 26 % de la population générale canadienne. Quelque 90 % des jeunes des Premières Nations ne terminent pas leur secondaire avant l'âge de 18 ans.
- Jeunes peu ou pas enclins à intégrer l'activité sportive indispensable à une bonne condition physique favorisant l'apprentissage.
- Absence des services de deuxième niveau pour soutenir la réussite scolaire et le développement des services.
- Difficultés majeures d'accès à la formation professionnelle par les membres des Premières Nations. Financement inadéquat pour les études postsecondaires.
- Absence de programmes d'éducation postsecondaires incorporant la culture des Premières Nations.
- Danger d'acculturation des jeunes des Premières Nations dû à :
 - une rupture dans la transmission intergénérationnelle causée par la perte ou l'érosion de cette culture chez les adultes;
 - une connaissance insuffisante de leur propre patrimoine culturel;
 - un contexte allochtone entraînant un transfert linguistique.
- Existence de préjugés et non-reconnaissance de la culture des Premières Nations dans la population québécoise.

6.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN ÉDUCATION/CULTURE & LANGUES



Le développement éducatif et culturel des Premières Nations suppose la prise en charge par celles-ci d'un système complet d'éducation de même que la mise en valeur de leurs langues et de leurs cultures dans tous les milieux. Cela doit être fait selon les principes d'autonomie, de compétence et d'autorité des Premières Nations.

6.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN ÉDUCATION/CULTURE & LANGUES

- L'augmentation du niveau de scolarisation chez les Premières Nations et l'amélioration de la réussite éducative des Premières Nations, sur et hors communautés.
- La réduction du décrochage scolaire chez les jeunes des Premières Nations, sur et hors communautés, à un niveau comparable à celui de la société québécoise.
- L'accroissement du niveau de compétences de la main-d'œuvre active.
- Le développement des capacités physiques des jeunes des Premières Nations comme partie intégrante de la formation.



- Le renforcement de l'identité et de l'estime de soi des membres des Premières Nations à travers la mise en valeur des langues et des cultures, des savoirs et des savoir-faire
- La diminution des préjugés envers les membres des Premières Nations.

6.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN ÉDUCATION/CULTURE & LANGUES

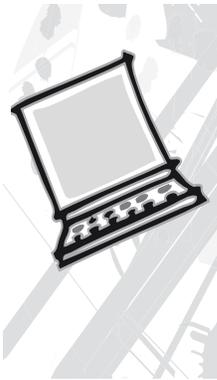


- L'obtention de la juridiction des Premières Nations sur leur système éducatif, sur et hors communautés.
- La mise en place et la gestion d'un système complet d'éducation (programmes primaire, secondaire, professionnel et postsecondaire) et les ressources suffisantes pour les réaliser.
- Le développement de stratégies, de programmes et de projets de formation professionnelle (notamment en foresterie) favorisant le placement de la main-d'œuvre des membres des Premières Nations, sur et hors communauté, en partenariat avec la société civile.
- La reconnaissance et la mise à niveau des compétences et des connaissances acquises en milieu de travail.
- La connaissance par les membres des Premières Nations des services offerts en formation continue.
- Le développement de matériels didactiques spécifiques en matière d'histoire, de langue et de culture.
- La sensibilisation des jeunes à l'importance de l'activité physique et au développement de saines habitudes de vie.
- Le développement et la coordination d'initiatives en matière de sports et de loisirs aux niveaux scolaire, parascolaire et communautaire.
- Le développement des compétences culturelles du corps professoral et des intervenants allochtones œuvrant dans les communautés.
- L'amélioration de l'accès à la technologie de l'information et des communications.
- L'amélioration des relations entre le système éducatif des Premières Nations et d'autres systèmes, provinciaux, nationaux et internationaux, en vue d'améliorer l'accès et la réussite scolaires des élèves qui y étudient.
- L'insertion de cours traitant de la culture des Premières Nations dans les programmes de baccalauréat en enseignement primaire et secondaire.
- Le soutien aux initiatives de développement culturel des Premières Nations et l'obtention de ressources suffisantes pour les réaliser.
- L'intégration des langues et des cultures des Premières Nations dans leurs systèmes éducatifs et dans leur vie communautaire.
- Le partage des langues et des cultures des Premières Nations avec les milieux allochtones.



- La promotion de la recherche universitaire sur des enjeux propres aux membres des Premières Nations.
 - Le développement de la vie artistique et culturelle, contemporaine et traditionnelle des Premières Nations, et l'élargissement des marchés de diffusion.
 - La création de liens interculturels entre la jeunesse québécoise et celle des Premières Nations.
-

6.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN ÉDUCATION/CULTURE ET LANGUES



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Éducation/Culture et Langues.

Le chef porteur du dossier Éducation pendant le Forum a été Chef John Martin de Gesgapegiag.

Le chef porteur des sous-dossiers Formation professionnelle et Éducation des adultes pendant le Forum a été Chef Harry Mc Dougall de Pikogan.

Les porteurs du sous-dossier Jeunesse pendant le Forum ont été Alexis Wawanoloath et Nakka Bertrand du Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Le porteur des sous-dossiers Éducation en milieu urbain pendant le Forum a été Édith Cloutier, présidente du RCAAQ.

Le chef porteur du dossier Culture et Langues pendant le Forum a été Chef Jean-Charles Piétacho d'Ekuanitshit.

Les principaux messages en Éducation/Culture et Langues

- Considérer l'éducation comme le fondement de l'avenir des Premières Nations, un préalable à l'accès à l'emploi, au développement de leaders et à la capacité d'agir.
- Corriger le sous-financement chronique des secteurs de l'éducation, de la culture et des langues dans les communautés.
- Entreprendre une démarche vers l'autonomie des Premières Nations en matière d'éducation et de formation professionnelle.
- Mieux soutenir l'apprentissage et l'usage des langues autochtones, et diffuser la culture des Premières Nations pour renforcer leur vitalité et le dialogue interculturel.



Contenu des échanges en Éducation

D'entrée de jeu, les intervenants ont souligné le lien existant entre éducation et emploi. Les emplois, et particulièrement les emplois de qualité, sont rares chez les Premières Nations. Celles-ci ont insisté sur l'échec des gouvernements dans leur prise en charge de l'éducation des Autochtones, et particulièrement celui du gouvernement fédéral, premier responsable de la gestion des programmes dédiés aux Premières Nations.

(...) « L'éducation est en lien étroit avec le renforcement d'un peuple. » Chef John Martin, Gesgapegiag

(...) « [L'éducation signifie] la consolidation et le renforcement communautaire pour fonctionner dans une société contemporaine. » Chef John Martin, Gesgapegiag

(...) « L'erreur causée par la Loi sur les Indiens doit être réparée. » Chef Max Gros-Louis, Wendake

Confrontées, entre autres, à un fort taux de décrochage scolaire, les Premières Nations tentent de développer des stratégies pour accroître l'accès aux programmes de formation professionnelle afin de pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée.

Plusieurs intervenants des Premières Nations ont insisté sur le sous-financement des programmes scolaires et de formation dédiés aux Autochtones de même que celui des infrastructures en comparaison de ce qui accordé aux autres Canadiens.

Des constats précédents, on tire la conclusion que les Premières Nations doivent dorénavant assumer le contrôle de leur propre système scolaire et de formation afin que soit assurée une éducation de base et une éducation continue de qualité et, finalement, que soit comblé l'écart existant entre les conditions socioéconomiques des Premières Nations et des Canadiens en général.

(...) « Les Premières Nations doivent prendre le contrôle de leur éducation. (...) le futur de toutes les communautés est en péril. » Chef John Martin, Gesgapegiag

En réponse à cette argumentation, les gouvernements admettent le lien existant entre l'avenir socioéconomique et l'éducation qui est définie comme le levier le plus structurant pour y arriver et la meilleure façon pour les individus de développer leur potentiel et de participer au développement de la collectivité.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) se sent dès lors prêt à renforcer le lien existant entre lui et les Premières Nations.

Les objectifs des engagements présentés par le MELS vont ainsi dans le sens de changer la situation et de l'améliorer en donnant le goût aux jeunes de « bouger », en leur donnant accès à la formation professionnelle et technique et en créant des milieux d'apprentissage qui leur ressemblent. À cela s'ajoute la nécessité, elle aussi admise, d'offrir des services d'éducation aux adultes adaptés pour permettre à tous les membres des Premières Nations d'avoir accès à une solide formation de base.



Près de 70 % des nouveaux emplois requièrent un diplôme postsecondaire: l'ensemble des intervenants convient de l'importance de favoriser l'accès des membres des Premières Nations à ce niveau d'études. Cela amènera les gouvernements à investir dans la mise sur pied de lieux d'apprentissage postsecondaire à caractère spécifiquement autochtone pour que les jeunes sentent qu'il y a des institutions qui répondent à leurs besoins.

Au-delà du lien entre éducation et emploi, les chefs et autres représentants des Premières Nations ont insisté sur le fait que l'éducation amène l'implication citoyenne des jeunes qui seront les futurs leaders des Premières Nations. Cela renforce l'importance accordée aux études de niveaux supérieurs au secondaire, soit le collégial et l'universitaire.

(...) « Sans leadership, nous n'irons nulle part. » Chef Phil Einish, Kawawachikamach

Se situant dans la même veine, les représentantes des femmes ont émis le souhait de participer aux modifications des curriculums des programmes d'études de manière à ce que les femmes puissent émerger de leur marginalité et participer de manière plus complète à la prise de décision dans les communautés. Les femmes des Premières Nations vivent souvent des situations les forçant à abandonner leurs études. Il est dès lors impératif qu'elles aient la possibilité d'y retourner pour ainsi mieux s'intégrer à la société et à leurs communautés, et améliorer leurs possibilités d'obtenir des emplois de qualité et leur estime de soi.

L'éducation de la jeunesse fut aussi abordée sous l'angle du loisir et des sports, sur et hors communautés. On a moins lié ce volet à l'emploi qu'à la santé des Autochtones tout en convenant que l'activité physique est une composante essentielle de l'éducation de par son rôle énergisant et motivant. Cette fonction éducative ne doit cependant pas faire oublier le problème de l'implication jeunesse et de la difficulté de mobilisation de celle-ci.

Les jeunes Autochtones des milieux urbains doivent étudier dans des institutions où ils sont pratiquement toujours minoritaires. Ils profiteront donc d'un support aux devoirs dispensé dans le cadre des centres d'amitié autochtone de manière à favoriser leurs apprentissages dans un encadrement adapté.

La société civile s'est impliquée dans le débat en renforçant les arguments présentés, reconnaissant la nécessité d'investir plus dans l'éducation des Premières Nations ce qui sera à l'avantage de celles-ci mais aussi à l'avantage de toute la société québécoise. Elle manifeste son soutien par des actions concrètes, particulièrement par la mise sur pied de moyens techniques qui auront pour but d'augmenter le pouvoir de diffusion des institutions à venir.

Des représentants des milieux scolaires sont intervenus pour offrir leur appui à la démarche de développement du secteur de l'éducation et pour souligner l'importance de favoriser la diplomation postsecondaire chez les membres des Premières Nations, cela de manière à favoriser l'employabilité mais aussi les nouveaux leaderships.



Un intervenant du milieu des syndicats a affirmé que l'insécurité étant un terreau fertile pour les préjugés, l'intégration économique autochtone devait être conçue comme une priorité. D'autre part, l'éducation n'est pas que l'instruction et elle a davantage à être conçue comme une démarche collective permettant d'apprendre à faire des choses.

Contenu des échanges en Culture et Langues

Les revendications des Premières Nations en matière de culture et de langues présentent la nécessité de renforcer la vitalité de celles-ci de manière à ce que les Premières Nations soient en mesure de mieux vivre connectées à leurs valeurs, à leur histoire, à leur mode de vie, bref, de renforcer leur sentiment identitaire.

(...) « J'ai essayé de vivre comme un Blanc... et je n'ai pas été heureux. Jamais je n'ai compris ce qui m'arrivait! » Chef Thaddé André, Matimekush-Lac-John

Il y a lieu aussi de mieux former les professionnels allochtones à l'emploi des communautés afin que ceux-ci soient mieux en mesure de comprendre les besoins et attentes des membres des Premières Nations auprès desquels ils doivent travailler et de mieux s'intégrer à leur nouvel environnement y œuvrant pour de plus longues périodes.

Cela implique la nécessité non seulement de faire une différence entre les systèmes de valeurs autochtones et allochtones mais, aussi, de renforcer la présence et le dynamisme des productions artistiques et culturelles des nations autochtones de manière à préserver leur vitalité. Il est ainsi nécessaire de conserver et même de renforcer l'enseignement des langues autochtones, au primaire et au secondaire, afin de s'assurer d'une pleine maîtrise de la langue par les jeunes.

On a dénoncé le paternalisme des gouvernements, le sous-financement de la culture, le trop faible niveau d'enseignement des langues et la déconnection entre les générations qui découle de cette réalité.

(...) « La langue contient l'histoire, notre façon de voir le monde, nos concepts ». Chef John Martin, Gesgapegiag

Sensibles à l'importance de la langue particulièrement, les gouvernements ont surtout manifesté une ouverture au dialogue dans les domaines soulevés.

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Éducation/Culture et Langues**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

ACTIONS	PARTENARIATS
ÉDUCATION	
<p>6.6.1 Obtention de la pleine compétence ou juridiction des Premières Nations en matière d'éducation</p>	Entente cadre de négociation avec le MAINC
<p>6.6.2 Constitution d'une structure uniforme et standardisée propre aux Premières Nations en matière d'éducation des adultes (exemple : conseil scolaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de 2 centres d'éducation des adultes à vocation régionale • Définition d'une offre de services améliorée en éducation des adultes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entente avec le MELS sur la constitution d'une structure en éducation des adultes 2. Entente avec le MELS pour le financement de deux centres d'éducation des adultes 3. Partenariats avec les commissions scolaires (CS) visant l'amélioration de l'offre de services
<p>6.6.3 Étude sur l'état de la situation en matière de formation professionnelle et technique</p>	Partenariats techniques et financiers : MAINC, MELS
<p>6.6.4 Mise en place des services de deuxième niveau en éducation composés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système de collecte de données • Des standards de qualité • Une procédure d'évaluation des écoles de bande 	Partenariat avec le MAINC
<p>6.6.5 Implantation d'un programme de sports et loisirs pour les Premières Nations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des besoins (projet de sondage et de consultation) • Promotion et réalisation d'activités <ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'agents communautaires (milieux scolaires et communautaires) - Mise en place d'un volet Québec en forme (sur et hors communautés) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Support financier du MAINC pour effectuer le sondage 2. Partenariats avec le SAA, le Secrétariat à la jeunesse, Québec en forme et le MELS sur : <ul style="list-style-type: none"> • Un échange d'expertise en sports et loisirs • Des ressources financières pour la réalisation de projets de promotion et de réalisation d'activités

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
ÉDUCATION	
En 2007	Partenariat souhaité
1. Entente MELS : 2007 2. Projet de 2 centres : d'ici 2008 3. Partenariats CS : d'ici 2008	<ul style="list-style-type: none"> Le MELS financera pour une somme de 150 000 \$ pour les deux prochaines années l'engagement de ressources afin de mener à la mise en place de deux centres pilotes d'éducation des adultes des Premières Nations à vocation régionale, dont un dès septembre 2008, et s'engage à faire le point sur la création d'un conseil scolaire de Premières Nations en éducation des adultes. Le MELS s'engage à identifier les commissions scolaires obtenant le plus de succès dans l'offre de services aux adultes autochtones afin de parvenir à une généralisation de ces conditions « plus favorables » dans les milieux ciblés comme nécessitant une amélioration notable des services offerts.
1. Révision des autorisations des programmes d'éducation du MAINC et autres éléments particuliers : juin 2007 2. Finalisation de l'étude : 2008	<ul style="list-style-type: none"> Le MELS annonce une participation financière à une hauteur ne dépassant pas 100 000 \$ ou 40 % du coût total, pour la réalisation d'une étude dont l'objectif sera de dresser un état de situation des obstacles freinant l'intégration de la clientèle jeune et adulte à la formation professionnelle et technique. Le MAINC s'engage à financer et collaborer à l'étude sur les obstacles freinant l'intégration des jeunes autochtones à la formation professionnelle et technique. Un montant de 150 000 \$ sur 2 ans sera accordé à cette étude.
D'ici 2008	<ul style="list-style-type: none"> Le MAINC a signé un protocole d'entente avec le CEPN pour le développement d'un plan de travail pour l'établissement de services de 2e niveau en éducation. À cet effet un financement de 150 000 \$ sera accordé.
1. En 2007 2. En 2007	<ul style="list-style-type: none"> Le MELS mettra à contribution l'expertise de Kino Québec dans le développement des outils et des programmes en lien avec le projet d'École communautaire. Le MELS réservera à l'intention du CEPN un montant de 20 000 \$ provenant de l'entente bilatérale Québec – Canada sur la participation en sport, soit 10 000 \$ par année pour 2006-2007 et 2007-2008, pour développer des outils pédagogiques et de sensibilisation relatifs aux sports et à l'activité physique. Le MELS poursuivra ses représentations auprès de l'équipe de Québec en Forme afin que l'organisme, tout en respectant ses modes de fonctionnement, intensifie son implication auprès des centres d'amitié autochtones.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>6.6.6 Programme d'aide aux devoirs, et récupération au secondaire pour les membres des Premières Nations sur et hors communautés</p>	<p>Support financier du Québec (MELS)</p>
<p>6.6.7 Élaboration et livraison de projets de formation professionnelle adaptés • Réalisation d'un projet pilote en formation</p>	<p>...</p> <p>3. Financement partagé par le MAINC et le MELS pour une étude en matière de formation professionnelle</p>
<p>6.6.8 Mise en place d'un établissement d'enseignement postsecondaire des Premières Nations au Québec</p>	<p>Partenariats de financement avec le MAINC et le MELS</p> <p>Partenariats avec des cégeps associés</p> <p>Participation de la société civile : Sono-Video et Polycom</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
	<ul style="list-style-type: none"> • Le Premier Ministre annonce le financement d'un projet visant l'embauche d'un coordonnateur de sport et loisir. Le Secrétariat à la jeunesse, le Secrétariat aux affaires autochtones et le MELS annoncent un investissement global de 1 050 000 \$ sur une période de deux ans. • Le gouvernement fédéral s'engage à verser 65 800 \$ pour la réalisation du portrait des besoins en matière d'infrastructure, de ressources matérielles et humaines ainsi que les données pour l'élaboration d'un plan d'action visant la mise sur pied d'un programme Sport et Loisirs dans les communautés des Premières Nations.
En 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a aura des fonds réservés pour les centres d'amitié autochtone pour la réalisation de projets d'aide aux devoirs, par le biais des commissions scolaires. Le MELS s'engage à verser 60 000 \$ pour la première année, 100 000 \$ pour les deux autres années pour un total de 260 000 \$ pour les trois prochaines années.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Centre virtuel : 2007 2. Support MELS : 2007 3. Financement MAINC/MELS : d'ici 2007 4. Support MESS : 2008 5. Réalisation du projet pilote : d'ici 2008 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les engagements du MELS et du MAINC en 3.3
Avant 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Le MELS s'engage à travailler, en collaboration avec le CEPN et des cégeps partenaires, en vue d'implanter un centre d'études collégiales autochtone, dès l'automne 2008. • Le MELS s'engage à verser la subvention régulière par élève qui est allouée à un centre d'études collégiales, ainsi que 50 000 \$ supplémentaires par année pour un encadrement pédagogique adapté à la clientèle étudiante. La subvention sera par conséquent égale ou supérieure à 1 M \$ pour les 5 prochaines années. • Le MAINC s'engage à participer aux activités de démarrage d'un projet visant la mise sur pied d'une institution postsecondaire (de type collégial) ainsi que le développement et l'adaptation de programmes pour un montant de 165 000 \$ en 2006-2007 et de 200 000 \$ pour 2007-08. • Autre engagement non gouvernemental : les compagnies Sono-Video et Polycom. 35 000 \$ pour le projet d'institution postsecondaire pour les infrastructures technologiques – expertises et outils périphériques avec garantie complète de un an suivant l'implantation des équipements.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>6.6.9 Construction du pavillon des Premières Nations sur le campus de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Val-d'Or</p>	<p>1. Partenariats financiers du MAINC, de l'Agence de développement économique du Canada et du MELS 2. Autre partenariat : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Val-d'Or</p>
<p>6.6.10 Mise en place d'une structure formelle et permanente de concertation visant l'amélioration des pratiques de formation et des mécanismes de collaboration</p>	<p>Entente avec le MELS</p>
CULTURE ET LANGUES	
<p>6.6.11 Programme Langue & culture à l'intention des élèves des Premières Nations (primaire, secondaire, formation aux adultes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création du matériel didactique nécessaire • Formation de maîtres 	<p>1. Soutien professionnel dans l'élaboration des programmes et du matériel didactique : le MELS</p>
<p>6.6.12 Développement d'initiatives culturelles et de diverses formes d'art favorisant l'épanouissement de la relève et le rayonnement sur différents marchés</p>	<p>Partenariats avec le MCC et avec le CALQ Partenariat avec le MAINC</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
<p>1. En 2007 2. En cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MELS s'engage à investir 3,8 M \$ pour la construction du Pavillon des Premières Nations et jusqu'à 1,15 M \$ pendant 5 ans, soit 350 000\$ par année, pour soutenir la formation et l'encadrement pédagogique des étudiants autochtones au futur Pavillon des Premières Nations de l'UQAT. • Financement de 3,8 M de \$ par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.
<p>Décembre 2006</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une déclaration commune d'intention ayant été convenue entre le MELS et le CEPN, ces organismes s'entendront ensuite sur un protocole d'entente plus formel devant mener à la mise sur pied d'un forum conjoint permanent.
CULTURE ET LANGUES	
<p>1. D'ici 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MELS offrira, dès janvier 2007, un soutien professionnel à l'ICEM pour élaborer le programme d'études de langue et culture innues.
<p>D'ici 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MCC s'engage à poursuivre la signature des ententes de développement culturel afin de répondre à la demande de soutien financier adapté aux initiatives culturelles autochtones. Il y a des ouvertures à de nouvelles ententes : les bonifier ou les renégocier. • Concernant les ententes de développement culturel déjà signées, le MCC offre la possibilité de regarder, avec les Premières Nations concernées, un réaménagement des priorités. • Le gouvernement fédéral reconnaît l'importance de faire la promotion de la culture et des langues autochtones. Il est prêt à examiner des projets/initiatives/activités qui pourraient aider à promouvoir les langues, la culture et les traditions autochtones.

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>6.6.13 Programmes de sensibilisation/formation s'adressant aux professionnels œuvrant dans les communautés et à la population allochtone en général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargissement du programme Rencontre Québécois/Autochtones • Institution d'une formation collégiale et universitaire destinée aux professionnels allochtones 	<p>Partenariats avec le MELS, le SAA et le MAINC</p>
<p>6.6.14 Création de lieux d'échange d'expertises portant sur les enjeux propres aux Premières Nations du monde, exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Colloque sur les langues • Congrès international des Premières Nations • Chaire de recherche Premières Nations • Département Premières Nations 	<p>Partenariats financiers avec Patrimoine Canada, le Réseau DIALOG, le MAINC, le SAA, le MELS et les universités</p>
<p>6.6.15 Participation autochtone à la réécriture des manuels d'histoire et des programmes pour mieux refléter la contribution des Premières Nations au développement du Québec</p>	<p>Partenariat avec le MELS</p>
<p>6.6.16 Autre action</p>	<p>Collaboration du Bloc québécois</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
En 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le MELS s'engage à faire passer son aide financière annuelle à l'ICEM de 18 000 \$ à 30 000 \$ afin de faciliter la réalisation de son programme de sensibilisation. Cette somme est garantie pour les 3 prochaines années. • Le Secrétariat aux affaires autochtones réservera une aide financière de 15 000 \$ pour ce projet de sensibilisation interculturelle. • Le MAINC s'engage à participer à un comité tripartite afin d'élaborer un cours pour favoriser la rétention des professionnels non autochtones au sein des communautés des Premières Nations du Québec. • Le MELS répond favorablement à accompagner l'ICEM et le MAINC aux travaux visant la définition de la clientèle, des besoins, des outils existants et du contenu de la formation à offrir. • Le MELS financera également l'ICEM pour lui permettre d'engager une ressource professionnelle qui coordonnera ce comité tripartite de mise en œuvre, avec un budget de 60 000 \$.
En 2007	Partenariat souhaité
	<ul style="list-style-type: none"> • Le MELS est prêt à accueillir dès maintenant un expert autochtone, désigné par l'APNQL, au sein du Comité-conseil sur l'évaluation des ressources didactiques, comité qui établit les critères d'approbation des manuels d'histoire à partir du programme approuvé.
	<ul style="list-style-type: none"> • Si les Premières Nations prennent la décision de mettre sur pied une journée nationale annuelle de lobbying autochtone, elles seront soutenues et auront le support et l'accompagnement nécessaire de la part du Bloc québécois.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT

7

VOLET SANTÉ





7.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN SANTÉ

- Il existe de nombreuses zones grises quant aux juridictions en matière de santé notamment concernant les rôles et les responsabilités des différents paliers gouvernementaux.
- Au Canada en 2001, l'écart entre l'espérance de vie d'un membre des Premières Nations comparée à celle d'un autochtone était de 6,4 ans en faveur de l'autochtone.
- Quelque 52 % des enfants, 42 % des adolescents, 67 % des adultes et 81% des aînés des Premières Nations du Québec souffrent d'obésité ou d'embonpoint.
- Plus de 14 % des adultes des Premières Nations du Québec sont atteints de diabète, soit le double de la population générale québécoise. Seulement 53 % des adultes ont passé un test de dépistage du diabète.
- Plus de la moitié des adultes des Premières Nations du Québec sont fumeurs. Plus de 50% des femmes enceintes ont fumé pendant leur grossesse. 76 % des adolescents ont commencé à fumer avant l'âge de 13 ans.
- Un fumeur souffrant du diabète a onze fois plus de chance de mourir d'une crise cardiaque et trois fois plus de chance de mourir d'une maladie cardiovasculaire.
- L'incidence de mortalité infantile chez les Premières Nations du Canada est très élevée.
- Les infirmières à l'emploi des Premières Nations sont appelées à poser des actes qui dépassent le cadre légal de leur pratique professionnelle.
- Plusieurs communautés n'ont pas de plan d'urgence à jour pour faire face aux situations d'urgence ou de pandémie.
- Les Premières Nations du Canada souffrent de maladies généralement présentes dans le Tiers Monde. Par exemple, le taux de tuberculose dans les collectivités est de 8 à 10 fois supérieure à celui du reste de la population canadienne.

7.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN SANTÉ



Le développement de la santé des Premières Nations nécessite la prise en charge par celles-ci d'un système complet de santé selon une approche globale qui met davantage l'accent sur la prévention. Cela doit être fait selon les principes d'autonomie, de compétence et d'autorité des Premières Nations.



7.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN SANTÉ



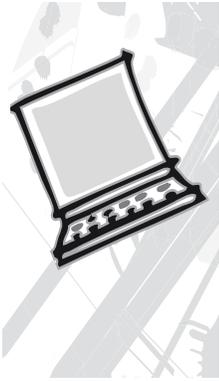
- L'amélioration et le maintien de l'état de santé des membres des Premières Nations, sur et hors communautés, pour atteindre la parité avec la population générale du Canada.
 - L'amélioration des conditions de vie des membres des Premières Nations, vivant sur et hors communautés.
 - La protection des membres des communautés dans l'éventualité de catastrophes ou de pandémies.
-

7.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN SANTÉ

- La poursuite du développement et de la mise en œuvre d'une approche globale mettant de l'avant les actions de prévention et ciblant les déterminants de la santé (environnement, habitudes de vie, développement sain de l'enfance, etc.).
- Le développement d'une expertise propre aux Premières Nations en recherche, en formation, en prévention et en intervention dans les problématiques de santé ciblées.
- L'accès à des ressources financières permettant d'effectuer nos propres recherches et activités de développement et de concrétiser les actions des plans stratégiques.
- Un meilleur accès aux services de santé de qualité au même titre que la population québécoise en général.
- L'intégration de processus de guérison traditionnelle.
- Un plan de santé global établi par les Premières Nations et dont les priorités et la gestion des services sont harmonisées avec les communautés locales.
- L'accès au niveau local et régional à des ressources professionnelles en santé.
- La clarification et la formalisation des liens avec les institutions de santé allochtones et l'harmonisation avec leurs services.
- L'acquisition de technologies pour l'amélioration de la prestation des services et soins de santé.
- L'encadrement de certains champs d'exercice de la pratique infirmière dans les communautés des Premières Nations.
- La capacité des communautés d'appliquer un plan de mesures d'urgence pouvant répondre à une éventuelle catastrophe ou pandémie.
- L'amélioration de l'accès à un programme bonifié de Services de santé non assurés (SSNA).
- Le contrôle du programme SSNA des Premières Nations pour répondre aux besoins réels de ces dernières.



7.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN SANTÉ



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Santé.

Le chef porteur du dossier Santé pendant le Forum a été Chef Jean-Charles Piétacho d'Ekuanitshit.

Les principaux messages en Santé

- Amélioration de l'accès des membres des Premières Nations à des services de santé et de prévention de qualité.
- Accroissement des moyens financiers accordés aux services de santé dans les communautés.
- Processus allant dans le sens d'un transfert de compétence et d'autorité vers les Premières Nations.

Contenu des échanges en Santé

Il est important, d'abord, de comprendre l'idée que les Premières Nations ont une vision holistique de leur santé et que celle-ci ne doit pas donc être abordée exactement de la même manière auprès des Premières Nations que des Québécois en général.

(...) « Pour une meilleure éducation, un meilleur emploi et un meilleur logement, il faut être en bonne santé. Je me sens en santé quand je parle dans ma langue ». Chef Jean-Charles Piétacho, Ekuanitshit

Les Premières Nations seront mieux à même de répondre convenablement aux besoins de leurs populations en acquérant toute la compétence et l'autorité en matière de santé.

(...) « Contrairement à ce que les gouvernements croient, il ne s'agit pas d'apprendre à prendre soin des nôtres, mais de reprendre le contrôle de nos ressources [humaines et financières], prérequis à un développement réel de notre santé ». Chef Jean-Charles Piétacho, Ekuanitshit

Une action concertée des Premières Nations s'impose et l'accent doit être mis sur l'aspect préventif. Le rôle de l'activité physique dans la santé a aussi été mentionné.

L'établissement d'un plan directeur constitue l'élément central de cette concertation, car celui-ci définit les orientations stratégiques et les paramètres des actions à entreprendre.

Plusieurs lacunes identifiées dans les services de santé constituent des freins à l'atteinte d'un meilleur état de santé chez les membres des Premières Nations, d'autant plus que plusieurs communautés sont éloignées des centres urbains. Certains moyens peuvent être mis en œuvre pour pallier à cet état de fait mais l'injection de nouvelles ressources financières constitue le point de départ de toutes solutions à venir.

(...) « Les Premières Nations sont en partie responsables des problèmes. Mais le manque de moyens [financiers] est récurrent ». David Gill, Conseil des jeunes



Le rôle des infirmières étant central dans les systèmes de santé des communautés, particulièrement dans les communautés éloignées, ce rôle doit être mieux encadré dans la législation de manière à ce que ces infirmières puissent prendre en charge certains traitements dans le respect d'une législation dont l'objectif premier doit être d'assurer la protection des utilisateurs des services de santé.

L'OIIQ a offert sa collaboration pour faire avancer ce dossier.

D'autre part, les participants ont été prévenus que les communautés ne sont pas prêtes à faire face à une situation qui découlerait d'une pandémie ou d'un autre type de catastrophe menaçant la santé ou la sécurité des personnes dans les communautés.

Conscients de leur rôle central en cas de pandémie, les gouvernements se sont engagés à continuer de sensibiliser les communautés autochtones à se préparer, à participer à une meilleure définition des rôles des institutions ayant à intervenir en cas d'urgence et à fournir le soutien technique nécessaire.

Admettant la précarité maintes fois démontrée de l'état de santé des Premières Nations et l'augmentation de l'écart existant entre la santé des Québécois et celle des membres des Premières Nations, les gouvernements font de la santé autochtone un dossier prioritaire. Aussi est-il important de consolider la base du système de santé, à savoir les infrastructures de services et les services de première ligne en portant une attention particulière aux problèmes de dépendance. Les gouvernements investiront donc en ce sens bien qu'ils ne parviennent pas à satisfaire à toutes les demandes faites.

7.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : SANTÉ

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Santé**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>7.6.1 Plan directeur</p> <ul style="list-style-type: none">• Finalisation et mise en œuvre du plan directeur en santé des Premières Nations du Québec	<p>Soutien financier de Santé Canada, la DGSPNI et du MSSS</p>
<p>7.6.2 Promotion et prévention</p> <ul style="list-style-type: none">• Développement et application de stratégies de promotion de la santé et de prévention pour lutter contre les différentes problématiques	<p>Soutien financier de Santé Canada, la DGSPNI et du MSSS</p>

7.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : SANTÉ

actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi. Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
En 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le MSSS s'engage à fournir à la CSSSPNQL un soutien d'expertise pour l'aider à finaliser son Plan directeur en santé et en services sociaux. • Santé Canada s'engage à mettre à la disposition de la CSSSPNQL 50 000\$ pour contribuer à bâtir le plan d'action de la santé des Premières Nations en collaboration avec les partenaires des Premières Nations et la province. • Santé Canada : Un montant de 12,1 M \$ sur 4 ans sera réservé pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis de la région du Québec. Ce montant servira à améliorer l'adaptation des services de santé aux besoins de ceux-ci et l'intégration entre les services de santé du Québec et les services financés par le gouvernement canadien. (Détails du montant de 12,1 M \$: un montant de 6,3 M \$ sur 4 ans est réservé pour la province de Québec permettant d'adapter les services de santé existants pour qu'ils répondent davantage aux besoins de tous les Autochtones. Un montant de 5,8 M \$ est réservé pour les communautés des Premières Nations, des Inuit et les organismes autochtones du Québec dans le cadre de l'enveloppe d'intégration qui fait partie du fond de transition pour la santé des Autochtones.)
À partir de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Le MSSS s'engage à mettre à la disposition de la CSSSPNQL le montant de 100 000 \$ réservé pour le Québec en 2006-2007 provenant du Fonds de transition pour la santé des Autochtones. Le gouvernement du Québec s'engage à poursuivre les discussions avec Santé Canada afin d'obtenir 6.3 M \$ qui sont mis à la disposition du Québec par Santé Canada dans le cadre du Fonds de transition pour les verser à la CSSSPNQL. • Le financement de base de la CSSSPNQL sera haussé. Il passera de 166 000 \$ à 210 528 \$ soit une augmentation de 44 528 \$ pour l'année courante, et sera indexé à chaque année. • Santé Canada annonce un montant de 16,2 M \$ sur 5 ans réservé pour les investissements en amont pour soutenir la promotion et la prévention de la santé dans les communautés autochtones. • Le MSSS s'engage à systématiser la fonction référence qui permet, après un retour en communauté suite à un épisode de soins dans les établissements publics du Québec, la continuité des soins et services, assurant ainsi un rétablissement global plus rapide.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>7.6.3 Plans de mesures d'urgence Mise sur pied ou mise à jour des plans de mesures d'urgence dans les communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du volet pandémie • Formation de personnel dans les communautés 	<p>Coopération et soutien financier du MAINC, de Santé Canada et du MSSS</p>
<p>7.6.4 Mécanisme d'encadrement de la pratique infirmière Mise en place d'un mécanisme d'encadrement de la pratique infirmière dans les communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité interprofessionnel en santé des Premières Nations avec les corporations professionnelles concernées 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien financier à la formation du comité et à la mise en œuvre de ses conclusions : Santé Canada, la DGSPNI, le MSSS 2. Soutien d'expertise: Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ)



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
En 2006 et 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Santé Canada a réservé 280 000 \$ (10 000 \$ par communauté) afin de soutenir le développement des plans de lutte contre les pandémies dont l'influenza dans les communautés du Québec. • Santé Canada s'engage à : continuer de sensibiliser les communautés autochtones à se préparer adéquatement à une éventuelle pandémie; à identifier les rôles de chacun afin d'assurer une meilleure coordination et à offrir un soutien technique pour se préparer à une éventuelle pandémie. • Santé Canada offre un montant de 50 000 \$ à la CSSSPNQL pour le financement d'un agent de liaison/coordination dans le but d'assurer une préparation adéquate à une éventuelle pandémie d'influenza. • Le MAINC s'engage à financer la mise à jour des plans d'urgence et assumer la formation requise pour chacune des PN au cours des prochaines années. • Le MAINC offre un financement de 40 000 \$ pour le développement d'une trousse d'information sur l'intervention psychosociale en lien avec la pandémie d'influenza. • Le MSSS réserve 60 000\$ à la CSSSPNQL pour la coordination et la liaison entre les communautés et le reste du réseau de la santé.
En 2006 et 2007	<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec la CSSSPNQL, le MSSS s'engage à collaborer avec les Premières Nations pour les aider à définir l'encadrement de la pratique infirmière dans les communautés. • L'OIIQ appuie la CSSSPNQL et les communautés dans cette démarche • Santé Canada accorde un montant de 32 000 \$ à la CSSSPNQL pour l'embauche d'une ressource professionnelle par la CSSSPNQL et le développement d'un plan de travail qui permettra de revoir les dispositions et enjeux qui encadrent la pratique infirmière dans les communautés Premières Nations.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT

8

VOLET SERVICES SOCIAUX/ SERVICES À LA PETITE ENFANCE





8.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN SERVICES SOCIAUX/ SERVICES À LA PETITE ENFANCE

Services sociaux¹

- 46 % des adolescentes, 23 % des adolescents et 39 % des adultes ont déjà pensé au suicide; 12 % des adolescents et 18% des adultes ont tenté de se suicider au cours de leur vie.
- 44 % des adolescents ont consommé de la drogue ou des substances volatiles sur une période de 12 mois.
- Une majorité d'intervenants communautaires estime qu'au moins 50 % des membres de leur communauté ont été victimes d'abus sexuels et que ce taux est en croissance.
- Les taux de sévices et d'homicide entre conjoints sont 8 fois plus élevés chez les femmes des Premières Nations que chez les femmes allochtones.
- En 2005-2006 on enregistrait 10 943 dossiers de placement pour une population de 11 372 jeunes de 0 à 18 ans. Ces dossiers concernent 1005 enfants pour un total de 191 309 jours de placement.
- 50 % des adolescents ont doublé une année scolaire; 41 % des adolescents éprouvent des difficultés scolaires.
- Quelque 20 % des adultes bénéficient de l'assurance-emploi et 24 %, de l'assistance-emploi (aide sociale).
- 60 % des adultes ont un revenu annuel de 20 000 \$ et moins; 61 % des femmes des Premières Nations déclarent un revenu inférieur à 10 000 \$.

Services à la petite enfance

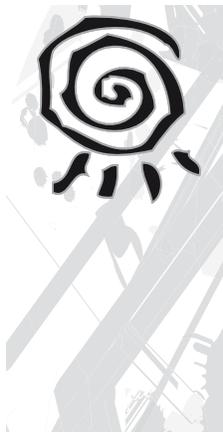


- Le nombre de places présentement allouées en garderie aux Premières Nations ne suffira pas à répondre aux besoins d'une population très jeune et en croissance.
- Les membres des Premières Nations vivant en milieu urbain n'ont pas accès au volet garderie de *l'Initiative des Services de garde à l'enfance des Premières Nations et des Inuits* bien que plusieurs familles doivent résider hors des communautés.
- Aucun financement spécifique n'est prévu dans les programmes de la petite enfance pour les enfants des Premières Nations ayant des besoins spéciaux.
- Les services de garde hors communautés ne sont pas adaptés à la culture et à la réalité des Premières Nations.

¹ Données issues de l'Enquête longitudinale sur la santé des Premières Nations, 2002, CSSSPNQL et de l'enquête menée en 2005 par Femmes Autochtones du Québec sur les abus sexuels chez les Premières Nations.



8.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN SERVICES SOCIAUX/ SERVICES À LA PETITE ENFANCE



Le développement et le mieux-être social des Premières Nations requiert la prise en charge par celles-ci d'un système complet de santé selon une approche globale qui met davantage l'accent sur la promotion de la vie, le développement sain de l'enfance, et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cela doit être fait selon les principes d'autonomie, de compétence et d'autorité des Premières Nations. Tous les enfants des Premières Nations et leurs familles doivent avoir accès à des services de qualité, contrôlés par la collectivité, pertinents sur le plan culturel et enrichissants du point de vue de la langue, qui contribueront à permettre aux enfants, à leurs parents et à toute la collectivité de réaliser leur plein potentiel.

8.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN SERVICES SOCIAUX/ SERVICES À LA PETITE ENFANCE

L'amélioration des conditions de vie des membres des Premières Nations, sur et hors communautés.

- L'amélioration de l'état de santé psychosociale et spirituelle des membres des Premières Nations, sur et hors communautés, en ciblant les problématiques de pauvreté, de suicide, de toxicomanie, d'abus d'alcool, de dépendance, de violence et d'abus sexuel, la plupart affectant particulièrement les femmes, les enfants et les adolescents.
- La protection des enfants et leur identité culturelle.
- La reconnaissance légale de l'adoption traditionnelle.
- La diminution de la population itinérante des Premières Nations dans les villes.



8.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN SERVICES SOCIAUX/ SERVICES A LA PETITE ENFANCE

Services sociaux



- Le développement d'approches psychosociales globales adaptées aux contextes sur et hors communautés, mettant de l'avant les actions de prévention.
 - L'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité aux services psychosociaux, en matière de :
 - Suicide : mise en place d'une gamme de services complets et adaptés aux contextes sur et hors communautés, en ciblant particulièrement la jeunesse.
 - Violence et abus sexuels : développement de programmes de prévention et d'intervention adaptés aux contextes sur et hors communautés, en ciblant particulièrement les femmes.
 - Toxicomanie, abus d'alcool et autres dépendances : bonification du programme (PNLAADA) contre la toxicomanie et l'abus d'alcool pour inclure l'ensemble des formes de dépendance.
 - Le développement et l'application de stratégies de prévention et de soutien aux familles et à toute la communauté pour lutter contre les différentes problématiques sociales.
 - L'amélioration des services d'hébergement offerts aux femmes et à leurs enfants des Premières Nations victimes de violence sous toutes ses formes.
 - Le développement d'un système de protection de la jeunesse propre aux Premières Nations.
 - Le développement d'une expertise propre aux Premières Nations en recherche, en formation, en prévention et en intervention sur les problématiques psychosociales ciblées.
 - L'augmentation du nombre d'intervenants de première ligne, sur et hors communautés.
 - L'accès à des ressources financières permettant de concrétiser les actions des plans stratégiques.
 - Le développement d'une démarche de lutte contre la pauvreté incluant le développement d'habiletés personnelles et professionnelles, la création d'emploi et l'amélioration des conditions de vie.
 - La mise sur pied d'activités reliées à l'économie sociale et coopérative dans les communautés des Premières Nations.
 - L'identification d'axes de développement favorables à l'atténuation de la pauvreté.
-



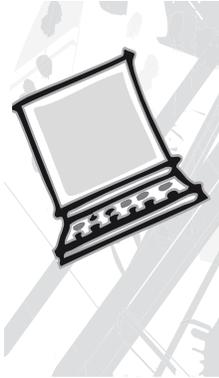
Services à la petite enfance, sur et hors communautés



- Le développement d'une autorité des Premières Nations sur les services de garde, sur et hors communautés.
 - L'amélioration de l'approche globale dans les programmes et les initiatives destinés au développement de la petite enfance et prenant en compte les besoins et les réalités des communautés.
 - La création d'un regroupement des services de garde des Premières Nations.
 - L'offre de services équitables pour les enfants ayant des besoins spéciaux et pour leurs familles.
 - L'offre de formation continue aux intervenants travaillant auprès des enfants des Premières Nations.
 - Le développement d'un programme de soutien aux parents ayant des enfants de 0-6 ans (promotion des habiletés parentales, etc.).
 - L'élaboration et l'offre de programmes à caractère éducatif sur le plan culturel et en matière de langues pour la petite enfance.
 - Le développement de programmes d'apprentissage à la lecture.
-



8.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN SERVICES SOCIAUX/ SERVICES À LA PETITE ENFANCE



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Services sociaux/Services à la petite enfance.

Le chef porteur du dossier Services sociaux/Services à la petite enfance pendant le Forum a été Chef Daniel Pien de Lac-Simon.

Les principaux messages en Services sociaux/Services à la petite enfance

- Adopter une conception holistique de la santé liant santé physique, spirituelle, émotionnelle et mentale aux valeurs et modes de vie des Premières Nations.
- Augmenter les moyens financiers pour répondre aux besoins.
- Nécessité de nouvelles ressources pour renforcer l'approche préventive.
- Amorcer une démarche vers l'acquisition de l'autorité en matière de services sociaux et de services de garde.

Contenu des échanges en Services sociaux

Les problématiques des services sociaux sont interreliées à toutes les dimensions de la santé : physique, spirituelle, émotionnelle et mentale. En d'autres mots, la santé des Premières Nations est vue comme holistique, ce qui correspond à l'histoire et aux valeurs véhiculées par les Premières Nations depuis des millénaires.

Conséquemment les problèmes sociaux des Premières Nations apparaissent, pour beaucoup, comme des symptômes d'un mal de vivre, d'une crise d'identité communautaire. Cette conception lie ainsi ces problèmes au développement de la culture et au respect du mode de vie des membres des Premières Nations.

C'est en ayant toute l'autorité nécessaire sur leurs propres services sociaux que les Premières Nations seront le mieux à même de répondre adéquatement aux besoins de leurs usagers.

(...) « On doit donner à nos enfants et à nos jeunes la possibilité de parler leur langue, de connaître leurs origines, leur culture et leur histoire ». Chef Daniel Pien, Lac-Simon

(...) « On consomme pour s'évader. [Parce qu'il y a] un problème avec le système de valeurs ». Nakka Bertrand, CJPNQL

L'approche holistique sous-tend que les actions entreprises doivent mettre l'accent sur la prévention, d'autant plus que la population des nations autochtones est fortement composée de jeunes. Cependant, la presque totalité des ressources humaines et financières actuelles est consacrée à répondre aux urgences, sans moyens pour favoriser les changements à plus long terme.

Nonobstant ce constat, il y a urgence à ce que les moyens financiers mis à la disposition des Premières Nations soient revus à la hausse, en proportion de l'ampleur des besoins constatés et de la détresse qu'ils engendrent, provoquant, entre autres, violence, suicides, placements d'enfants et toutes formes de dépendance (alcool, drogue, jeu, etc.). Ces réalités affectent aussi bien les Autochtones vivant en communautés que ceux qui résident en milieu urbain, et elles sont en croissance.



Le placement d'enfants des Premières Nations à l'extérieur des communautés est un sujet qui préoccupe grandement les Premières Nations, car c'est une action qui déracine des individus et ne tient pas compte de la spécificité des besoins et des modes de vie de celles-ci.

Les femmes autochtones sont fortement affectées par « l'épidémie » de violence, particulièrement sexuelle, faite aux femmes et aux enfants. De ce constat découle l'urgence d'améliorer le support financier accordé aux institutions vouées à les aider, particulièrement aux services psychosociaux de première ligne et aux maisons d'hébergement. Ce support est perçu comme indispensable à la réintégration effective des femmes dans la vie socioéconomique et politique des Premières Nations, aussi bien sur que hors communautés.

(...) « Nous avons besoin d'une approche multidisciplinaire ». Ellen Gabriel, présidente de FAQ

Les femmes, interpellant le gouvernement fédéral, ont aussi parlé de désavantages structurels qui engendrent une non-reconnaissance de certains droits des femmes autochtones dans les communautés, relativement aux droits matrimoniaux, par exemple.

Les membres des Premières Nations vivant en milieu urbain vivent le même genre de conditions. Les interventions doivent cependant être envisagées d'une manière différente, les centres d'amitié autochtones étant les lieux d'intervention à privilégier. Il est urgent que soient développés un plan d'action et un échéancier pour s'attaquer à ces problèmes sociaux, sur et hors communautés.

Les gouvernements se sont dits conscients des problèmes affligeant les membres des Premières Nations. Leurs réponses sont cependant demeurées en deçà des demandes financières faites à leur endroit. Ils ont de plus évoqué des causes structurelles aux problématiques existantes. Les intervenants des Premières Nations ont quand même salué l'ouverture faite et les efforts consentis, particulièrement par le gouvernement du Québec.

Contenu des échanges en Services à la petite enfance

Les services à la petite enfance prennent toute leur importance quand on constate le taux de natalité des Premières Nations et qu'on admet que cette petite enfance représente l'avenir des Premières Nations.

Là encore l'approche se doit d'être holistique, c'est-à-dire que doivent être pris en compte les aspects sanitaire, culturel et éducationnel.

L'amélioration des services de garde et le développement de l'autorité des Premières Nations sur ces services, le développement de services pour les enfants ayant des besoins spéciaux et pour leurs familles, la formation des intervenants et le support aux compétences parentales sont les enjeux majeurs de ce volet.

Il fut de plus souligné l'importance d'adopter une stratégie pour l'ensemble des services, sur et hors communautés.

Le gouvernement du Québec a manifesté son soutien aux objectifs de qualité des services envisagés et il s'est montré ouvert au transfert de certaines responsabilités en matière de services de garde.

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Services sociaux/Services à la petite enfance**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

ACTIONS	PARTENARIATS
SERVICES SOCIAUX	
<p>8.6.1 Services d'intervention psychosociale Mise sur pied de services d'intervention psychosociale de première ligne adaptés aux Premières Nations, dans les communautés et les centres d'amitié autochtone, notamment auprès des groupes vulnérables (enfants, jeunes, femmes, personnes âgées, la clientèle de la sécurité du revenu)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de capacités d'intervention 	<p>1. Soutien financier pour les centres d'amitié autochtone : MSSS</p> <p>2. Échange d'expertises pour le développement des capacités : MESS</p>
<p>8.6.2 Prévention du suicide Mise en œuvre du plan d'action de prévention du suicide des Premières Nations « Agir pour la vie »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de plans de développement locaux et d'outils de prévention, d'intervention, de post intervention, de soutien psychosocial, de soutien médical et de suivi de deuil 	<p>Soutien financier et technique de : MAINC, Santé Canada</p> <p>Soutien technique : MSSS</p>
<p>8.6.3 Lutte contre l'abus d'alcool et la toxicomanie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargissement du programme (PNLAADA) à d'autres formes de dépendance <p>Mise sur pied d'un centre de désintoxication des Premières Nations</p>	<p>Soutiens financier et technique de : MAINC, MSSS, Santé Canada</p>

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
SERVICES SOCIAUX	
À partir de 2006	<p>Le MSSS, en partenariat avec le regroupement des centres d'amitié autochtone, s'engage à favoriser le partenariat et le transfert de connaissance et d'expertise entre les centres de services sociaux et les centres d'amitié autochtones pour identifier les zones de complémentarité et de partenariat possible dans les services offerts aux Premières Nations</p>
À partir de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement fédéral continuera à s'impliquer à la table de concertation (Québec, Canada, Premières Nations) sur les communautés en crise. • Le MSSS s'engage à favoriser le transfert de connaissances et d'expertises aux intervenants des communautés qui le désirent afin de les aider à développer des services de première ligne, dont des programmes de formation, ayant notamment des impacts sur la prévention du suicide. • Santé Canada analyse la mise à jour du plan d'action « agir pour la vie » et entrevoit positivement le financement de certaines activités. • Santé Canada s'engage à continuer à travailler avec les organisations autochtones pour lutter contre la problématique du suicide au sein des premières nations, et a prévu un financement de 3,8 m\$ sur 4 ans pour des investissements en amont dans le cadre de la stratégie nationale en matière de prévention du suicide chez les jeunes autochtones au Québec. Pour chacune des 4 prochaines années, 100 000 \$ seront réservés pour un fonds régional d'intervention d'urgence en matière de crise sociale. Pour 2006-2007, un montant d'environ 400 000 \$ sera réservé pour des projets d'impact communautaires, et un montant de 7 000 \$ sera disponible pour chacune des communautés qui désireront s'en prévaloir. • Le MSSS s'engage à favoriser le transfert de connaissances et d'expertise aux intervenants des communautés qui le désirent afin de les aider à développer des services de première ligne, dont des programmes de formation, ayant notamment des impacts sur la prévention du suicide.
À partir de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Le MSSS s'engage à mettre sur pied, avec la CSSSPNQL, une campagne de communication auprès de certaines communautés pour prévenir le passage du simple jeu au jeu excessif (investissement de 265,000 \$) et donner de la formation aux intervenants des communautés concernant le jeu pathologique (investissement de 72,500 \$). Le MSSS s'engage à examiner l'accès à des services de désintoxication spécifiques et adaptés aux Premières Nations en collaboration avec les Premières Nations.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>8.6.4 Lutte contre la violence/abus sexuel</p> <p>Amélioration de la prestation des services destinés à la lutte contre la violence, particulièrement celle faite aux femmes et aux enfants sur et hors communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de protocoles d'intervention et activités de prévention • Développement d'expertises et de formations des différents groupes d'intervenants communautaires • Poursuite de l'implantation de la Stratégie globale de prévention, de sensibilisation et d'intervention en matière d'abus sexuel pour les Premières Nations • Amélioration de la capacité d'hébergement pour les victimes • Développement de services de soutien aux victimes • Élargissement des partenariats avec les intervenants et les réseaux autochtones via la Table de concertation « Pour le mieux être de nos Nations » • Établissement d'un programme spécifique pour les abuseurs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien financier par les instances concernées du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec 2. Correction du sous-financement des maisons d'hébergement pour les femmes des Premières Nations par les instances concernées des gouvernements du Canada et du Québec
<p>8.6.5 Protection de la jeunesse</p> <p>Développement d'une autorité Premières Nations en matière de protection de la jeunesse</p> <p>Mise en place de mesures pour assurer les services adaptés aux réalités des Premières Nations, sur et hors communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'adoption traditionnelle • Réalisation de recherches par les Premières Nations sur la situation des placements et du soutien à la famille • Développement de mécanismes d'accueil dans les communautés 	<p>Soutiens financier et d'expertise : MAINC, Santé Canada, MSSS, MFCF</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
	<ul style="list-style-type: none"> • Santé Canada s'engage à poursuivre son travail avec les Premières Nations et les Inuit afin d'améliorer l'accès à des services qui couvrent d'autres formes de dépendance, en partenariat avec les autorités du Québec. • Santé Canada dispose d'un budget de 80 000 \$ pour 2006-2007 et examinera les possibilités quant à la formation continue des intervenants en toxicomanie, notamment pour l'enseignement à distance.
À partir de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental contre la violence conjugale, le MFACF reprendra une campagne de sensibilisation avec un volet spécifique autochtone. Il y aura notamment une représentation théâtrale dans les écoles, un bottin de ressources disponibles et une campagne dans les radios autochtones. • Le MSSS s'engage à subventionner, pour une somme de 50 000 \$, de façon récurrente à compter de 2007-2008, le poste de la coordonnatrice des maisons d'hébergement et de promotion de la non-violence de FAQ. • Le MAINC s'engage à poursuivre le financement de 51 000 \$ à FAQ pour les activités de formation et de support aux maisons d'hébergement et à financer 75 000 \$ à FAQ pour la poursuite de l'implantation de la Stratégie globale de prévention, de sensibilisation et d'intervention en matière d'abus sexuel pour les Premières Nations. La CSSSPNQL sera également impliquée dans cette stratégie. • Afin de répondre aux besoins des 5 centres d'hébergement situés dans des communautés des Premières Nations au Québec, une somme de 158 050 \$ est disponible immédiatement pour aider au fonctionnement de ces centres. Le montant sera révisé à la hausse.
D'ici 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Le MSSS s'engage travailler avec les Premières Nations à la révision des critères d'évaluation pour accréditer les ressources d'hébergement pour les jeunes en difficulté. • Le MSSS s'engage à travailler avec les Premières Nations pour élaborer un cadre de base commun pour permettre aux communautés qui le désirent de se donner un régime particulier en matière de protection de la jeunesse, tel que le permet l'article 37.5 de la Loi sur la protection de la jeunesse. • Par une entente commune avec le MAINC, le MSSS investira dans le développement des services de première ligne les sommes économisées à la suite du plafonnement de la tarification des services rendus par les centres jeunesse et de la contribution additionnelle du MAINC. Il s'agit d'une somme de 1,5 millions \$ sur 3 ans à investir dans les services de première ligne; représente 500 000 \$ d'ici au 31 mars 2007 pour la mise en œuvre d'une nouvelle initiative

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de soutien à l'intention des parents et des familles • Création système de gestion pour l'ensemble des services à l'enfance et à la famille • Application des recommandations prévues dans le mémoire sur le projet de loi 125 • Application des recommandations prévues dans le rapport Wen :de The journey continues 	
<p>8.6.6 Recherche et développement régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et mise en œuvre d'un programme sur les meilleures pratiques en prévention et sur des outils d'intervention • Recherche sur les facteurs prédisposant à la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans les services à l'enfance 	<p>Soutien financier de MSSS, DGSPNI, MAINC</p>
<p>8.6.7 Développement d'une autorité des Premières Nations en matière de services de garde à l'enfance des Premières Nations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégation de certains pouvoirs en matière de services de garde à l'enfance des Premières Nations 	<p>...</p> <p>2. Négociation avec le MFACF concernant la délégation et l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde à l'enfance</p>
<p>8.6.8 Développement d'une stratégie globale pour les services à la petite enfance des Premières Nations, en milieu urbain et dans les communautés.</p>	<p>Partenariats : gouvernements du Canada</p>
<p>8.6.9 Élargissement de l'accès aux programmes et au financement des services à la petite enfance des Premières Nations en milieu urbain</p>	<p>Partenariats : gouvernements du Québec et du Canada</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
	<p>afin d'assurer le développement de mesures concrètes de prévention et de support à la famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC octroiera une somme de 25 000 \$ pour déterminer les services préventifs à privilégier en milieu autochtone et soutien aux Premières Nations dans les stratégies à mettre en place. • Santé Canada confirme une participation financière de 25 000 \$ pour un projet pilote qui permettrait de déterminer les besoins des Premières Nations en services préventifs et en matière d'habiletés parentales. • Financement du MAINC de 35 000 \$ pour le développement d'une compétence pour les services à l'enfance et à la famille chez les Premières Nations. • Le MAINC s'engage à participer aux discussions tripartites sur l'adoption traditionnelle et l'accréditation des familles d'accueil. • Le MFACF veut examiner quels sont les meilleurs mécanismes à mettre en place pour aider les aînés. Des rencontres sont à prévoir pour échanger sur ces mécanismes.
À partir de 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat souhaité
<p>1. D'ici à 2010</p> <p>2. En 2007-2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le MFACF réitère sa volonté d'entreprendre la négociation d'une entente relativement à la délégation de l'exercice de certains pouvoirs en matière de services de garde avec la CSSSPNQL. • Les services de garde sont admissibles à la subvention pour les enfants handicapés ainsi qu'à l'allocation en milieu défavorisé.
D'ici 2008	
D'ici 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat souhaité



9

VOLET INFRASTRUCTURES



PLAN DE DÉVELOPPEMENT





9.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN INFRASTRUCTURES

- Toutes les communautés des Premières Nations n'ont pas accès à une eau de qualité.
- Les systèmes de traitement des eaux dans un grand nombre de communautés nécessitent des améliorations.
- Le besoin de formation continue des techniciens en gestion de l'eau dans plusieurs communautés.
- Il y a un manque de données, de personnel qualifié et de suivi relativement à la gestion de l'eau pour l'ensemble des communautés des Premières Nations.
- Plusieurs communautés situées en région isolées sont reliées au réseau routier provincial par des routes non asphaltées et, donc, difficiles à entretenir en toutes saisons.
- Le partage de ces routes non asphaltées avec le trafic lourd sur de longues distances crée des problèmes de sécurité important pour les usagers des Premières Nations.
- Dans les communautés non reliées au réseau routier les coûts de déplacement et d'approvisionnement sont exorbitants.
- Un grand nombre de communautés sont dotées d'un réseau routier interne non asphalté, difficile à entretenir et à drainer. De nombreuses problématiques de santé sont ainsi associées à l'omniprésence de poussière dans l'air et aux infiltrations d'eau dans les sous-sols.
- Plusieurs communautés isolées ou enclavées utilisent la voirie forestière développée par l'industrie. Trois problèmes principaux se posent alors : l'impact environnemental; le respect des droits des Premières Nations; la sécurité sur ces routes et sans signalisation.
- L'ouverture du territoire par les chemins forestiers crée une pression qui menace les activités d'occupation du territoire, les écosystèmes et fragmente les habitats fauniques.

9.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN INFRASTRUCTURES



L'amélioration des conditions de vie et le développement socioéconomique des Premières Nations passent par le rétablissement de l'équité entre les communautés des Premières Nations et les municipalités et villes environnantes en matière de conditions de vie. Cela implique d'abord, la participation des Premières Nations aux décisions en matière d'infrastructures et aux retombées économiques engendrées, ensuite, le développement de compétences et le renforcement des capacités des Premières Nations dans les domaines reliés aux infrastructures.



9.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN INFRASTRUCTURES



- L'atteinte du niveau de catégorie A (niveau d'intervention faible) pour tous les réseaux d'aqueducs et d'eaux usées de l'ensemble des communautés des Premières Nations du Québec.
 - Des réseaux routiers pour les communautés isolées comparables à ceux des municipalités et des villes environnantes.
 - Des routes d'accès plus sécuritaires.
 - Des réseaux routiers locaux plus faciles d'entretien.
 - La diminution des problèmes respiratoires dus à la poussière.
 - Des retombées économiques pour les Premières Nations concernées par les projets d'infrastructure.
-

9.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN INFRASTRUCTURES

- La liaison des communautés isolées au réseau routier provincial.
- La normalisation des réseaux routiers locaux à l'intérieur des communautés.
- L'implication des Premières Nations dans la prise de décision et dans la gestion de l'eau, des bassins versants aux robinets.
- L'acquisition de compétences et d'expertises en matière de gestion de l'eau.
- La surveillance de la qualité des infrastructures (routes et réseaux d'aqueduc et d'égouts).
- La garantie du financement nécessaire aux travaux d'infrastructure requis.



9.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN INFRASTRUCTURES



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Infrastructures.

Le chef porteur du dossier Infrastructures pendant le Forum a été Grand Chef Lucien Wabanonik de la Nation algonquine Anishinabeg.

Les principaux messages en Infrastructures

- Le développement des infrastructures conditionne le développement économique.
- La qualité des infrastructures a un impact aussi sur la santé et la sécurité des membres des Premières Nations.

Contenu des échanges en Infrastructures

Le développement d'infrastructures adéquates est à la base d'un développement socioéconomique durable pour les Premières Nations. Et ce développement durable ne peut se faire sans la participation pleine et entière des Premières Nations elles-mêmes à toutes les phases des processus de décision de même qu'aux retombées économiques en découlant.

(...) « Les Premières Nations ont été tenues à l'écart des processus décisionnels tant au niveau local que provincial et fédéral ». Chef Lucien Wabanonik, Grand Chef Anishinabeg

Le développement des infrastructures est lié au développement du logement de même qu'à celui de l'activité économique et à celui de la santé et de la sécurité des membres des Premières Nations. La gestion de l'eau et le développement des réseaux routiers des communautés ou menant aux communautés sont ainsi des éléments centraux pour le développement des Premières Nations.

À cela le gouvernement du Québec, principal interlocuteur des Autochtones dans ce dossier, répond, notamment, en invitant les représentants des Premières Nations à participer à un processus régional de réflexion sur les ressources, le territoire et le développement routier.

Des intervenants des administrations régionales sont intervenus pour offrir leur collaboration dans le sens d'impliquer les Premières Nations dans la démarche globale de réflexion sur l'eau et les bassins versants.

9.6 PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU FORUM : INFRASTRUCTURES

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Infrastructures**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>9.6.1</p> <p>Implication des Premières Nations dans la gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none">• Formation continue pour les techniciens en gestion de l'eau des Premières Nations• Établissement et maintien d'un portrait global de l'état de la situation• Assurer le suivi des travaux sur les systèmes de gestion des eaux sur les communautés	<ol style="list-style-type: none">1. Soutiens financier et d'expertise pour la formation : MAINC, Santé Canada, Environnement Canada2. Soutien technique : MDDEP3. Soutien de l'UMQ
<p>9.6.2</p> <p>Développement et mise en œuvre d'un plan (sur 3 ans) pour entretenir, construire et paver les routes d'accès aux communautés isolées et leurs réseaux routiers locaux</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'une table de travail• Identification des routes visées• Études de faisabilité à réaliser ou à compléter	<ol style="list-style-type: none">1. Partenariats financiers et techniques avec : Transports Québec, le SAA2. Collaboration du MAINC

9.6 PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU FORUM : INFRASTRUCTURES

actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi. Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
D'ici 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC s'engage à un financement de 70 000 \$ pour permettre la consultation des partenaires afin de définir le mode de concertation-coordination et ainsi assurer le soutien aux Premières Nations dans l'exécution de leurs responsabilités visant la gestion de l'eau de leurs communautés. • Santé Canada s'engage à poursuivre ses efforts pour augmenter la capacité de surveillance de la qualité de l'eau dans les communautés autochtones par l'entremise de sessions de formation visant les contrôleurs communautaires. • Environnement Canada continuera d'agir à titre de ministère-expert auprès de Santé Canada et du MAINC et jouera également un rôle d'expert technique lorsque requis dans la réalisation de différents projets, notamment dans la gestion des eaux usées. • Le MDDEP a des responsabilités au niveau technique et de l'expertise en matière d'eau. Il s'engage à collaborer pour rendre disponible cette aide technique afin qu'il n'y ait pas d'accident. • Le MDDEP réitère l'intention des partenaires du Plan d'action St-Laurent d'intégrer les Premières Nations concernées et que les Premières Nations soient considérées comme des acteurs de l'eau. • L'UMQ convie les Premières Nations à prendre place dans les organismes en bassin versant. L'UMQ a élaboré un programme d'apprentissage pour les opérateurs... se fait sur le lieu de travail par accompagnement. L'UMQ s'engage à être le lien auprès des Premières Nations.
De 2007 à 2010 (3 ans)	<ul style="list-style-type: none"> • Le MTQ souhaite hausser à 4000 \$/km la subvention octroyée via le Programme d'entretien des routes d'accès aux communautés isolées à chacune des communautés autochtones afin d'effectuer l'entretien de leurs routes d'accès. • Le MTQ veut appuyer sa participation et celle du SAA à une table de concertation tripartite afin notamment d'évaluer conjointement les besoins et de prioriser les interventions. • Le MTQ souhaite mettre en place ou participer à la mise en place de conditions facilitantes en ce qui concerne la formation et l'accompagnement dans le domaine de l'entretien et de la réfection des routes. • Le MAINC s'engage à participer à une table de discussion avec les Premières Nations et le Québec pour évaluer les besoins et prioriser les interventions.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>9.6.3 Autre action</p>	<p>Le gouvernement du Québec</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement du Québec annonce une troisième enveloppe du Fonds d'initiatives autochtones (FIA) au montant de 35 millions \$ sur 5 ans afin de permettre aux communautés et organismes autochtones de renouveler ou d'améliorer leurs infrastructures et équipements communautaires. Un comité aviseur sera créé pour assurer la gestion efficace et rencontrer les besoins des Premières Nations.

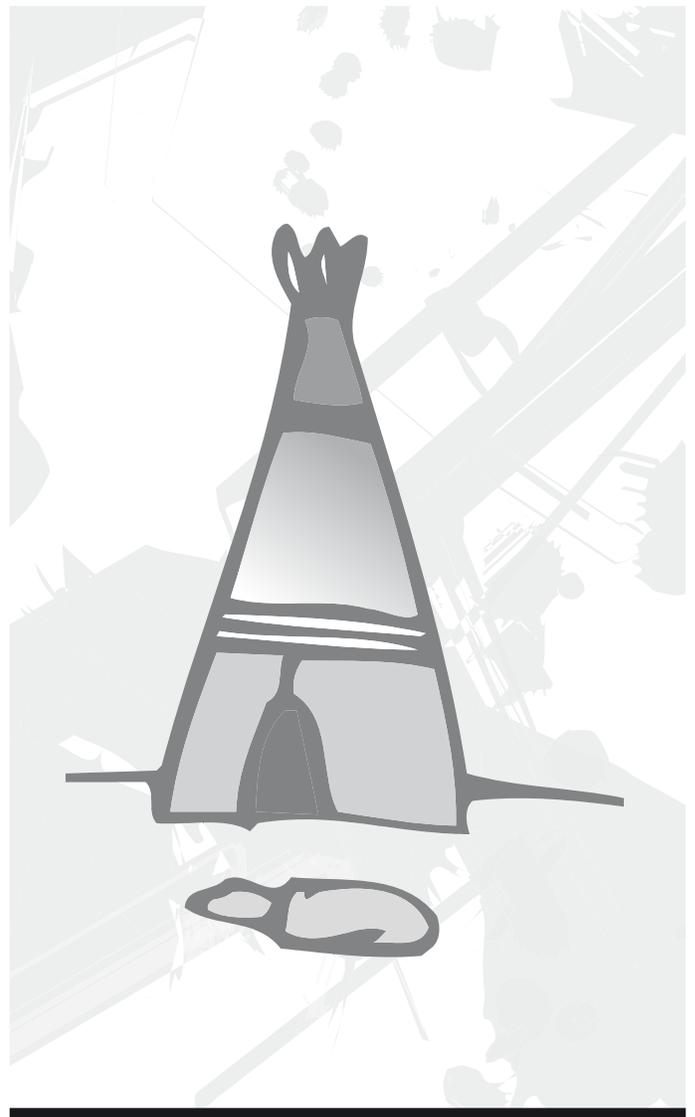


10

VOLET LOGEMENT



PLAN DE DÉVELOPPEMENT





10.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN LOGEMENT

- En 2006, les Premières Nations du Québec et du Labrador vivent une véritable crise du logement avec un retard de 8 800 unités et 40% du parc de logements ayant des besoins en rénovation.
- Les effets bénéfiques du financement supplémentaire annoncé par le fédéral en 2005 seront perdus par la réduction permanente du budget de logement social (- 38%).
- Le manque de fonds pour s'attaquer à la contamination par la moisissure et la vermiculite.
- Les investissements annoncés ne sont pas suffisants pour résorber la crise.
- Certaines communautés qui ont des besoins de constructions nouvelles ne peuvent le faire par manque d'espace sur leur territoire.
- Le transfert de territoire aux communautés pour la construction domiciliaire prend en moyenne de 7 à 10 ans.
- L'incapacité des Premières Nations à fournir de nouvelles unités d'habitation aux membres qui vivent hors communautés.
- La qualité de l'habitation est indispensable pour assurer la qualité de l'éducation, de la santé, du développement économique et du bien-être général.
- Les mauvaises conditions de logement sont un des trois facteurs clés des nombreux cas de prise en charge d'enfants dans les communautés Premières Nations.
- Le manque d'accès au capital est une barrière énorme dans le développement de l'habitation sur et hors communautés.

10.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN LOGEMENT



L'obtention de meilleures conditions de vie pour les membres des Premières Nations sur et hors communautés passe par l'établissement et la mise en œuvre d'un nouveau pacte global avec le gouvernement fédéral, l'implication des autres partenaires des Premières Nations en matière de logement et une prise en charge complète par celles-ci de leur développement de l'habitation.



10.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN LOGEMENT



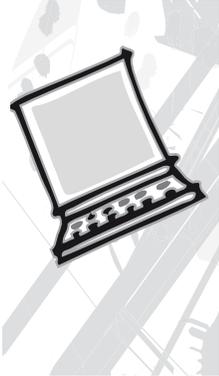
- Une amélioration tangible des conditions de logement dans les communautés des Premières Nations.
 - La réduction des pathologies sociales associées aux mauvaises conditions de logement sur et hors communautés.
 - Un large éventail de choix en matière de construction d'habitations pour les membres des Premières Nations sur et hors communautés.
 - Un sentiment d'appartenance des Premières Nations vis-à-vis de la nouvelle approche en logement.
-

10.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN LOGEMENT

- L'élimination du déficit en logement dans les communautés dans un horizon de cinq ans.
- L'accélération du transfert de portion de territoire aux Premières Nations pour les besoins de construction d'habitation dans les communautés et l'établissement de nouvelles communautés.
- L'assainissement des conditions de logement dans les communautés.
- L'exercice par les Premières Nations de leur autorité en matière d'habitation sur et hors communautés accompagné de moyens pour assumer pleinement cette prise en charge.
- Une capacité appropriée des Premières Nations à fournir de l'habitation de qualité selon un taux d'occupation acceptable à leurs membres vivant sur et hors communautés.
- Un accès accru des Premières Nations au capital pour stimuler la construction de façon significative.
- Un vaste choix de possibilités de contrôler, gérer et construire l'habitation en fonction des besoins de chaque nation, en incluant le régime actuellement (2006) en vigueur.
- La possibilité pour chacune des Premières Nations de négocier directement avec le Canada de nouvelles ententes en matière de logement dans le cadre de la nouvelle approche.



10.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN LOGEMENT



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Logement.

Le chef porteur du dossier Logement pendant le Forum a été Chef Lance Haymond de Eagle Village First Nation.

Les principaux messages en Logement

- Les mauvaises conditions de logement sont une cause des problèmes sociaux des Premières Nations.
- L'écart entre les besoins et l'offre de logements est immense, et il se creuse de plus en plus.
- Les Premières Nations doivent acquérir la compétence et l'autorité en matière de logement.

Contenu des échanges en Logement

Résultat d'une démarche entreprise en 2000, la présentation faite par le chef porteur du dossier des Premières Nations a bien démontré l'urgence de pallier à la situation de pénurie aigue actuelle de logements et des conditions d'habitation dans les communautés des Premières Nations. Elle a aussi démontré que le système actuel ne parvient pas à rattraper un écart qui se creuse toujours plus au fil des décennies entre les besoins et l'offre de logements.

On fait remarquer que les mauvaises conditions de logement se situent en amont des problèmes sociaux tels la violence, les abus et la dépendance aux drogues et à l'alcool.

La question de l'établissement de Kitcisakik a été soulevée et les conditions « dignes du Tiers-Monde » dans lesquelles vivent les résidants de l'endroit ont été fermement dénoncées.

(...) « Nous vivons dans des conditions semblables à des celles d'un camp de réfugiés... On doit chercher l'eau au puits communautaire... juste à côté d'un barrage d'Hydro-Québec... sans avoir l'électricité... ». Chef Edmond Brazeau, Kitcisakik

(...) « Ils [les Kitcisakik ininiks] ne veulent pas d'un projet clé en main. Ils veulent prendre leurs propres décisions ». Chef Edmond Brazeau, Kitcisakik

À partir de ces constats, les Premières Nations proposent une période de rattrapage dans la construction de logements, phase qui se déroulerait en parallèle avec l'exploration puis la définition de nouvelles manières de faire dans le domaine. Tout cela viserait à en arriver à ce que les Premières Nations prennent en charge le développement du logement dans les communautés selon un modèle qui offrirait un ensemble de possibilités adaptées aux besoins de chaque nation.



Les représentants des gouvernements ont admis sans réticence l'extrême importance du logement comme préalable au développement socioéconomique des Premières Nations. Ils ont aussi constaté le décalage entre les besoins et l'offre actuelle en logements au sein des communautés.

Les deux paliers de gouvernement ont d'ailleurs affirmé que ce point faisait partie des priorités auxquelles ils doivent s'attaquer, évoquant de plus des changements structurels à venir et une éventuelle prise de contrôle du Logement par les Premières Nations.

Principal intéressé dans ce dossier, le gouvernement fédéral n'a cependant pas été en mesure de répondre positivement aux demandes faites. Il s'en est donc tenu au « développement d'un plan d'action tripartite », avec la SCHL et l'APNQL, et à la poursuite de discussions dans le dossier.

En réaction à l'absence d'engagement du gouvernement fédéral, les Premières Nations ont manifesté leur déception.

10.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : LOGEMENT

Présentation

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Logement**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des

ACTIONS	PARTENARIATS
RATTRAPAGE EN MATIÈRE DE LOGEMENT	
<p>10.6.1</p> <p>Construction de 8 800 unités en logement, rénovation de 5 000 unités, décontamination de 1 700 unités et infrastructures pour la desserte de 7 300 terrains pour la construction domiciliaire dans les communautés des Premières Nations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de mécanismes plus rapides d'acquisition de nouvelles terres pour la construction de logements • Établissement de nouvelles communautés à part entière (ex : Kitcisakik) • Développement de compétences chez les Premières Nations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement d'un plan d'action tripartite (MAINC, SCHL, Premières Nations) 2. Financement d'un poste de coordonnateur en logement
NOUVELLE APPROCHE EN MATIÈRE DE LOGEMENT	
<p>10.6.2</p> <p>Préparation des négociations d'une nouvelle approche en matière de logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la position de négociation de l'APNQL • Préparation et mise en œuvre d'une stratégie de communication de l'APNQL auprès des Premières Nations • Gestion du processus de négociation par l'APNQL et les Premières Nations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien financier du gouvernement du Canada 2. Collaboration du gouvernement du Québec
<p>10.6.3</p> <p>Mise sur pied d'une table de négociations pour le développement d'une nouvelle approche en matière de logement sur et hors communauté touchant, notamment, l'exercice de l'autorité en la matière ainsi que les nouveaux modes de financement, la reddition de comptes, la construction, l'entretien, le développement des capacités (planification, gestion, gouvernance), la propriété domiciliaire, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets d'expérimentation de nouvelles approches en logement • Facilitation de l'accès au capital pour le développement du logement sur et hors communautés • Mise en œuvre de la nouvelle approche 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la table : gouvernement du Canada, SCHL • Soutien financier au développement de projets pilotes : gouvernement du Canada

10.6 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : LOGEMENT

actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
RATTRAPAGE EN MATIÈRE DE LOGEMENT	
<ol style="list-style-type: none"> 1. De 2006/07 à 2011/12 2. À partir de 2007/08 3. À partir de 2006 4. À partir de 2006 5. À partir de 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC et la SCHL s'engagent à travailler avec les Premières Nations au développement d'un plan d'action tripartite visant à augmenter le nombre de logements de qualité convenable dans les communautés et à poursuivre leur soutien financier et technique offert au comité tripartite en logement pour la mise en œuvre de son plan de travail conjoint. • Financement du MAINC de 100 000 \$ pour un poste de coordonnateur en logement relevant de l'APNQL. • La SCHL annonce la possibilité de négocier avec l'APNQL les ressources requises pour la mise en œuvre des programmes de logement destinés aux membres des Premières Nations vivant hors communautés.
NOUVELLE APPROCHE EN MATIÈRE DE LOGEMENT	
<p>De 2006 à 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'éventualité où de nouvelles enveloppes financières seraient rendues disponibles par le gouvernement fédéral, il y a ouverture par la SHQ à regarder la possibilité de négocier avec l'APNQL les ressources requises pour la mise en œuvre des programmes de logement destinés aux membres des Premières Nations vivant hors communautés.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Deux ans à partir de 2007 2. À partir de 2007 3. À partir de 2007/08 4. À partir de 2006 5. À partir de 2007 6. À partir de 2006 7. À partir de 2007/08 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC s'engage à soutenir financièrement et sur le plan technique la mise sur pied de projets d'expérimentation permettant d'explorer des approches novatrices en logement dans les communautés. Financement : 100 000 \$ en 2006-2007 et 200 000 \$ en 2007-2008. • Poursuite de la collaboration par l'entremise du comité régional tripartite (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, la Société canadienne d'hypothèque et de logement et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador) en logement.

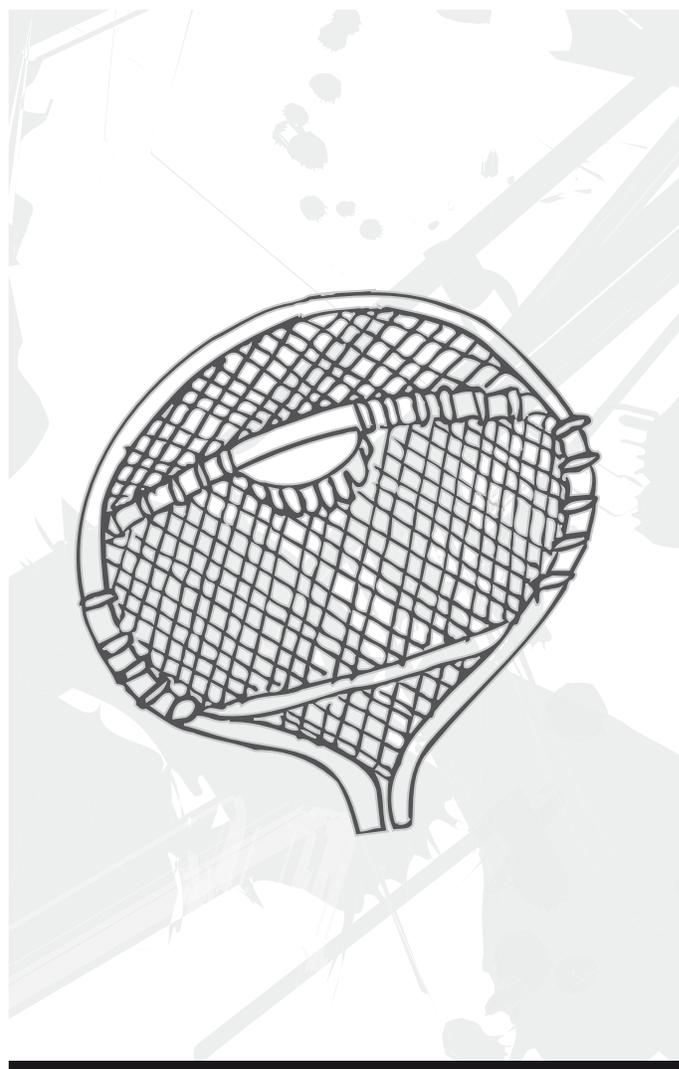


11

VOLET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE et engagements JEUNESSE



PLAN DE DÉVELOPPEMENT





Mise en contexte (Note au lecteur)

Les discussions sur le thème du Développement communautaire durable ont eu lieu lors de la dernière partie du déroulement du Forum soit le vendredi matin 27 octobre, le Forum étant prévu se terminer le vendredi vers l'heure du midi.

Au début de cette même matinée, les volets Infrastructures et Logement furent aussi traités.

Le lecteur doit savoir qu'à un certain moment, lors des discussions sur le développement communautaire durable, elles-mêmes influencées par le ton des discussions survenues plus tôt dans la matinée, les parties ont senti le besoin de modifier l'agenda et d'aborder plus franchement les discussions à caractère politique.

Cela a eu comme conséquence que les éléments prévus dans le déroulement du volet Développement communautaire durable ont été mis de côté, la discussion s'élargissant vers des thèmes de portée plus globale que ce qui avait été convenu selon le Document de travail du Forum.

Le lecteur trouvera un sommaire de ces discussions dans la première partie du présent document, à l'intérieur de la section intitulée Points saillants.

Ainsi les éléments constituant du volet Développement communautaire durable ont peu fait directement l'objet de discussions formelles, à l'exception du point 11.6.1, 11.6.4, 11.6.10.

Cependant, des discussions préalables au Forum portant sur les éléments de ce volet avaient permis de définir certains partenariats. Ceux-ci ont donc été intégrés au tableau du plan d'action, volet Développement communautaire durable, comme le lecteur sera en mesure de le constater un peu plus loin dans le texte.

Notons enfin que, durant les discussions en question, un certain nombre de partenariats et d'engagements relatifs au thème Jeunesse avaient été élaborés. Ces partenariats ont été annoncés lors des dernières heures du Forum et font l'objet d'un nouveau tableau qui a été inséré à la suite de celui du Développement communautaire durable.

11.1 SOMMAIRE DES PROBLÉMATIQUES EXISTANTES EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE



- Les pourvoies, les camps forestiers et miniers ont contaminé les sols sur les territoires des Premières Nations avec des déchets, de l'huile, de l'essence, etc.
- Aucun programme monétaire pour la décontamination des sites contaminés n'est disponible.
- Le développement de projets (hydroélectriques, forestiers, miniers, transport, villégiature) réduisent la qualité du territoire (lacs, rivières, forêt et biodiversité) dans son intégralité.
- Il y a absence de statistiques à jour concernant les Premières Nations du Québec et le gouvernement fédéral ne respecte pas les principes de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) instaurés par les Premières Nations.
- Le gouvernement fédéral ne reconnaît pas non plus les protocoles de recherche et de consultation développés par l'APNQL.
- Cette façon de procéder ne tient pas compte de la culture et des réalités des Premières Nations et contrevient au droit de gouvernance des Premières Nations, tel que reconnu par la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones.
- Une migration croissante de membres des Premières Nations vers les villes.



11.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE



La vision des Premières Nations en matière de développement durable repose sur les notions d'équilibre, de respect et de responsabilisation. Le développement durable équilibré implique de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de faire des choix et de s'épanouir.

Le développement durable respectueux implique une cohabitation harmonieuse de l'humain avec l'environnement physique. Elle requiert une gestion des ressources de l'environnement en fonction de la capacité du milieu.

Le développement durable responsable implique la gestion harmonieuse des dimensions économique, sociale, culturelle, environnementale, institutionnelle et politique du milieu de vie des Premières Nations. Elle fait appel au développement des savoirs et aux partenariats.

Cette vision holistique prend racine dans les valeurs, les principes et les pratiques ainsi que dans la diversité culturelle qui font la spécificité des Premières Nations.

11.3 OBJECTIFS DE FINALITÉ EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE

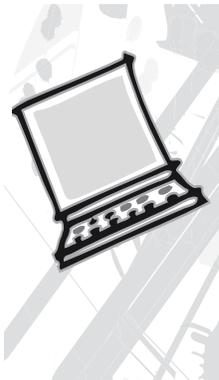
- Un environnement sécuritaire pour les particuliers et les communautés des Premières Nations.
- La réhabilitation et le maintien de la biodiversité.
- La pérennité des ressources naturelles.
- L'utilisation efficace des ressources naturelles et une consommation responsable.
- La prise en compte des besoins des générations futures dans la réponse aux besoins actuels.
- Des institutions de gouvernance disposant des outils et moyens nécessaires à la réalisation de leurs mandats de développement socioéconomique, sur et hors communautés.



11.4 OBJECTIFS DE MOYEN EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE

- La participation active des Premières Nations à tous les processus de consultation précédents l'élaboration de mesures gouvernementales ayant un impact sur leur développement socioéconomique.
- Une meilleure connaissance par les décideurs des Premières Nations et un soutien à leur prise de décisions.
- Le développement de l'énergie renouvelable et des mesures d'efficacité énergétique.
- La connaissance des risques liés aux changements climatiques chez les communautés.
- La nécessité de partenariats avec les autres occupants et utilisateurs du territoire.
- La participation aux processus de décision.
- L'implication des Premières Nations dans l'évaluation des impacts, l'analyse des sites et la recherche de solutions conséquentes en plus de favoriser un transfert de compétences.
- L'implication des jeunes et des femmes dans le processus décisionnel.
- Le contrôle de la qualité des actions humaines (gouvernance, respect des lois et protocoles, codes de conduite et d'éthique).
- La mise en place ou le renforcement de structures de soutien aux membres des Premières Nations vivant en milieu urbain.

11.5 SYNTHÈSE DU CONTENU DES ÉCHANGES EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE



Introduction

Vous trouverez dans le présent chapitre une synthèse des discussions qui ont eu lieu au Forum socioéconomique des Premières Nations sur le thème Développement communautaire durable.

Le chef porteur du dossier Développement communautaire durable pendant le Forum a été Grand Chef Lucien Wabanonik de la Nation algonquine Anishinabeg.

Les principaux messages en Développement communautaire durable

- Le développement communautaire durable passe par la cogestion des territoires et des ressources.



Contenu des échanges en Développement communautaire durable

Conscientes de la « sensibilité » du sujet, les Premières Nations ont fortement affirmé que les enjeux de développement durable des Premières Nations passent par la question du territoire et par celle de la gestion des ressources sur ces territoires.

(...) « Dans une perspective de développement communautaire durable, le territoire et les ressources sont au cœur de l'identité des Premières Nations. Ce lien privilégié est méconnu et mérite d'être respecté ». Grand Chef Lucien Wabanonik, Nation algonquine Anishinabeg

Les Premières Nations réclament la fin du colonialisme interne et considèrent qu'elles doivent être pleinement associées au développement socioéconomique survenant sur les territoires qu'elles occupent par la cogestion de ces territoires avec, comme vision, la protection des milieux de vie autochtones et la gestion responsable des ressources disponibles pour le bénéfice équitable et à long terme de toutes les parties intéressées.

La cogestion implique que les Premières Nations soient dotées des outils nécessaires pour assumer pleinement leur rôle. De là découle la nécessité de renforcer les moyens financiers et techniques de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, et de doter l'Institut des moyens pour consulter leurs populations de manière adaptée et pour recueillir toutes données nécessaires à la prise de décision, dans le respect de la propriété intellectuelle des données recueillies.

De plus, certaines actions doivent être entreprises pour protéger les milieux de vie des Premières Nations et préparer celles-ci à affronter les effets des changements climatiques en cours.

Pour leur part, les gouvernements, plus particulièrement le gouvernement du Québec, disent comprendre la position des Premières Nations. Ils offrent d'élargir la participation des Premières Nations aux processus de décision nationaux (du Québec) mais aussi aux processus régionaux en renforçant les liens entre les Premières Nations et les instances municipales et celles des élus locaux et régionaux. Le but serait ici de créer de nouvelles solidarités entre ces instances et les communautés.

L'implication des Premières Nations plus tôt dans les processus décisionnels sur les sujets les concernant est un principe accepté et promis. Les gouvernements offrent aussi d'améliorer la collaboration entre leurs services et les Premières Nations pour mieux répondre aux besoins.

Enfin, en réponse aux besoins de financement stable et récurrent des institutions existantes des Premières Nations, les gouvernements identifient les sources dédiées au financement des « organismes communautaires autochtones reconnus ».

Présentation

Prière de se référer à la Mise en contexte située au début du volet **Développement communautaire durable**.

Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Développement communautaire durable**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>11.6.1</p> <p>Mise en œuvre de la Stratégie de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table de discussion sur l'arrimage des politiques des gouvernements du Québec et du Canada avec la Stratégie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation des gouvernements du Québec et du Canada à la Table de discussion 2. Discussion sur le financement pour la poursuite de la promotion et de la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable
<p>11.6.2</p> <p>Création de partenariats avec les gouvernements et la société civile pour la cogestion du territoire et des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermination d'une ou de formules de cogestion • Détermination de modalités et de procédures d'harmonisation • Consultation sur les plans d'aménagement du territoire • Implication en amont du processus de révision de la Loi sur les forêts et des règlements sur les normes d'intervention (RNI) 	<p>Participation à une table de travail avec le MAMR et des instances politiques régionales</p>
<p>11.6.3</p> <p>Reconnaissance du Protocole de consultation des Premières Nations dans le cadre de l'élaboration de politiques, de règlements, de programmes et de projets par les gouvernements</p>	<p>Collaboration du gouvernement du Canada</p>
<p>11.6.4</p> <p>Création d'un institut de recherche et de statistique pour les Premières Nations du Québec et du Labrador</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude de faisabilité • Développement d'un plan d'action 	<p>Discussion avec Statistique Canada</p>

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise sur pied de la Table : en 2006 2. Financement poursuite de promotion : en 2007 3. Financement mise en œuvre : d'ici à 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC s'engage à poursuivre les discussions sur des collaborations sectorielles afin d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador et de celle du MAINC. • Le MAINC s'engage à poursuivre les discussions (développement d'un plan d'affaires) en vue de prévoir un financement de base récurrent pour l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. • Le MDDEP invitera les communautés autochtones à participer à la commission parlementaire publique sur le projet de stratégie de développement durable gouvernementale dans le cadre d'une session particulière.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Formules de cogestion : d'ici 2007 2. Modalités et procédures : d'ici 2009 3. Révision de la Loi et des RNI : d'ici 2009 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAMR travaille à élaborer un projet de Politique de développement des territoires. Il souhaite travailler avec les Premières Nations en amont de la Politique afin de s'entendre sur un certain nombre de consensus. Cela serait fait avec la présence d'autres partenaires notamment avec l'UMQ et un certain nombre d'élus. • Dans le cadre du Forum socioéconomique des Premières Nations, le MDDEP invitera les communautés autochtones à faire des propositions d'aires protégées suivant la réalisation du plan stratégique sur les aires protégées et sur leurs intérêts de mises en valeur de certaines d'entre elles.
<p>En 2006</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement fédéral tiendra compte du protocole de consultation des Premières Nations dans le cadre de l'élaboration de son approche sur la consultation et l'accommodement. • Le gouvernement du Québec annonce une enveloppe du Fonds d'Initiatives autochtones de 25 millions sur 5 ans pour le soutien à la consultation. Cette enveloppe sera réservée au financement des frais encourus par les nations et les communautés autochtones qui doivent engager des frais d'expertise, de déplacement et de rencontre pour participer au processus de consultation initié par le gouvernement du Québec.
<p>En 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistique Canada a l'intention de poursuivre les discussions avec les représentants de l'APNQL pour en arriver à une entente concernant la collecte, l'analyse, la diffusion, la propriété et l'accès aux données qui satisfierait les deux parties.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>11.6.5 Création d'un consortium sur l'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un plan d'action portant sur le développement de l'énergie renouvelable et la mise en place de mesures d'efficacité énergétique dans les communautés 	<p>Entente de financement avec les gouvernements et la société civile pour la création du consortium sur l'énergie et les changements climatiques et pour le développement de mesures</p>
<p>11.6.6 Plan d'action pour faire face aux changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des Premières Nations • Évaluation de la vulnérabilité des Premières Nations face aux changements climatiques 	<p>Entente de financement avec les gouvernements pour la création du consortium sur l'énergie et les changements climatiques Entente de financement avec les partenaires pour la réalisation de l'évaluation de la vulnérabilité</p>
<p>11.6.7 Développement d'un plan d'action pour le nettoyage et la décontamination des territoires et des sols contaminés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des sites contaminés • Élaboration d'un plan d'action pour le nettoyage et la décontamination des sites • Mise en œuvre du plan et suivi 	<p>Apport financier du gouvernement du Canada</p>
<p>11.6.8 Création d'une table de concertation sur les enjeux urbains et leurs solutions</p>	<p>Participation financière du gouvernement du Canada</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
<ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement du consortium : en 2007 2. Mise en place de mesures : d'ici 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MRNF s'engage à participer aux travaux d'un éventuel consortium d'experts axé sur le développement de projets en énergie renouvelable. Dans cette optique, le MRNF s'engage tout d'abord à participer à l'évaluation de la pertinence des besoins à soutenir financièrement, comme des études de faisabilité, expertise ad hoc, etc.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement du consortium : en 2007 2. Sensibilisation : à partir de 2007 3. Évaluation : en 2009 	<p>Partenariat souhaité</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Système informatisé : en 2007 2. Identification des sites : en 2007 3. Mise en application et suivi : d'ici 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAINC prévoit des investissements sur réserve : 1 234 100 \$ sont prévus pour les 2 prochaines années (425 600 \$ en 2006-2007 et 808 500 \$ pour 2007-2008). • Le MRNF s'engage à participer à la mise sur pied d'un groupe de travail pour documenter la problématique qui concerne le nettoyage et la décontamination des territoires et des sols contaminés. Le groupe de travail contribuera également à la réalisation d'un plan d'action sur la gestion des matières résiduelles. Le MRNF verra à apporter les modifications législatives nécessaires pour éviter que de telles situations ne se reproduisent. • À la suite de l'expérience du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James et du Nunavik concernant le nettoyage des territoires autochtones, le MDDEP évaluera les adaptations requises avec d'autres communautés autochtones.
<p>En 2006</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de 30 000 \$ octroyé au RCAAQ pour réaliser une étude permettant de mieux connaître la réalité urbaine des Autochtones, ses besoins, défis et enjeux.

Suite

ACTIONS	PARTENARIATS
<p>11.6.9 Renforcement des capacités organisationnelles des institutions, sur et hors communautés, vouées au développement des Premières Nations en vue d'assurer un financement stable, le développement d'expertise</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation représentant les femmes (FAQ) • Les organisations représentant les jeunes • L'organisation représentant les membres des Premières Nations hors communautés (RCAAQ) • Les institutions propres de l'APNQL (les commissions et conseils) 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier du gouvernement du Québec • Discussion Santé Canada avec FAQ
<p>11.6.10 Renforcement des relations avec les milieux par le biais de la concertation et du réseautage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre les institutions des Premières Nations • Avec la société civile et les instances locales ou régionales de gouvernance 	<p>Discussions avec les instances locales et régionales par l'intermédiaire du MAMR</p>



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
À partir de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Santé Canada a entrepris des discussions avec les Femmes autochtones du Québec (FAQ). • Le gouvernement du Québec annonce une enveloppe du Fonds d'initiatives autochtones de 5 millions \$ sur 5 ans pour l'action communautaire. Cette aide financière s'adresse surtout aux organismes communautaires reconnus et supportés par le milieu et offrant leurs services à tous les Autochtones. Cette enveloppe leur assurera un financement sur une base stable et récurrente.
En 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAMR pourra soutenir des initiatives qui viendront, sur une base volontaire, des milieux locaux et régionaux et des communautés autochtones. À ce moment-ci, le MAMR perçoit des interventions possibles sous trois rubriques qui reflètent l'état variable des relations entre les communautés autochtones et non autochtones sur l'ensemble du territoire : le rapprochement entre les communautés autochtones et non autochtones, les ententes intercommunautaires et l'établissement de relations opérationnelles entre les structures régionales et les Premières Nations.

Présentation

Prière de se référer à la Mise en contexte située au début du volet Développement communautaire durable. Le tableau suivant présente un condensé de la démarche du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh les 25, 26 et 27 octobre 2006 dans le volet **Engagements jeunesse**. La première colonne donne le libellé des actions proposées aux partenaires gouvernementaux et membres de la société civile. La seconde identifie les partenaires qui, pendant le déroulement du Forum, ont accepté de prendre des engagements dans le sens des actions proposées ou qui sont susceptibles d'être impliqués dans le processus de suivi.

ACTIONS	PARTENARIATS
Engagements jeunesse présentés lors de la dernière étape du Forum	Gouvernement du Québec

11.7 PLAN D'ACTION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS : ENGAGEMENTS JEUNESSE

Afin de parvenir à un suivi des engagements, la troisième colonne établit les échéances initiales en relation avec les demandes d'action. Finalement, la dernière colonne est constituée des libellés des engagements formels pris par les partenaires gouvernementaux et ceux de la société civile dans le cadre des actions identifiées dans la première colonne.



ÉCHÉANCIER INITIAL	SUIVI DU FORUM
	<p>Le gouvernement du Québec s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le financement du Conseil des jeunes des Premières Nations afin de favoriser la concertation et le réseautage des jeunes Autochtones; un financement de 300 000 \$ pour les trois prochaines années. • Assurer le financement de la coordonnatrice jeunesse œuvrant au sein de l'organisme Femmes Autochtones du Québec en investissant 105 000 \$ au cours des 3 prochaines années. • Assurer le financement d'un coordonnateur jeunesse au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec afin de soutenir les jeunes autochtones dans les milieux urbains, un investissement de 105 000 \$ jusqu'en 2009. • Inciter les forums jeunesse régionaux de certaines régions à favoriser la représentation des jeunes autochtones au sein de leur forum. • Tenir compte de la question de la représentation des jeunes Autochtones dans le cadre du processus de modernisation du Conseil permanent de la jeunesse. • Assurer une représentation autochtone au sein du Comité des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse (2006-2009) du gouvernement du Québec. À cet effet, L'APNQL a délégué M. Ghislain Picard comme représentant autochtone ; libre à lui de trouver un autre représentant pour l'accompagner. • Un investissement de l'ordre de 44 000 \$ a été annoncé par le premier ministre Charest pour la création d'un site Internet dédié aux jeunes autochtones.

ANNEXES

1. Lexique des acronymes
2. Discours d'ouverture des coprésidents du Forum
3. Discours de fermeture de coprésidents du Forum



1. LEXIQUE DES ACRONYMES

2. DISCOURS D'OUVERTURE DES COPRÉSIDENTS DU FORUM

3. DISCOURS DE FERMETURE DE COPRÉSIDENTS DU FORUM



ANNEXE 1 LEXIQUE DES ACRONYMES

AEQ	Aventure Écotourisme Québec
APN	Assemblée des Premières Nations
APNQL	Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CCQ	Commission de la Construction du Québec
CDEPNQL	Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador
CDFM	Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
CDRHPNQ	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
CEPN	Conseil en éducation des Premières Nations
CIA	Congrès international autochtone
CJPNQL	Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador
CLD	Centre local de développement
CLE	Conseil local de développement
CLPN	Commission locale des Premières Nations
CRD	Conseil régional de développement
CRSIPNQ	Comité des responsables en soins infirmiers des Premières Nations du Québec
CSSSPNQL	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
DEC	Développement économique Canada
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
FAQ	Femmes Autochtones du Québec
FDA	Fonds de développement pour les Autochtones
FIA	Fonds d'initiative autochtone
FPQ	Fédération des pourvoiries du Québec
ICEM	Institut culturel et éducatif montagnais
IDDPNQL	Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada
MAMR	Ministère des Affaires municipales et des Régions
MAPA	Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MFACF	Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et Faune
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
ODEC	Organisation de développement économique communautaire
OIIQ	Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
PCAP	Prise en Charge, Contrôle, Accès et Possession
RBA	Régime des Bénéfices Autochtone
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada
RUIS	Réseau universitaire intégré de santé
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SSNA	Services de santé non assurés



ANNEXE 2

DISCOURS D'OUVERTURE DES COPRÉSIDENTS DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

Gilbert Dominique, chef hôte de Mashteuiatsh

Pita Aatami, président de la Société Makivik

Ghislain Picard, chef régional APNQL

Honorable Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada

Jean Charest, premier ministre du Québec



FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

Chef Gilbert Dominique

Cérémonie d'ouverture, mercredi 25 octobre 2006

La version lue fait foi.

Monsieur le Premier Ministre du Québec,

Monsieur le Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien,

Monsieur le Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador,

Mesdames et Messieurs les Chefs des Premières Nations,

Monsieur le Président de la Société Makivik,

Distingués participants,

Mesdames et Messieurs,

Kuei nuhtim pahpeik^u etishiek^u,

Bienvenue au Pekuakami, bienvenue à Mashteuiatsh!

C'est pour nous, Pekuakamiulnuatsh, un très grand honneur d'accueillir autant de personnalités en même temps au sein de la communauté.

Mais ce qui nous rend encore plus fiers, c'est la présence ici d'hommes et de femmes réunis pour un but commun. Ce but qui nous rassemble et pour lequel chacun d'entre nous doit s'engager, c'est l'amélioration des conditions de vie des Premières Nations vivant sur le territoire appelé le Québec.

Pour la communauté de Mashteuiatsh, être l'hôte d'un tel événement sans précédent nous donne espoir que les orientations, les actions et les engagements dégagés lors de ce Forum nous permettront de poursuivre notre objectif de devenir une communauté en santé, une communauté fière, une Première Nation autonome.

Le lieu où nous nous retrouvons tous aujourd'hui, que l'on appelle Mashteuiatsh, a depuis des générations été l'un des différents lieux de rassemblement pour les Innuatsh qui ont parcouru ce grand territoire.

Après de longs mois passés sur leur territoire, les familles se regroupaient sur cette rive du majestueux Pekuakami et passaient l'été à se côtoyer, à fraterniser et à échanger avant de retourner à la maison à l'automne.

Plusieurs personnes de ma communauté se souviennent encore avec émotion de ce moment magique que constituaient les retrouvailles avec le reste de la bande.

Le rassemblement de cette semaine n'a rien à voir, dans sa forme, avec celui dont je vous parle. Mais dans l'esprit, je souhaite que ce soit semblable, que nous puissions nous imprégner de ce précieux héritage qui nous a été légué par nos ancêtres, des gens heureux, des gens simples, des gens respectueux, des gens autonomes.

Je crois que c'est ce même esprit qui fait que les Pekuakamiulnuatsh ont toujours cherché à entretenir des liens de bon voisinage et de cohabitation harmonieuse et pacifique avec leurs voisins, et ce, tout en s'assurant de se faire respecter comme peuple.

Ce territoire est assez grand et regorge assez de richesses pour permettre à deux grandes sociétés, qui se respectent et qui se reconnaissent, de pouvoir s'épanouir et construire un avenir à la hauteur de leurs attentes respectives.



Nous poursuivons sans cesse ce travail de reconnaissance de ce que nous sommes et de nos droits. C'est pourquoi nous sommes résolument engagés dans la voie d'une négociation de bonne foi avec les gouvernements afin d'aboutir à un Traité.

Je crois toujours, malgré les inévitables difficultés, que nous parviendrons au résultat souhaité grâce à l'ouverture, à la bonne foi et à la volonté de tous.

Mashteuiatsh est une communauté qui a la chance d'être actuellement sur une lancée sur le plan économique. Le dynamisme des gens de la communauté et les ententes de partenariat que nous négocions avec différents partenaires sont les bases de cet essor économique. Malgré cela, comme l'ensemble des autres Premières Nations du Québec et du Canada, les problèmes sociaux et les difficultés d'entrevoir l'avenir avec optimisme persistent pour beaucoup de mes concitoyens.

Je suis heureux à l'idée de croire qu'un événement historique et de grande importance comme celui que nous nous apprêtons à vivre puisse servir de base pour l'établissement d'un nouveau type de relation, une véritable relation de Nation à Nation.

Comme Premières Nations, nous devons modifier notre discours et proposer des changements issus de notre volonté, mais surtout de notre action.

Fini le temps d'attendre que des décisions se prennent pour nous ailleurs. Retrouvons-nous les manches et travaillons ensemble à bâtir l'avenir que nous souhaitons léguer à notre jeunesse.

Les jeunes représentent la richesse de nos nations, mais aussi le plus grand défi actuel de nos communautés. Nous avons un devoir immense de tout faire pour que leur vie soit source de bonheur, de fierté et de défi pour eux.

Tous ensembles au cours de ce Forum, mettons-nous sincèrement à la recherche de solutions et d'actions concrètes pour le mieux-être et le développement social et économique des collectivités des Premières Nations.

Enlevons ces barrières qui nous empêchent d'aller plus loin, mettons de côté nos grandes réticences, offrons-nous conjointement une chance réelle de pouvoir améliorer les conditions de vie des Premières Nations.

Je crois que notre présence à tous ici témoigne de notre volonté ferme de travailler et d'agir pour l'avenir. C'est comme lorsque nous avons à affronter les rapides d'une rivière, pour passer au travers nous avons tous avantage à ramer dans la même direction.

En terminant, je crois que nous avons tous intérêt à ne pas oublier d'où nous venons. Nous sommes issus de notre Mère la Terre. Travaillons donc à trouver le juste équilibre dans notre développement afin de nous assurer de léguer à nos enfants une terre en santé. Appuyons l'initiative « zéro déchet » mise de l'avant au cours de ce Forum.

J'invite aussi tout le monde à participer aux activités qui ont été organisées par ma communauté pour vous divertir lors de votre séjour. Notamment, prenez le temps de visiter notre précieux Musée.

Je dois aussi dire merci à nos jeunes qui malgré tout ont accepté de prêter leurs infrastructures pour quelque temps à nous les adultes.

Bon séjour à Mashteuiatsh!



- Il est très important pour les Inuits du Québec de maintenir et d'accroître l'importance de notre langue et de nos pratiques culturelles – on estime que l'Inuktitut sera l'une des deux langues autochtones encore utilisées à la fin du siècle
- Politiquement
- Il y a trente ans, lors des négociations de la CBJNQ, les Inuits ont opté pour un modèle municipal de gouvernement local
- La plupart des activités régionales sont centralisées, comme la santé, l'éducation, la gestion régionale, la sécurité publique, la formation, etc., ce qui rend la transition vers l'autonomie du gouvernement du Nunavik beaucoup plus facile et logique
- Économiquement
- L'économie du Nunavik dépend beaucoup du financement du secteur public, les services que nous offrons peuvent donc être influencés par les changements de budgets et de politiques provinciales et fédérales
- À l'inverse de plusieurs membres des Premières Nations, les Inuits du Nunavik paient de l'impôt et des taxes de vente. On doit prendre des mesures fiscales spécifiques pour combler l'énorme écart qui existe par rapport aux autres régions
- La chasse de subsistance est notre activité la plus importante pour lutter contre la pauvreté
- Socialement
- Le plus haut taux de naissances au Canada. Nos besoins en termes d'éducation, de santé, de programmes jeunesse et de logement sont donc à la hausse
- Taux de suicide le plus élevée, espérance de vie plus courte et autres facteurs indiquent que la transition fût rapide entre la vie nomade et la vie communautaire
- Problèmes spécifiques au Nunavik
- La liste de questions en suspend avec nos partenaires est très longue et elle reflète les circonstances uniques du Nunavik
- Nous ne pourrons pas discuter de l'ensemble des questions au cours des deux prochains jours
- Il est essentiel de poursuivre le dialogue lorsque nous aurons quitté Mashteuiatsh et nous vous invitons à venir au Nunavik dans le cadre de la conférence de Katimajit

Merci.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU CHEF RÉGIONAL GHISLAIN PICARD À L'OCCASION DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

25 OCTOBRE 2006

SALUTATIONS D'USAGE,

BREF MESSAGE EN INNU,

Cette rencontre est sans précédent. Mais elle n'est pas historique... pas encore du moins.

Pour que ce forum puisse être qualifié d'historique, il faudra que les gestes posés ici et les retombées de nos travaux prennent un véritable SENS historique. C'est notre défi, à toutes et tous ici présents. Chacun a ses responsabilités : Premières Nations, gouvernement québécois, gouvernement canadien et sociétés civiles (autochtone et québécoise), et ces responsabilités doivent être assumées.

C'est avec un grand honneur, mais aussi avec beaucoup d'humilité, que je prends la parole ce soir. Les 10 Nations, dûment représentées par des grands chefs, des chefs, des vice-chefs, et des conseillers élus, sont ici dans le but de faire une différence et de contribuer à ce que nous souhaitons tous depuis longtemps: **changer les choses ; les changer pour vrai.**

Certains diront qu'une sorte de révolution est nécessaire pour nos communautés. Chose certaine, **le statut quo n'est plus acceptable.** Ce forum doit donc nous permettre, ensemble, d'amorcer ces grands travaux qui nous permettront de renverser la vapeur et de faire en sorte que les conditions socioéconomiques des peuples autochtones changent radicalement.

Je ne veux pas être alarmiste, mais le temps presse. En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones, dans un rapport de 4000 pages et de 58 millions de dollars, constatait toute l'ampleur des problèmes : pauvreté, suicide, dépendance aux drogues et à l'alcool, chômage et violence. Pour changer les choses, 400 recommandations ont été proposées. Or, mon constat, 10 ans plus tard, c'est que les choses n'ont pas vraiment changé.

Pourtant, à cette époque, on parlait déjà d'une urgence d'agir. En 1999, le Comité des droits de l'homme des Nations Unies, au terme d'une enquête sur les peuples autochtones vivant au Canada, affirmait, et je cite : « *la situation des Autochtones reste le problème le plus pressant auquel sont confrontés les Canadiens* ». Ça fait 7 ans...

Depuis ce temps, on a peu avancé... alors que les conditions socioéconomiques des Premières Nations ont continué de se détériorer. Je pense, entre autres, au taux de diabète qui est passé de 10 à 15 % au cours des cinq dernières années. Je pense aussi, au taux d'emploi qui est 30 % inférieur à celui de la moyenne québécoise. Ajouter à cela, un taux d'augmentation démographique d'environ 2,5 %, vous pouvez aisément imaginer l'ampleur de la pression qui s'accroît dans nos communautés.

Notre défi est donc de taille, j'en conviens. Et, face à ce défi, nous avons une obligation de résultat. Nous n'avons pas le droit d'échouer et de décevoir une jeunesse montante qui, dans bien des cas, n'a même plus les moyens de vivre d'espoir.



Je suis sûr que chaque dirigeant de Première Nation, ici présent, rêve au jour de voir sa Première Nation épanouie, sans violence, sans drogue, sans décrochage scolaire, sans assistance sociale, une Première Nation responsable de son développement, autonome dans ses choix et fière de sa culture distincte. Ce rêve, cette vision doit vraiment prendre forme, ici, dans ce forum et se traduire par une mission concrète, que j'appelle la Mission 10 000 possibilités. Ça veut dire, 10 000 nouvelles maisons en 5 ans, 10 000 nouveaux emplois sur 10 ans, et 10 000 jeunes qui éviteront le décrochage scolaire ou qui raccrocheront pour compléter leur secondaire V., et qui sont autant de nouvelles possibilités pour les membres de nos Premières Nations.

Si on s'engage dès maintenant à réaliser ces objectifs, on pourra peut-être éviter la crise qui nous est annoncée.

Je vous rappelle que le quart de nos populations a présentement moins de 15 ans. Tout comme pour le Québec, notre défi en est un de génération, mais à l'inverse. Nous devons faire de la place pour ces jeunes qui, d'ici 10-15 ans, auront besoin d'emplois, auront besoin de logements, auront besoin de services. Il est donc urgent d'intervenir dès maintenant.

Pour nous aider, nous avons une série de propositions concrètes qui sont sur la table et qui alimenteront nos travaux pendant ces 3 jours.

Une Nouvelle Alliance

Mais pour vraiment changer les choses, il faudra une volonté politique qui n'a pas toujours réussi à se manifester. Le Forum traite de questions sociales et économiques, mais on ne pourra jamais aborder réellement ces questions sans une Nouvelle Alliance entre nos gouvernements respectifs. Il faudra nécessairement trouver, ensemble, un nouvel équilibre des pouvoirs politiques et des ressources économiques. Seule une Nouvelle Alliance peut permettre de réellement changer les choses et véritablement restaurer les conditions sociales et économiques des individus, des familles, des collectivités et des nations.

Nous n'avons jamais renié notre statut de nations, nous avons été reconnus comme tel dans la Proclamation royale de 1763 et lorsque nous avons signé des traités pour partager nos terres et nos ressources. Plus récemment, nous avons été reconnus comme nations par une résolution de l'Assemblée nationale. C'était en 1985, sous l'initiative de René Lévesque, suite à une rencontre semblable à celle qui nous réunit à Mashteuiatsh cette semaine. Par cette résolution, l'Assemblée nationale du Québec reconnaît notamment aux Nations Autochtones le droit à l'autonomie; le droit à leur culture, leur langue, leurs traditions; le droit de posséder et de contrôler des terres; le droit de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier.

À l'époque, nos représentants trouvaient que cette résolution n'allait pas assez loin. Or, aujourd'hui, on se rend compte qu'elle allait plus loin qu'aucun gouvernement depuis n'aura voulu aller.

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, les cultures, les valeurs et les philosophies de nos peuples étaient et sont restées fondamentalement différentes de tout ce qui caractérise la société dominante québécoise. Soyons clair et disons les vraies affaires : je ne suis pas Canadien, je ne suis pas Québécois, je suis Innu. Nos nations ont leur identité propre, elles ont des droits distincts et ne seront jamais assimilées à la société dominante. Les communautés ne sont pas et ne seront jamais des municipalités. Ce sont des Premières Nations.



Et pourtant, on continue, encore aujourd'hui, de refuser à nos peuples le droit de façonner leurs sociétés et leurs institutions, conformément à leurs valeurs.

Or, une nation dont le développement est planifié par d'autres, dont le territoire est aménagé et exproprié par d'autres, dont les droits sont établis et interprétés par d'autres et au profit des autres, une telle nation est réduite à l'insignifiance et à la dépendance. Les questions touchant le territoire et les ressources sont indéniablement sur notre route.

Pour mettre fin à la dépendance, il n'y a pas 36 solutions : les Premières Nations doivent elles-mêmes contrôler les ressources qui leur permettront d'être responsables de leur propre destin et d'édifier des institutions conformes à leurs valeurs. Pour reprendre des paroles du regretté Dédé, des Colocs, je dirais : « Passez-nous la *puck* et on va en compter des buts ! »

Nous voulons léguer aux jeunes qui nous suivront des réponses et non des questions, des solutions et non des problèmes. Nous voulons leur léguer une nouvelle relation qui contribuera à la stabilité économique et politique du Québec, et qui passe nécessairement par la reconnaissance de nos droits, dont le titre ancestral sur le territoire et ses ressources.

Quelques-uns ont accueilli avec scepticisme mon souhait de voir la *Loi sur les Indiens* disparaître d'ici 5 ans. Ça peut paraître irréaliste, utopique, mais si on ne vise pas cet objectif, quelle sera notre vision ? Cette loi représente l'ultime outil colonial et sera toujours un frein à notre développement. La prospérité de nos peuples passe inévitablement par un nouveau cadre législatif.

Une autre chose que les Premières Nations n'acceptent plus, c'est d'être victimes de parties de ping-pong qui se jouent entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Et, comment accepter que des questions qui nous concernent soient discutées, entre les gouvernements, sans notre présence, sans que nous soyons impliquées ? À partir de maintenant, je souhaiterais que les questions qui touchent les Premières Nations, soient discutées avec les Premières Nations et que le partage des compétences ne serve plus de prétexte à ne pas bouger.

Sur le plan des relations Autochtones/non-Autochtones, il y a aussi beaucoup de travail à faire. Vous le savez, la méconnaissance de nos réalités engendrent indifférence, préjugés et, parfois, racisme.

Il est temps de démystifier un certain nombre de préjugés tenaces, comme celui voulant que les Autochtones coûtent cher à l'État, plus cher que les autres citoyens. La réalité est toute autre.

Pour avoir vu neiger depuis bien des lunes, je sais bien que changer les perceptions ne sera pas chose facile. Comme disait Albert Einstein, il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome.

Mais les efforts récents, je pense notamment au travail de la Commission des droits de la personne du Québec, démontrent que l'éducation populaire est utile et que tout le monde gagne à mieux connaître les Premières Nations, leur histoire, leur contribution, leur culture...



Les travaux de cette semaine sont aussi importants pour nos populations, dans nos communautés, qui regardent de loin et qui s'interrogent sur l'utilité d'un tel exercice. Je veux leur dire que leurs représentants ont travaillé fort avant ce rendez-vous et qu'ils sont ici avec la conviction ferme de faire une différence. On ne veut pas retourner dans nos communautés sans apporter quelque chose de concret, sans pouvoir donner une nouvelle confiance à nos populations respectives.

Nous n'avons pas beaucoup d'occasions pour nourrir l'espoir chez nos jeunes. Cette rencontre, cette semaine, peut représenter une fenêtre.

En terminant, je veux remercier tous ceux et celles qui sont ici. Votre présence témoigne d'une volonté réelle de contribuer au développement socioéconomique des Premières Nations. Ce forum peut déjà être considéré comme un succès à la lumière de l'importante participation. Merci pour votre présence, merci pour vos idées.

Que le Créateur inspire nos travaux pour qu'ils produisent pour nous tous les fruits qui nourrissent les espoirs de nos peuples.

Bon Forum.



**DISCOURS D'OUVERTURE DE L'HONORABLE JIM PRENTICE, MINISTRE DES
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA, COPRÉSIDENT DU FORUM
SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS**

Merci monsieur Kurtness.

Messieurs Dominique, Picard, Aatami et monsieur le Premier Ministre du Québec, Jean Charest, chers participants et observateurs, bonsoir.

C'est un honneur pour moi d'être ici à Mashteuiatsh, en territoire innu. Je tiens à vous remercier, Chef Dominique, pour l'accueil chaleureux dans votre communauté. Je suis très fier de me retrouver parmi vous ce soir à titre de coprésident de ce premier Forum socioéconomique des Premières Nations du Québec. Nous voici enfin réunis après plusieurs mois de consultations, de discussions et de collaboration intense pour préparer ces trois jours de travail.

Je remercie tout particulièrement monsieur Ghislain Picard, le Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, qui a lancé l'idée de ce Forum. Je tiens aussi à souligner l'excellent travail de toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation du Forum. Et j'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance à M. Steven Blaney, mon représentant à ce forum.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de travailler en étroite collaboration avec l'APNQL, le gouvernement du Québec et d'autres partenaires. Comme vous, j'ai hâte d'avoir entre les mains un plan d'action novateur, réaliste et lié aux objectifs que nous poursuivons ensemble.

Le Forum a beaucoup d'importance pour moi, parce que nous parlerons de l'avenir des jeunes autochtones. Ensemble, nous devons trouver les moyens d'offrir aux jeunes de vos communautés des perspectives intéressantes, de meilleurs emplois et surtout, une plus grande confiance en leurs propres capacités.

Le Chef Picard écrivait dans *Le Devoir* la semaine dernière : « *Un assemblage de vœux pieux ne pourra se traduire pour notre jeunesse nombreuse en espoir pour un avenir prometteur. De vagues promesses échangées de part et d'autre ne suffiront pas.* » Je suis tout à fait d'accord avec ces propos. L'heure est aux solutions. Concrètes. Efficaces. Réalisables.

Pour en arriver à des solutions qui aient une portée réelle, le nouveau gouvernement du Canada a adopté une nouvelle approche, que j'aimerais partager avec vous et qui reflète mes nombreuses discussions avec plusieurs représentants autochtones. Cette approche s'articule autour de quatre volets.

Le premier volet de ce plan consiste à renforcer l'autonomie individuelle des membres de vos communautés et à leur donner les moyens, les outils afin qu'ils puissent prendre le contrôle de leurs vies; il faut donc s'occuper des secteurs de première nécessité comme l'éducation et le logement.

Le deuxième volet vise à accélérer le règlement des revendications territoriales et des questions des droits issus de traités; l'énorme accumulation des dossiers reflète l'urgence pour nous de revoir nos façons de faire les choses.

En troisième lieu, nous devons vous aider à réaliser tout le potentiel économique de vos communautés, et à offrir une formation, à développer les compétences et à insuffler l'esprit d'entreprise; la qualité de vie de vos membres en dépend.



Et enfin, le quatrième volet touche la question de l'autonomie gouvernementale; pour y arriver, on doit prévoir des structures modernes de gouvernance et d'imputabilité.

Toute nouvelle initiative (que l'on parle de réglementation, de normes ou de loi) doit être le résultat de consultations avec vous, les représentants autochtones.

Les organisations comme l'Assemblée des chefs du Québec et du Labrador et vos entités régionales ont un rôle fondamental à jouer. Toute aussi fondamentale dans la recherche de solutions réalistes est la collaboration des provinces, des territoires, et de nos autres partenaires. Le budget 2006 du gouvernement fédéral permet d'injecter des ressources additionnelles afin d'aller de l'avant. Plus de trois milliards de dollars à l'intention des peuples autochtones du Canada ont été accordés. Nous avons démontré que nous reconnaissons l'importance d'unir nos efforts aux vôtres afin d'améliorer les conditions de vie dans vos communautés et nourrir l'espoir de la jeunesse.

Je suis convaincu que pour accomplir des progrès durables sur ces questions, tous les intervenants doivent faire preuve de courage et de persévérance pour effectuer des ajustements structurels.

Il revient à chacun d'entre nous de faire preuve de créativité pour formuler de nouvelles lois, concevoir de nouveaux projets, proposer de nouvelles approches.

Et enfin, nous devons établir de nouveaux partenariats et consolider ceux qui sont déjà en place, dans un climat de respect et de confiance.

Je suis persuadé que le Forum s'appuie sur ces convictions et je suis confiant que nous pourrons, ensemble, trouver des solutions durables aux problèmes qui touchent les Autochtones. Dans cette salle, nous avons la capacité, l'expérience et la volonté pour contribuer efficacement au plan d'action qui permettra de créer des conditions gagnantes pour assurer la vitalité de vos communautés et l'épanouissement de votre jeunesse.

J'ai hâte de connaître le résultat des cinq ateliers qui se tiendront dès ce soir. J'ai espoir que le résultat de nos délibérations sera à l'enseigne de la créativité et de la collaboration.

Merci.



**DISCOURS D'OUVERTURE DU PREMIER MINISTRE, JEAN CHAREST,
COPRÉSIDENT DU FORUM**

Mesdames, Messieurs les Chefs des Premières Nations,
Délégués Inuits,
Mesdames, Messieurs les Aînés des Premières Nations,
Messieurs les Coprésidents,
Collègues du gouvernement fédéral,
Députés et ministres du gouvernement du Québec,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Membres de la société civile,
Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président d'Assemblée,

C'est un honneur pour moi d'agir à titre de coprésident de ce rendez-vous que nous devons qualifier d'historique, et de vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à Mashteuiatsh.

Le nombre, la qualité et la représentativité des participants à ce Forum est issue d'une volonté de forger au Québec une nouvelle relation.

Il s'agit d'un moment unique dans notre histoire commune pour unir nos forces dans le respect des uns et des autres, dans le but commun d'assurer le développement du Québec.

Notre avenir est lié. Notre avenir est commun.

Je veux remercier un des coprésidents et Chef de la communauté Innue de Mashteuiatsh, M. Gilbert Dominique.

Chef Dominique, merci pour la qualité et la chaleur de l'accueil de votre communauté.

Je veux également saluer la collaboration du ministre des Affaires indiennes et du Nord et également coprésident du Forum, l'honorable Jim Prentice.

Je tiens particulièrement à remercier le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et coprésident du Forum, M. Ghislain Picard.

Il a cru en ce projet depuis le tout début et il a largement contribué à sa réalisation.

J'ai qualifié ce rassemblement d'événement historique.

Historique parce que le Forum a été organisé sous la direction de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Je me réjouis également que cette idée d'un Forum socioéconomique des Premières Nations et Inuits ait pris sa source, en partie, au Forum des générations que mon gouvernement avait convié à l'automne 2004 autour des grands défis du Québec d'aujourd'hui : le défi démographique et le défi des finances publiques.

L'amélioration des conditions socioéconomiques des Premières Nations du Québec et des Inuits est également un défi pour l'ensemble de notre société.



Aujourd'hui, nous reconnaissons que tous les Québécois ont la responsabilité d'appuyer le développement économique et social des Premières Nations.

Il s'agit d'une question de justice et d'équité entre les divers groupes qui composent notre société.

Cela nous permettra de bâtir ensemble un Québec plus fort, plus juste et plus inclusif.

Les dirigeants institutionnels et socioéconomiques du Québec se sont rassemblés dans le cadre de ce Forum.

En effet, l'ensemble du Québec s'est mobilisé pour cet événement.

C'est aussi la société civile qui est mobilisée.

Pour le gouvernement du Québec, le Forum est l'occasion pour nous de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

Au cours des prochains jours, de nombreux ministres du gouvernement du Québec, sous la coordination du ministre délégué aux Affaires autochtones, Monsieur Geoffrey Kelley, prendront une part active dans nos discussions.

Nous voulons, autant que possible, des solutions concrètes et surtout, adaptées aux besoins des communautés des Premières Nations et des Inuits.

Ce forum marque donc un point tournant dans l'histoire des relations entre l'État québécois et nos Premières Nations et Inuits.

De tout temps et dans toutes les sociétés, les transformations sociales, politiques et économiques réussies sont nées de la volonté commune de vivre ensemble.

Pour vivre ensemble, il faut dialoguer, écouter, mobiliser nos forces et passer à l'action. C'est dans cet esprit de partenariat que nous allons travailler.

Nous sommes ici pour que les uns et les autres se comprennent mieux.

Nous sommes ici avec la conviction qu'en luttant contre le sous-développement et en soutenant l'essor économique et social de nos concitoyens autochtones, c'est tout le Québec qui en ressort grandi.

Au cours des prochains jours, les participants et les délégués devront faire appel à leur imagination, à leur créativité, à leur dynamisme et à leur ingéniosité.

L'écho de nos travaux qui doit se répandre dans tout le Québec doit être celui d'un dialogue fructueux et soutenu.

C'est la seule façon de trouver des solutions réalistes et durables aux questions que nous abordons.

Nous sommes ici pour préparer ensemble notre avenir.

Les participants pourront compter sur la riche expérience des délégués afin d'identifier des solutions qui soient adaptées, viables et durables.

La sagesse des Aînés nous guidera afin que nous puissions concilier modernité et traditions.

La vision des femmes autochtones servira à l'ensemble des participants afin de promouvoir des approches égalitaires et non discriminatoires.



Le leadership des élus, autochtones comme non autochtones, permettra d'établir un dialogue ouvert et respectueux des différences.

L'expérience des Inuits aux prises avec des défis particuliers, notamment liés au réchauffement de la planète, nous amènera à réfléchir davantage en termes de développement durable.

Nous pourrons également compter sur la participation et l'appui des chefs d'entreprises, des représentants des milieux financiers, syndical et patronal.

Ils seront appelés à créer, avec les Premières Nations et Inuits et les gouvernements du Québec et du Canada, des partenariats économiques et sociaux qui concrétiseront les idées et solutions imaginées ici.

Le succès de notre dialogue est intimement associé à la qualité, à la franchise et à la profondeur des échanges que nous aurons au cours des prochains jours.

Il faut que les rêves deviennent projets et que les projets deviennent réalité.

Qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, et de la formation professionnelle, de la création d'emploi, de la culture ou de l'intégration urbaine, nous voulons une amélioration des conditions de vie.

C'est ce qui permettra l'émergence d'une société moderne et ouverte sur le monde, mais capable de vivre dans le respect de ses traditions et de son histoire.

Nous savons que les questions politiques en suspens sont nombreuses entre les gouvernements, les Premières Nations et les Inuits, et que toutes ces questions seront en trame de fond lors de nos échanges.

À titre de premier ministre, je me suis engagé auprès du chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard, à poursuivre notre dialogue.

Je souhaite que ces discussions se fassent en toute ouverture entre l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, des Inuits, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

Sur ce sujet, les échanges et les discussions se poursuivront après le Forum.

Je veux que le leadership démontré au cours des prochains jours permette à ces discussions de se poursuivre et d'aboutir à des solutions concrètes dans le meilleur intérêt du développement des communautés autochtones et de tout le Québec.

Au fil des ans, la collaboration et l'entente ont plusieurs fois donné d'excellents résultats.

Le développement socioéconomique de plusieurs Premières Nations et Inuits s'est accéléré de façon remarquable, notamment à la suite de la signature d'ententes avec le gouvernement du Québec.

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous souhaitons que les communautés et les Nations, actuellement en négociation, puissent en venir à une entente.

Cela leur permettra de canaliser toutes leurs énergies vers l'amélioration des conditions de vie des membres de leurs communautés et la création d'un avenir prometteur pour leur jeunesse.



Nous sommes ici parce que, cohabitant sur le même territoire, nous voulons développer une solidarité nouvelle.

Nous sommes ici pour faire en sorte que l'apport de chacun soit valorisé.

Nous sommes ici pour marquer l'histoire et pour ouvrir de nouveaux horizons fondés sur le respect mutuel et sur la volonté commune de partager et de vivre ensemble.

Nous sommes ici pour partager les rêves et les aspirations des jeunes autochtones du Québec et pour construire avec eux une société ouverte dans laquelle ils pourront réaliser leur plein potentiel.

Cette rencontre doit marquer un nouveau départ. Nous en avons chacun la responsabilité devant nous-mêmes, devant nos enfants et devant l'histoire.

Plus que jamais le développement du Québec passe par une participation, une responsabilisation et un partenariat avec les Premières Nations et les Inuits du Québec.

À tous les participants et délégués, je vous souhaite des échanges fructueux.

Je vous remercie.



ANNEXE 3

DISCOURS DE FERMETURE DES COPRÉSIDENTS DU FORUM SOCIOÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS

Pita Aatami, président de la Société Makivik

Gilbert Dominique chef hôte de Mashteuiatsh

Honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

Ghislain Picard, chef régional APNQL

Jean Charest, premier ministre du Québec



Discours de fermeture de Monsieur Pita Aatami, président de la Société Makivik

(Langue autochtone).

Je vous remercie beaucoup, M. Kurtness, de votre travail comme président de la conférence depuis les cérémonies d'ouverture. Avant de commencer, je tiens à remercier les interprètes, car ils ont une importance primordiale pour moi. Sans eux, je n'aurais rien compris. Je veux les remercier et j'invite tout le monde à les applaudir.

Avant de remercier les organisateurs de la conférence, je veux revenir sur la thématique de la conférence que nous avons discutée en profondeur : le partenariat avec les deux ordres du gouvernement et les Premières Nations et les Inuits. C'est un thème clé : le partenariat. Un autre thème très important est le respect : pour que nous puissions réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés, il faut un véritable partenariat. En quittant cette conférence, je retiendrai beaucoup de choses que je n'oublierai jamais.

M. Mukash a également parlé de la prochaine conférence d'ici 4 ans afin d'évaluer les progrès réalisés. Pour moi, cela est essentiel ; à mon avis, une conférence annuelle serait trop ambitieuse, compte tenu de toute la logistique pour organiser un tel événement. Moi, je préfère un plan quinquennal afin de mesurer nos progrès sur 5 ans ; et chaque Nation des différentes régions peut développer un plan à soumettre aux gouvernements du Québec et du Canada et ensuite revenir en 5 ans pour mesurer l'avancement des réalisations. C'est cela que je voudrais voir.

Nous parlons de respect, mais quand on se quitte on risque de l'oublier. On a besoin tous des uns et des autres afin de réaliser les projets que nous avons discutés, mais j'ai bon espoir qu'on sera capable de le faire. Je dois remercier le Chef Dominique Gilbert, Chef de Mashteuiatsh. C'est ma troisième visite à la communauté; je suis venu ici la première fois quand Clifford Moe était Chef. Je suis venu à une deuxième occasion quand ils ont inauguré le cimetière, parce que beaucoup d'Inuit sont enterrés ici, car dans les années cinquante nos gens devaient venir se faire soigner ici à l'hôpital. Malheureusement, certains sont morts pendant leur séjour et en quelque sorte nous avons des liens avec la communauté de Mashteuiatsh. Nous étions très heureux de l'ouverture du cimetière et nous remercions le Chef Gilbert d'avoir ajouté les noms des Inuits qui sont enterrés ici. Je dois également remercier M. Picard. Réunir toutes les nations ensemble est loin d'être une tâche facile; j'ai entendu ceux qui ont exprimé leurs hésitations avant de venir, mais qui ont déclaré qu'en bout de ligne ils étaient contents de leur décision de venir au Forum. Je vous remercie M. Picard d'avoir rendu tout ceci possible; j'ai entendu dire qu'en s'unissant nous serons capables de faire beaucoup de choses. Sur le plan géographique, mes voisins les plus rapprochés sont les Cris et hier j'ai rencontré M. Mukash, c'est pourquoi je n'étais pas toujours présent à la table, parce que j'avais d'autres engagements; je m'en excuse, Steve, si je n'étais pas présent pour la presque totalité de la séance, comme M. Charest – lui était peut-être pour 99% des délibérations, moi – 80%. Je remercie également les ministres qui ont assisté, surtout du Québec; je suis très impressionné par le Québec; pour n'en nommer que quelques-uns, je dois mentionner Claude Beauchamp, Laurent Lessard, Pierre Corbeil, Claude Bachand, Line Beauchamp, Jean-Marc Fournier, Carol Hébert, Julie Boulet, Nathalie Normandeau, Michel Cochin, Philippe Couillard. Si j'en oublie, je m'en excuse, car il y avait tant de ministres ici et leur présence confirme la volonté du Québec de travailler avec les Premières Nations et les Inuits. Je suis très très heureux.



Je dois aussi reconnaître la présence des membres de l'opposition, notre député M. Letourneau, je vous remercie de votre présence; monsieur Boisclair a assisté pendant quelques jours ainsi que monsieur Dumont. Du gouvernement fédéral, nous avons été honorés par la présence du ministre Prentice, de M. Blackburn et de M. Cannon, qui vient d'arriver. Notre député fédéral, M. Lévesque était également présent et M. Blainey que nous remercions particulièrement de sa présence assidue pendant tout le Forum. Nous devons également remercier M. Duceppe; il y a eu des déceptions, mais il serait impossible que tous viennent en même temps. Je veux surtout remercier M. Charest qui a brillé par sa présence constante. M. Charest, j'anticipe avec plaisir de longues années de collaboration avec vous, car vous êtes très estimé dans notre opinion, et c'était très en évidence hier soir quand vous avez participé au battement du tambour et à la danse avec nous. Vous n'êtes pas du tout mal à l'aise dans des événements comme celui-ci. Je vous en remercie.

Nous avons un rassemblement très semblable dans notre communauté; c'est un festival de musique et il ne faudrait pas que vous soyez surpris quand vous recevrez une invitation de venir jouer du tambour chez nous. Quand vous avez dit que Ghislain était trop vieux pour représenter la jeunesse, on ne sait jamais. Avec la technologie d'aujourd'hui...On pourra tous rajeunir à l'avenir. Nous voulons surtout remercier les gens de Mashteuiatsh de leur accueil et de leur réception. J'ai hâte de vous revoir dans un avenir rapproché lors d'un prochain Forum pour qu'on puisse mesurer l'évolution et le progrès des questions qui nous préoccupent.

Nous avons beaucoup devant nous, mais tous ensemble, nous pourrions réaliser de grandes choses. Je vous remercie tous.



Discours de fermeture, Chef Gilbert Dominique de Mashteuiatsh

Merci beaucoup.

Alors, c'était la prestation de monsieur le Premier Ministre, hier effectivement au son du teuehikan qui fait en sorte que le Forum passe à l'histoire.

Monsieur le Premier Ministre du Québec, monsieur le Chef de l'APNQL, monsieur le Président de la Société Makivik, Monsieur le représentant du Canada, mesdames et messieurs les chefs des Premières Nations, mesdames, messieurs, nous sommes maintenant rendus au point culminant de cette aventure immense que représente le Forum socio-économique des Premières Nations. Non seulement pour nous, les participants, mais aussi pour tous ceux qui ont suivi avec intérêt nos délibérations et qui sont préoccupés par l'avenir des Premières Nations.

J'ai clairement senti cette semaine un grand intérêt de la part de la population de Mashteuiatsh et aussi de partout au Québec envers les enjeux dont il a été question au Forum. Évidemment, l'étape ultime que nous atteignons maintenant ne doit pas être vue comme l'aboutissement et la concrétisation de nos démarches. Nous n'en sommes qu'à une autre étape d'un processus et d'un cheminement qui sont de plus en plus en commun et qui doivent se poursuivre sur une base accélérée.

Je mentionnais dans mon mot d'ouverture que je souhaitais que ce forum puisse servir de base à l'établissement d'un nouveau type de relation, soit celle d'une relation de nation à nation avec celle du Québec et celle du Canada. Les annonces faites et les intentions exprimées par divers intervenants, du monde autochtone, gouvernemental ou de la société civile, au cours de ce forum témoigne d'une dynamique qui m'apparaît constructive en ce sens.

Il y a définitivement une dynamique qui a été créée ici à Mashteuiatsh, cette semaine. Et nous avons le devoir et l'obligation de ne pas la laisser s'évanouir. Il faut travailler à la soutenir en misant sur le partage d'objectif commun. Les engagements pris par le Premier Ministre du Québec concernant les liens politiques entre les chefs des Premières Nations et le gouvernement du Québec sont définitivement positifs. Il s'agit d'un pas important, d'un appui envers la vision que nous avons exprimée, que nous exprimons depuis longtemps, celle d'être considérées comme de véritables nations.

Nous devons avoir en tête qu'il faut intensifier et solidifier nos relations et nos alliances autant sur le plan économique, culturel, social et éducatif. Certains points m'apparaissent fondamentaux à la lumière de nos échanges. L'économie qui doit se situer au cœur de nos priorités, et c'est une économie durable que nous devons viser. Il y a beaucoup de projets qui sont en émergence dans nos communautés. Il y a des opportunités fort intéressantes qui sont à la porte. Je pense que ça prend un certain support, une forme de partenariat bien sûr pour y arriver, mais ça prend également des outils.

Puis à ce moment-ci, je vais me permettre de faire une petite parenthèse pour donner un exemple d'un partenariat au niveau de la communauté qui se développe avec le Mouvement Desjardins. Nous avons depuis quelque, un an ou deux, développé un fonds de cautionnement avec l'aide bien sûr du Mouvement Desjardins, du SAA également, de la communauté. Nous avons conçu un fonds de 1,1 millions \$. Ça a permis d'avoir un effet de levier de 3,4 millions \$ au niveau de la communauté.



Et ça, c'est des outils qui nous permettent, au niveau de la communauté d'avoir un essor, de pouvoir profiter de certaines choses. Il faut par contre passer à une autre étape. Présentement en étroite collaboration avec le Mouvement Desjardins ici représenté par M. Poirier. On investit du temps et de l'argent pour justement se préparer à cette prochaine étape. Donc, de faire en sorte qu'on fasse évoluer ce fonds vers une deuxième génération d'entreprises au niveau de la communauté et notre défi de faire passer ce 1,1 millions \$ à 10 millions \$.

Donc, c'est clair que le gouvernement du Québec, le Canada et les partenaires financiers, on va éventuellement vous tendre la main pour essayer de nous aider à construire, poursuivre cet exemple-là.

D'autre part, on parlait toujours des gros dossiers, le partage des ressources naturelles. Ça aussi, c'est un élément qui me paraît fondamental. C'est une clé au développement de nos collectivités. Il y a l'importance de l'implication des Premières Nations et, je ne le répéterai jamais assez, implication en amont des deux façons distinctes en vertu de nos droits ancestraux, qui comprend le titre aborigène dans tous les processus de décision. Nous devons être partie prenante et, plus jamais, nous ne devons être mis à l'écart de ce qui nous concerne sur nos propres territoires.

Finalement, nous avons été conscients d'une multitude de défis à relever dans les domaines social, culturel et éducatif. Il faut aussi s'y attaquer dès maintenant. Il est important de considérer les particularités de chacune de nos Premières Nations. On doit s'ajuster à la réalité, tenir compte du caractère distinct des enjeux qui nous touchent, de nos défis et de nos forces. Il faut aussi partager les réussites en les faisant rayonner en permettant à d'autres de s'en inspirer à la mesure de leurs réalités.

De notre côté à nous, Nations autochtones, saisissons l'opportunité que nous avons voulu nous-mêmes créer par ce forum pour agir davantage et de façon proactive. L'acteur fondamental que constitue le gouvernement fédéral dans la dynamique souhaitée doit accepter la nouvelle réalité décrite cette semaine, et s'impliquer de manière plus pressante que ce que nous avons senti. La situation de crise en matière de logement, entre autres, elle est réelle et nécessite des actions sans délai.

En ce qui a trait au gouvernement du Québec, ainsi que je [le] mentionnais tout à l'heure, je presse monsieur le Premier Ministre à s'engager personnellement à construire en collaboration avec les Premières Nations un plan pour renouveler le partage des ressources naturelles au Québec. Il ne faut pas oublier que ce territoire est un territoire des Premières Nations. Convenons ensemble de principes qui vont être gagnants pour tout le monde.

Je lance aussi le défi, ou je renouvelle encore une fois le défi, au Chef de l'opposition, M. Boisclair, et aux autres chefs de partis, de s'engager respectifs et de volonté. Je crois aussi important que l'Union des municipalités de Québec, que la Fédération québécoise des municipalités de toutes les régions, soutiennent et appuient notre démarche. Car c'est en partenariat avec les municipalités du Québec que nous pouvons mettre en œuvre, de façon efficace, le développement souhaité et s'assurer des retombées les plus positives pour nos milieux respectifs.

En terminant, je tiens sincèrement à remercier monsieur le Chef régional, M. Picard, les organisateurs de ce forum qui ont effectué un travail remarquable. Le Chef régional a fait sourire tout le monde mercredi on demandant qu'on nous passe la « puck ». Pour reprendre à peu près la même image, si l'on veut, parce que ça a bien passé, les gens ont bien compris. Le langage du hockey, je pense, au Québec, les gens comprennent ça rapidement.



Alors je vais reprendre le même langage pour finaliser mon message, si l'on veut. Je dirais que sur une patinoire, sur notre patinoire présentement, nous avons clairement un adversaire devant nous, nous, les Premières Nations. Cet adversaire, ce n'est pas le gouvernement du Canada. Ce n'est pas le gouvernement du Québec. Notre adversaire, c'est la situation sociale que vivent nos communautés, c'est la détresse, c'est le taux de suicide, c'est le manque de logement, c'est le niveau d'éducation, c'est le décrochage de nos jeunes, c'est l'espoir qui est perdu finalement.

Faisons donc équipe ensemble pour gagner la partie. Je me permettais de construire notre alignement, puis je pense qu'on aurait plus qu'un alignement. Imaginez au centre, les Premières Nations. À l'aile gauche, le gouvernement du Québec. À l'aile droite, le gouvernement du Canada. À la défense, la société civile, les entreprises, nos organisations des Premières Nations, puis dans nos buts, nos populations respectives. Donc imaginez l'équipe. C'est sûr qu'on gagnerait la partie. (Inaudible) pour faire véritablement une bonne équipe. Et surtout, organisons-nous pour ne pas aller en prolongation. Il faut agir maintenant.

Finalement, merci d'avoir accepté que Mashteuiatsh puisse être l'hôte de ce rendez-vous historique. C'est un honneur inoubliable pour ma communauté, pour les Pekuakamiulnuatsh de vous avoir accueilli cette semaine. Merci à vous tous chers participants pour votre ouverture et votre volonté à travailler de façon concertée pour le mieux-être et le développement de nos collectivités.

Finalement, je veux remercier personnellement M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec. Votre engagement et votre présence toute la semaine ici à Mashteuiatsh, en compagnie de nous les Premières Nations, nous apporte profondément de l'espoir pour la suite. Merci beaucoup.



Discours de fermeture, l'Honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités Canada

Merci, c'est une passe aussi.

Chers amis, au cours des deux dernières journées qui se terminent, les dirigeants autochtones du Québec et du Labrador, des représentants du gouvernement du Canada, évidemment du gouvernement du Québec et d'autres partenaires se sont réunis dans un climat de collaboration et aussi de partenariat. L'augmentation des fonds peut sembler la solution aux nombreux défis des collectivités autochtones. Mais nous sommes d'avis que d'autres facteurs doivent être pris en compte pour arriver à des solutions. Nous devons en effet changer notre façon de faire.

Le nouveau gouvernement du Canada croit fermement que notre approche amènera de véritables changements. Une approche fondée sur la réforme en profondeur de la structure et du cadre législatif en vue d'établir des assises de collectivités durables, autonomes et prospères. Nous reconnaissons à l'heure actuelle le caractère immédiat des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous sommes également fiers de nos progrès pour améliorer les conditions de vie des populations autochtones. Nous avons fixé des objectifs et prenons des mesures réelles et tangibles pour les atteindre. Nos engagements pris dans le domaine de l'éducation, du développement économique, de la santé, des services sociaux, de l'eau et du logement sont clairs.

Quant aux mécanismes de suivi du Forum, le gouvernement du Canada prend l'engagement de participer pleinement avec ses partenaires du gouvernement provincial et des Premières Nations. Des réunions annuelles nous permettront de faire le suivi de la mise en œuvre des engagements découlant du Forum. Nous pourrons ainsi faire le bilan des progrès et discuter les possibilités qui amèneront des résultats concrets.

Comme je le disais plus tôt, bien que la cérémonie d'aujourd'hui sonne la fin du Forum, elle représente en réalité le début d'une ère nouvelle. Les engagements qui ont été pris au cours des trois dernières journées ont préparé le terrain à des conditions porteuses d'un avenir meilleur pour les jeunes Autochtones du Québec et du Labrador et nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons de travailler ensemble pour que les prochaines générations bénéficient continuellement de nouvelles améliorations.

Permettez-moi au nom du nouveau gouvernement du Canada de vous dire que nous sommes résolus dans notre détermination à accomplir des progrès tangibles qui ont une portée réelle pour vos communautés autochtones et vos citoyens. En outre, le gouvernement du Canada pose des gestes concrets pour améliorer l'infrastructure des réserves. Dans notre premier budget, nous avons investi 17,5 millions \$ dans 600 nouvelles habitations et dans l'aménagement de 450 lotissements résidentiels destinés aux Premières Nations du Québec. Cela représente environ 270 unités de logement par an d'ici 2009.



Le Québec reçoit 38,2 millions \$ de la fiducie pour le logement des Autochtones hors réserve, qui est né du budget fédéral afin de soutenir les investissements visant à accroître l'offre de logement locatif et améliorer les possibilités d'accès à la propriété des Canadiens autochtones établis hors réserve. Et je comprends, des délibérations que vous avez eues ce matin, qu'il s'agit d'une priorité pour, non seulement le gouvernement du Québec, et je crois que le Premier Ministre l'a bien indiqué, mais ça sera aussi pour nous une priorité.

Entre temps, nous travaillons avec les peuples autochtones afin d'accroître le nombre de logements abordables et d'aider les collectivités à proposer de nouvelles solutions qui se traduiront par une démarche de transformation grâce à laquelle les Autochtones seront en mesure de tracer eux-mêmes une voie nouvelle à leur avenir.

Chaque année, le MAINC investit \$ 1 milliard dans les infrastructures et le logement autochtone. Ce financement couvre les installations communautaires, les systèmes de traitement et de gestion de l'eau, (ainsi que les eaux usées), le logement, les services de contrôle des incendies, le réseau routier, les écoles et les édifices communautaires. Une source d'eau potable propre est essentielle à la santé de tous les Canadiens dans toutes les régions. C'est pourquoi nous avons annoncé dès le début de notre mandat la préparation d'un plan d'action et des mesures détaillées afin d'offrir aux communautés les outils et les ressources dont elles auront besoin afin d'assurer la sécurité de leur eau potable. Ce plan d'action reposera sur la formation obligatoire des opérateurs de système ; cette formation est déjà bien avancée au Québec.

Ces initiatives et ces engagements ciblés contribueront à accroître la prospérité et surtout le taux de suffisance, en plus d'assurer une meilleure qualité de vie aux peuples Métis, Inuit et [aux] Premières Nations. Profitant de l'ELA imprimé au cours du présent forum, le nouveau gouvernement du Canada tablera sur les partenariats qui se sont créés.

Nous nous sommes réunis, nous nous réunirons plutôt chaque année pour faire le bilan des progrès et pour examiner les possibilités qui promettent des résultats concrets. Enfin, notre constante détermination contribuera à bâtir un pays dans lequel tous les habitants auront la possibilité de participer, d'exceller et surtout de prospérer. Merci infiniment.



DISCOURS DE FERMETURE DU CHEF RÉGIONAL GHISLAIN PICARD

27 OCTOBRE 2006

(Langue autochtone)

D'entrée de jeu, je me permets peut-être de vous dire ceci. Les actions, les gestes que nous posons dans le monde où nous évoluons, un monde qui est pas toujours évident, on l'aura constaté, au niveau des Premières Nations, constitue toujours un pari, un risque. C'est en quelque sorte comme cela que j'interprète l'organisation, la conviction qui nous a motivés à tenir les assises que nous clôturons aujourd'hui.

Et je me permets ici une parenthèse en précisant qu'il y a les communautés qui sont représentées à travers les dirigeants autochtones qui sont autour de la table depuis trois jours. Et je me permets une pensée pour ces communautés qui ont vu bien des saisons passer, bien des années passer, bien des décennies passer sans qu'il y ait amélioration à leur situation. Et ce n'est pas une menace que je fais ici, c'est un dernier constat qu'il faut absolument que les choses progressent et changent.

L'écrivain français, Gustave Flaubert, écrivait que, et je cite : "Le succès est une conséquence et non un but". La mesure du succès de ce forum se mesurera à ses conséquences et à ses retombées. À cet égard, je peux déjà envisager un succès car les Premières Nations ont répondu par leur présence à leur forum et ont travaillé pour dégager des consensus d'action.

Nous sortons de ce forum avec un plan d'action commun et une vision commune de l'avenir des Premières Nations. À partir de maintenant, nous allons accentuer nos efforts pour atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés et pour amener les autres gouvernements à appuyer notre démarche.

Je suis extrêmement fier des leaders des Premières Nations puisque peu importe notre diversité, les embûches qui sont devant notre route, nous sortons d'ici plus unis, plus forts et plus motivés que jamais à changer les choses. Et changer les choses passera nécessairement par l'accès au territoire et à ses ressources. Cette question sera au cœur de nos priorités au cours des prochaines semaines et prochains mois. Pour nous, il est clair que le développement socioéconomique des Premières Nations passe par l'accès aux territoires et aux ressources. Notre horizon, c'est la cogestion.

Je tiens à remercier les participants de la société civile. Nous avons fait de belles découvertes, nous avons créé de nouveaux liens. J'ai bien senti l'amitié de plusieurs des intervenants de la société civile. Je sais que cette amitié est partagée. Il nous faut maintenant cultiver cette nouvelle relation qui se crée.

Je tiens à [remercier], pour sa participation importante, le Premier Ministre du Québec et son gouvernement. Évidemment, nous souhaitons une plus grande ouverture du Québec dans des domaines liés aux territoires et aux ressources. Par contre, je suis ravi du dialogue qui semble s'instituer entre le Québec et les gouvernements des Premières Nations. Cependant, il a lieu d'amorcer ce dialogue sur les enjeux plus fondamentaux puisque le Québec détient actuellement les clés de l'accès aux ressources qui représentent une des voies de solution pour nos peuples.



Je remercie également le Président de la Société Makivik, Pita Aatami et les représentants des Inuits qui sont venus de Nunavik. Je comprends tout à fait leur déception face à leur représentation limitée pendant le Forum et au peu de discussions sur les enjeux qui les concernent le plus. Je voudrais déclarer publiquement que je suis en faveur d'un Forum spécifique pour le développement du Nord et je leur souhaite le meilleur succès à cet égard.

Je tiens à remercier le gouvernement fédéral pour sa présence. Je connais les convictions personnelles du député de Lévis-Bellechasse, M. Steven Blaney. Je suis convaincu qu'il aurait souhaité que son gouvernement soit davantage présent et qu'il puisse répondre plus adéquatement à nos attentes.

Nous savons que nous aurons beaucoup de travail pour rendre incontournable auprès du gouvernement fédéral les évidences qui nous ont été présentées au cours de nos travaux. Pendant ces trois jours, nous avons planté quelques graines, certaines de ces graines vont certainement germer et produire des fruits d'ici quelque temps. Même dans des terreaux très peu fertiles, il est possible de croire qu'une graine puisse produire.

Je tiens à féliciter et remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à l'organisation de ce forum sous la direction habile et efficace de Mme Mélanie Vincent. Vous avez accompli un travail formidable. Félicitations.

Je tiens également à remercier les médias qui ont assisté à nos travaux et qui en ont transmis le contenu à la population québécoise. L'un de nos objectifs était d'amener l'attention sur les questions qui nous préoccupent. En ce sens, nous avons réussi.

En dernier lieu, un remerciement très spécial au chef Gilbert Dominique de la communauté des Innus de Mashteuiatsh pour leur hospitalité et pour avoir refléter de façon très adéquate les valeurs qui nous caractérisent comme Premières Nations. Et en dernier lieu, félicitations également à la population Innue de Mashteuiatsh et aux jeunes, particulièrement, pour nous avoir prêté leurs infrastructures pour la durée de nos travaux. Je nous souhaite bonne chance. Merci.



DISCOURS DE FERMETURE, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, JEAN CHAREST

Merci M. Kurtness.

Alors mesdames, messieurs les chefs des Premières Nations, je veux saluer également le président la société Makivik, Pita Aatami et la délégation Inuit. Mesdames, messieurs les aînés également des Premières Nations, messieurs les coprésidents, collègues du gouvernement fédéral, députés ministres du gouvernement du Québec, mesdames, messieurs les députés du gouvernement, également membres de la société civile et monsieur le président d'assemblée, mesdames et messieurs.

Vous vous rappellerez qu'au début de ce forum, j'avais déclaré que nous venions ici pour un dialogue mais surtout pour écouter et pour beaucoup écouter. J'ai appris dans ma carrière politique que le dialogue commence par l'écoute et j'ai appris aussi de temps en temps à mes propres dépens que même quand on pense écouter, des fois il faut apprendre à écouter différemment, prendre le temps de mieux connaître pour pouvoir aider, pour pouvoir changer les choses.

Ce travail ne se fait pas seul. Il se fait avec ceux et celles qui nous accompagnent dans nos missions, sur notre chemin, et pour ce forum très important, je tiens à souligner et à remercier mes collègues de mon gouvernement pour leur contribution. Pita Aatami vous les a déjà nommé rapidement, mais je tiens à vous les nommer à nouveau. Pierre Corbeil, Raymond Bachand, Lawrence Bergman, Laurent Lessard, Michelle Courchesne, Philippe Couillard, Carole Thériberge, Line Beauchamp, Jean-Marc Fournier, Benoît Pelletier, Julie Boulet, Claude Béchar, Nathalie Normandeau, Françoise Gauthier.

Mes collègues députés Daniel Bernard, Pierre Marsan et Carl Blackburn, et un collègue en particulier que je tiens à remercier parce que j'ai eu la bonne idée de lui confier les responsabilités, le ministre délégué aux Affaires autochtones, le jour de son 50e anniversaire de naissance. Et aujourd'hui, je me félicite à nouveau de cette excellente décision parce qu'il a mené de main de maître à l'intérieur du gouvernement du Québec tout le travail qui a précédé ce forum. Geoff Kelley, merci beaucoup pour le travail que tu as fait.

Je veux également souligner la présence du chef de l'opposition officielle, M. André Boisclair, qui a été présent pour une bonne partie de ce forum. Aujourd'hui, Michel Létourneau, député d'Ungava, représente le Parti québécois. Je remercie également Mario Dumont, le chef de l'ADQ, qui a été présent également pour une bonne partie de ce forum. Il est accompagné de Sylvie Roy, la députée de Lotbinière. Les élus fédéraux également, M. Duceppe du Bloc Québécois, qui était accompagné par son député Marc Lemay, également M. Gauthier. Également les représentants du gouvernement actuel, évidemment Lawrence Cannon qui se joint à nous aujourd'hui, Jim Prentice, et Jean-Pierre Blackburn.

Mais je veux remercier en particulier une personne qui, à mes yeux à moi, en a porté beaucoup, beaucoup sur ses épaules pendant ce forum, dans des conditions qui n'étaient pas toujours faciles mais l'a fait avec une très, très grande sincérité. Et dans l'esprit de Gilbert Dominique, si on avait à remettre des étoiles, j'en remettrais à Steven Blaney pour le travail qu'il a fait et qu'il fera à l'avenir, je vous le prédis. Alors merci beaucoup M. Blaney pour votre contribution.



J'ai des remerciements à formuler. J'en ai fait à Geoff Kelley mais je tiens à le dire parce que c'est très important, qu'il était secondé par une équipe formidable. Et j'en profite pour vous dire qu'au gouvernement du Québec, on est très privilégié. On a chez nous une fonction publique de très haut niveau, de gens très compétents et qui nous permettent souvent de mieux paraître que ce qu'on mérite, mais il y a dans cette équipe André Maltais et Christian Dubois que je veux remercier en particulier pour le travail qu'ils ont fait, incluant Elizabeth McKay, qui est la chef de Cabinet de Geoff Kelley.

Et je veux remercier la société civile qui nous a accompagnés. Je veux signaler quelques présences parce que c'est une première. Il y a des gens qui ont pensé que la présence de la société civile n'était pas suffisante. Je pense le contraire moi, parce que pour une première, pour un premier forum, c'était déjà à mes yeux à moi, une bonne contribution. J'ai constaté la présence continue de Claudette Carbonneau, qui est présidente de la CSN, de Nancy Neamtan qui est également présidente de tout ce qui se fait au niveau de l'économie sociale, qui a été un élément qu'on a beaucoup discuté pendant ce forum et très prometteur pour l'avenir.

Également M. Poirier du Mouvement Desjardins, qui a été présent à chaque instant. Et vous [me] pardonnerez de ne pas mentionner tout le monde, mais le monde municipal, entre autres, a été très présent pendant l'ensemble de nos délibérations. Alors, cela nous a permis de faire un exercice qui, il faut le dire, aura beaucoup marqué les perceptions au Québec.

Une première chose que je veux rappeler au sujet de nos relations et que je veux rappeler aux Québécois et Québécoises, c'est à quel [point] nos communautés, nos Premières Nations, les Inuits, sont une communauté diversifiée. Ça fait partie de la réalité avec laquelle nous devons composer. La réalité des Mohawks dans le sud du Québec n'est pas le même que [celle des] les Inuits dans le nord du Québec. Il y a déjà là une chose dont on doit tenir compte.

Et comme Ghislain Picard et d'autres, moi aussi j'ai formulé le souhait que ce forum puisse être une occasion pour nous de se retrouver, d'apprendre à mieux se connaître, à mieux comprendre nos réalités respectives. Et mon premier souhait, c'est que les Québécois puissent apprendre à mieux connaître la réalité des Premières Nations et des Inuits. Une réalité qui est parfois très dure. Je vous avoue que pendant le forum, il y a des moments où j'ai trouvé ça difficile.

J'ai trouvé ça difficile d'entendre le chef Thaddé André nous parler hier avec beaucoup d'éloquence et beaucoup d'émotions sur ce qu'il avait vécu. C'est difficile d'accepter qu'une personne nous décrive cette réalité et qu'il l'ait fait avec autant d'émotion, qu'il ait accepté de le faire pour nous, étant en soi une très grande contribution à ce forum.

Le Chef a parlé d'identité. Je veux que vous sachiez qu'au moment où vous en avez parlé, tous les Québécois se sont sentis interpellés. C'est un débat que nous connaissons très bien. C'est un débat qui nous touche profondément parce que ça fait partie de nos valeurs. Et votre cri du cœur d'hier nous emmène aujourd'hui à vouloir travailler avec vous et à reconnaître votre réalité à vous, et de pouvoir justement donner à vos enfants et à vos petits-enfants la reconnaissance qui vous a parfois manquée.

En ce sens, les déclarations, la description que le Chef Brazeau nous a faite de sa communauté, ce matin, nous interpelle également. On ne peut pas, au Québec, être indifférents devant les conditions que vous avez décrites. Et cela nous amène à combattre les préjugés puis les perceptions que nous retrouvons malheureusement trop souvent dans notre population. Des perceptions des fois négatives, des fois positives, et des perceptions qui méritent d'être corrigées car on sait qu'au Québec, aujourd'hui, on est en 2006. Il y a des conditions de tiers-monde qui se vivent dans nos communautés autochtones.



Et tous ceux et celles qui acceptent de jouer, qui acceptent des responsabilités, comme moi [en] premier, comme le fait le gouvernement fédéral, comme le fait le Chef Picard mais comme vous le faites chacun d'entre vous [qui] portez sur vos épaules la responsabilité pour l'avenir de ces communautés. En vous écoutant ce matin, je me suis rappelé que, oui, mes responsabilités à moi sont lourdes, mais les vôtres le sont également.

Cela est d'autant plus difficile que l'inventaire des enjeux... Je pense entre autres au logement et à la présentation que nous a faite ce matin le Chef Haymond. Un enjeu comme celui-là est tellement, tellement important que cela pourrait avoir effet de nous intimider, de nous ralentir.

Ce matin le Chef Haymond nous a décrit cet enjeu qui d'une telle envergure qu'il pourrait nous accabler si nous n'étions pas à la hauteur de la tâche : il nous faut des investissements de l'ordre de \$1 milliard et nous savons qu'il est toujours difficile de trouver l'argent, mais le besoin est là. Que faire? Nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous sommes une partie de la réponse. Je sais une chose; nous ne pouvons pas nous permettre d'être accablés.

On ne peut pas se permettre ni d'être découragés, ni se permettre le fatalisme. On doit absolument faire face à ces problèmes-là et trouver, trouver des solutions. J'ai des notes devant moi qui me permettraient de réitérer, de répéter les engagements. Je vais vous dispenser la lecture de ces notes. Par ailleurs, il [y] a quelques réalisations que je veux souligner parce qu'elles ont fait l'objet, je pense, d'un travail particulier. Et ces réalisations sont très prometteuses pour l'avenir.

Le Pavillon autochtone à Val-d'Or sera enfin une réalité. Je veux remercier M. Cannon, le gouvernement fédéral, d'avoir consenti à une contribution. Je veux remercier Édith Cloutier, qui préside le conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, qui est à la tête d'une institution extraordinaire, mais qui sera également à l'avant-plan d'une initiative très prometteuse, qui parle de notre avenir, qui va permettre, le Chef (inaudible) en a parlé, qui va nous permettre de former des jeunes, de leur permettre d'occuper leur place dans la société québécoise.

Mais la personne avec qui j'en ai le plus parlé et avec qui on a le plus travaillé, c'est mon ami et mon collègue Pierre Corbeil, le député de Val-d'Or, ministre des Ressources naturelles, qui a fait de ce projet une grande ambition. Et Pierre, merci beaucoup pour le travail que tu as fait. Aujourd'hui, je suis très heureux que ce projet sera enfin une réalité.

L'éducation a fait l'objet aussi de beaucoup de discussions. Je veux simplement réitérer à quel point c'est essentiel pour nous de faire beaucoup mieux sur le plan de l'éducation, de l'enseignement, de combattre le décrochage scolaire. Et sur cette question, je me permets d'interpeller les Premières Nations et les Inuits. Pour vous confier une mission fort simple. Dorénavant, pour chaque père, chaque mère de votre communauté, si nous voulons réussir la mission de l'éducation, qui est la clé de la réussite, qui va permettre à (fin de l'enregistrement) de s'épanouir, de contribuer pleinement à la société québécoise. Il faut que chaque mère, il faut que chaque père en fasse une mission personnelle, une mission de vie.



L'État québécois et l'État fédéral ne pourront jamais se substituer aux paroles, à l'affection d'un père ou d'une mère qui dit à chaque jour à son enfant à quel point c'est important d'étudier, de persévérer et de travailler à l'école. Personne ne peut faire ça à votre place. Et si on doit réussir, s'il y a un espoir de réussite, c'est par le système d'éducation. Et un système d'éducation qui est taillé à votre mesure, pas un système d'éducation imposé de l'extérieur, un système en lien avec le monde, mais un système d'éducation qui est le reflet de vos valeurs, de vos façons de faire et de vos réalités.

Je voulais dire aussi au Chef Martin à quel point j'ai été ému lorsqu'il nous a parlé hier d'une tragédie que nous vivons au Québec, celle du suicide, du suicide dans les communautés, en particulier chez les jeunes. C'est malheureusement une tragédie pour toute la population québécoise. Mais on peut agir sur ces questions-là. Et quand vous avez dit hier que chaque nouveau suicide vous faisait revivre celui qui avait précédé et celui d'avant, j'ai senti dans vos propos qu'il y avait là, il y avait là un sentiment qui était très lourd à porter, un souvenir qui était lourd à porter. Et cela nous interpelle profondément.

La situation des femmes également. Les chiffres sont brutaux. Je vous avoue là, c'est presque embarrassant quand on lit que 60 %, plus de 60 % des femmes ont été victimes d'abus sexuel et 80 % des femmes ont été victimes de violence conjugale. Cela nous dit à quel point il y a un travail à faire avec nous, ensemble, pour que nous puissions contrer cette injustice.

Finalement, hier j'ai vécu une première dans ma vie. J'ai pris la scène non pas pour livrer un discours mais pour (inaudible) le Grand Chef Matthew Mukash. J'ai trouvé que ça avait pris beaucoup de temps avant qu'il se mette en lien avec moi sur la scène.

Je dois vous avouer, Chef Mukash, que ma femme Michelle nous a trouvés pas mal bons hier car elle m'a dit : « tu sais je te voyais compter 1, 2, 3, 4. » Et je crois que c'est très symbolique parce que cela veut dire que nous chantons tous de la même page et que nous sommes destinées à travailler ensemble. Je le crois fermement et je crois que nous changerons et nous changerons beaucoup de choses.

Alors, mesdames et messieurs, je veux terminer en rappelant à Jocelyn Picard qu'au tout début de nos délibérations, il a dit une chose, moi, qui m'a touché. Il m'a dit je ne suis pas Québécois, je ne suis pas Canadien, je suis Innu. Ghislain, moi je suis Québécois, je suis Canadien, je ne suis pas Innu. Et, un jour, tu te rappelleras, on avait déjeuné avec Max Gros-Louis pour préparer et discuter de ce forum, et M. Gros-Louis, monsieur le Chef Gros-Louis pour ceux qui le connaissent, c'est un doyen dans la communauté, manie très finement l'humour. Et par son humour, nous dit beaucoup de choses si on l'écoute attentivement.

M. le Chef Gros-Louis m'a annoncé avec beaucoup de fierté qu'il n'avait jamais voté contre moi. Évidemment, à la suite des choses, c'est qu'il n'avait jamais voté, point. Et il y a cette distinction que font les chefs et certains membres de communautés [des] Premières Nations pour dire : je ne me sens pas citoyen québécois ou citoyen canadien. Ghislain, M. le Chef Picard, moi je suis premier ministre de tous les Québécois. Ce n'est pas à moi de décider de vos appartenances, mais peu importe la façon dont les membres des Premières Nations se sentent, je suis le premier ministre de tous les Québécois, incluant les membres des Premières Nations et Inuits.



Je serais très heureux un jour dans ma vie s'ils étaient capables de dire « Oui, je suis Québécois moi aussi ». Si les membres des Premières Nations se sentaient à un point tel membres de cette société, acteurs dans cette société pour pouvoir dire « Je suis moi aussi Québécois ». Et pour y arriver, Gilbert Dominique nous dit que ça passe par un partage, un partage des ressources et que la prospérité passe par là. Je le crois moi aussi. Je n'ai pas aujourd'hui les réponses, mais je le crois et je m'engage aujourd'hui à trouver avec vous ces réponses qui vont vous permettre de partager les fruits de la terre, de prospérer et de vivre au Québec pleinement, d'une manière épanouie.

En terminant, j'aimerais un jour revenir ici et passer par Mashteuiatsh pour remercier le Chef Gilbert Dominique, peut-être, et toute sa communauté pour un accueil inoubliable. Mais ce que j'aimerais encore plus, c'est qu'un jour mes enfants et mes petits-enfants et vos petits-enfants puissent passer ici et qu'ils puissent dire « nos parents étaient ici, un jour. Ils étaient à Mashteuiatsh. Et lorsqu'ils étaient ici, ils ont changé le cours des choses et qu'un jour, il y a eu Mashteuiatsh ».

Merci.